

**D**IRECTION **R**EGIONALE DES **A**FFAIRES **C**ULTURELLES  
**GUADELOUPE**

---

**S**ERVICE **R**ÉGIONAL DE L'**A**RCHÉOLOGIE

**BILAN  
SCIENTIFIQUE  
DE LA REGION  
GUADELOUPE**

**2005**

**MINISTÈRE DE LA CULTURE  
ET DE LA COMMUNICATION**

**DIRECTION DE L'ARCHITECTURE  
ET DU PATRIMOINE**

**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES  
SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE**

22, rue Perrinon  
97100 Basse-Terre  
Tel. : 05 90 41 14 80  
Fax : 05 90 41 14 70

*Ce bilan scientifique a été conçu  
afin que soient diffusés rapidement  
les résultats des travaux archéologiques de terrain.  
Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie  
qui, dans le cadre de la déconcentration,  
doit être informé des opérations réalisées en régions  
(au plan scientifique et administratif),  
qu'aux membres des instances chargées du contrôle  
scientifique des opérations,  
qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs  
et à toute personne concernée  
par les recherches archéologiques menées dans sa région.*

*Les textes publiés dans la partie  
"travaux et recherches archéologiques de terrain"  
ont été rédigés par les responsables des opérations.  
Toute reproduction ou utilisation des textes et plans  
devra être précédée de leur accord.  
Les avis exprimés n'engagent  
que la responsabilité de leurs auteurs.*

*Photo de couverture :  
Saint-François, indigoterie de l'Anse des Rochers  
(Photo : Tristan Yvon)*

*Coordination : Tristan Yvon*

*Relecture : Tristan Yvon et Marie-Armelle Paulet-Locard*

*Imprimerie : L'Imprimerie Sarl  
8, Lot. Fort'île - 97128 Goyave  
Tél. 05 90 94 67 66*

ISSN 1262-887 © 2005

# GUADELOUPE

# BILAN SCIENTIFIQUE

## Table des matières

2 0 0 5

Bilan et orientation de la recherche archéologique

5

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

8

Carte des opérations autorisées

9

Tableau des opérations autorisées

10

Travaux et recherches archéologiques de terrain

11

ANSE-BERTRAND, La Mahaudière	11
ANSE-BERTRAND, Là Haut	14
ANSE-BERTRAND, Desbonnes	15
BAILLIF, Etude du mobilier de l'embouchure du Baillif	16
BASSE-TERRE, Gare maritime	19
CAPESTERRE BELLE-EAU, Doyon	22
CAPESTERRE DE MARIE-GALANTE, la grotte Cadet 2 et 3	23
CAPESTERRE DE MARIE-GALANTE, Grotte Blanchard	26
GOURBEYRE, Cimetière dit des Jésuites - Bisdary	27
GOURBEYRE, Bisdary	28
GOYAVE, La Rose	32
LE MOULE, Palais Sainte-Marguerite	32
LE MOULE, Baie-du-Nord-Ouest	32
PETIT-BOURG, Fonds Barbotteau	34
PETIT-BOURG, Daubin	34
PORT-LOUIS, Pointe des Mangles 2	34
SAINT-BARTHELEMY, Anse à Raine	37
SAINT-CLAUDE, Habitation d'Anglemont	40
SAINT-FRANCOIS, Pointe des Pies	42
SAINT-FRANCOIS, Moulage du polissoir de l'Anse des Rochers	44
SAINT-FRANCOIS, Anse des Rochers	45
SAINT-MARTIN, Etang Rouge Lot 411	48
SAINT-MARTIN, Remblaiement du site de Baie-Rouge	50
SAINT-MARTIN, Salines d'Orient	51
TERRE-DE-BAS, La Poterie de Grande Baie	53
Les indigoteries de Guadeloupe	56
Modifications des paléo-environnement et occupations précolombiennes à Saint-Martin	58
Céramique coloniale	65

Liste des abréviations 67

Personnel du service 68

## Bilan et orientation de la recherche archéologique

L'année 2005 a été marquée par un volume d'opérations jamais atteint, avec 29 opérations, dont 12 diagnostics, 1 fouille préventive, 6 sondages et 3 fouilles programmées. La répartition entre les périodes préhistorique (13 opérations) et historique (12) est particulièrement équilibrée.

### ■ Archéologie préventive

L'une des principales difficultés rencontrées par le service régional de Guadeloupe en 2005 concerne la mise en œuvre des opérations d'archéologie préventive : le manque de moyens de l'INRAP entraîne un allongement des délais d'intervention parfois difficile à gérer. Cependant, d'une manière générale, les procédures d'archéologie préventive fonctionnent bien. La mise en application du seuil de 3000 m<sup>2</sup> sur l'ensemble de la Guadeloupe (mars 2004) et les arrêtés de zonage archéologique sur la moitié des communes (octobre 2004) portent leurs fruits. Le nombre de dossiers d'urbanisme saisis par la DRAC a été multiplié par 4. Le nombre de prescriptions n'a pas augmenté d'autant, il même plutôt baissé proportionnellement, mais les résultats sont plus pertinents. Ainsi, les diagnostics donnent plus souvent lieu à des prescriptions de fouilles (une prescription de fouille en 2003 pour cinq prescriptions de fouille en 2004).

Les zones archéologiques, "périmètres de présomption de prescription archéologique", répondent à des choix qui tendent vers les critères suivants : Pour la période amérindienne, sont retenus les indices d'une présence amérindienne, les sites connus et les zones favorables aux occupations, sur le littoral en particulier. Pour la période historique, les habitations présentes sur la carte des ingénieurs du roi (1764-1768) sont incluses dans des zones dès lors qu'elles existent encore à l'état de ruine, ou que le lieu n'est pas construit et qu'il reste des chances de trouver des vestiges enfouis ; sont aussi pris en compte certains anciens centres urbains, certains ouvrages d'art et tous les lieux où la présence de vestiges, céramiques notamment, attestent d'une occupation au XVII<sup>ème</sup> ou au XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Sur une commune non zonée, tous les projets de plus de 3000 m<sup>2</sup> sont transmis à la DRAC. Sur une commune zonée, notre intervention est mieux ciblée : hors des zones, les dossiers d'urbanisme sont transmis à la DRAC à partir d'un hectare de surface d'assiette, alors

que dans les zones archéologiques, tous les projets de construction sont transmis. Le choix de prescrire reste à l'appréciation des archéologues en fonction de l'état des connaissances. La carte archéologique constitue à cet égard un véritable outil d'aide à la décision. Une attention particulière est portée sur les projets de grande envergure (prescription quasi-systématique à partir d'une dizaine d'hectares) et, bien entendu, sur les projets inclus dans les zonages. Par ailleurs, les cartes de zonages ne sont pas des documents figés. Elles pourront donner lieu à des réactualisations, en fonction de l'avancement de nos connaissances. Les communes restantes, qui n'ont pas pu être traitées en 2005, devraient faire l'objet d'un zonage en 2006.

Un gros effort a été fait cette année sur la prise en compte de l'aspect patrimonial des projets puisque la consultation du SRA est une porte d'entrée des dossiers à la DRAC. Cette approche donne actuellement lieu à une réflexion au sein de la DRAC et à un travail commun avec le service de l'Inventaire, notamment pour le patrimoine colonial en élévation.

### ■ Archéologie programmée

L'activité programmée a été pour l'essentiel la reconduction des opérations de 2004. C'est vrai pour l'ensemble des fouilles programmées et des prospections thématiques. Ces opérations ont fait l'objet de collaborations avec le service d'archéologie de la Région, qui apporte un soutien financier global d'environ 50 %.

### ■ Archéologie précolombienne

L'archéologie préventive a encore cette année permis la découverte de deux sites exceptionnels qui vont permettre d'approfondir et de consolider notre connaissance de deux périodes clés de la préhistoire antillaise. En plein centre de Basse-Terre, à l'emplacement d'un projet du Port Autonome, est mis au jour de façon totalement inattendue un site précolombien de la culture Huecoïde (ou Huecan-saladoïde), les premières populations pratiquant la céramique dans les Petites Antilles. La partie concernée par les sondages est d'une richesse exceptionnelle, et le diagnostic livre déjà une quantité importante de vases, perles et restes alimentaires. Ce site fera l'objet d'une fouille préventive

ve en 2006. Le deuxième site est la continuation du gisement précéramique d'Etang Rouge à Saint-Martin déjà repéré lors d'une opération préventive en 2004. Justifié par un autre projet de construction, le diagnostic a mis en évidence un empilement d'occupations similaires à celles de la fouille de 2004, dont la plus profonde a fourni une date 14C de 3300 avant J.-C., ce qui en fait la plus ancienne occupation humaine connue à ce jour dans les Petites Antilles. Là aussi une fouille est décidée et se fera en 2006.

D'autres recherches sont également à signaler comme la fouille d'un site saladoïde sur les pentes de la commune de Gourbeyre, venant confirmer que les amérindiens occupaient aussi l'intérieur des terres. Ou encore la mise en évidence de bois précolombiens conservés sous le niveau de la nappe, à la Marina de Saint-François, à l'occasion d'un diagnostic. Cette découverte vient montrer que certains types de vestiges exceptionnels, comme les bois et vanneries, quasiment inconnus dans les Antilles sont bel et bien présents sur le territoire de la Guadeloupe.

Les fouilles se sont poursuivies à la Grotte Cadet à Capesterre de Marie-Galante, comportant cette année une étude sédimentologique permettant de mieux comprendre la formation de ce site complexe. Les dernières investigations confirment la fonction mortuaire de la grotte, avec très probablement des pratiques anthropophages. En parallèle un sondage réalisé dans une grotte voisine a révélé une sépulture précolombienne de la même période, exemple unique dans les Petites Antilles d'un enterrement en grotte. La campagne devrait se terminer en 2006, avec le projet d'une publication de ces découvertes. Les sondages réalisés dans les grottes de Marie-Galante ont également permis de trouver des dépôts de sédiments phosphatés très épais contenant des restes de faune vertébrée datant de plus de 13 000 ans avant J.-C, à des périodes précédant l'arrivée de l'homme dans les Antilles. Ces témoins de la faune passées feront l'objet d'études dans les prochaines années.

Les études paléoenvironnementales se sont poursuivies à Saint-Martin et devraient aboutir vers 2007, après des analyses complémentaires, à une importante publication sur les climats anciens et l'impact sur les sociétés préhistoriques.

Après la découverte et la fouille de plusieurs sites précéramiques côtiers sur l'île de Saint-Martin il est apparu que leur apparente rareté en Guadeloupe était en grande partie liée à des problèmes de repérage consécutifs parfois à leur important enfouissement (comme sur le site d'Etang Rouge où les niveaux profonds sont enfouis sous plus de 6 m de sable) mais également à la nature du mobilier archéologique (essentiellement du coquillage, plus rarement du mobilier lithique) impliquant une difficile différenciation des dépôts d'origine naturelle comme les dépôts cycloniques. Quelques prospections menées par le personnel du service sur

des secteurs favorables ont permis de découvrir plusieurs indices de gisements à Saint-Martin (Salines d'Orient), Saint-Barthélemy (Grande Saline) et en Guadeloupe (Morel, Baie du Nord-Ouest et Pointe des Mangles). Trois de ces sites ont fait l'objet de sondages archéologiques. Ces sondages attestent clairement dans certains cas l'attribution précéramique de ces gisements. Ainsi il devient maintenant envisageable de mettre en place un programme de recherche plus important sur ces périodes mal connues.

Deux actions de protection du patrimoine archéologique ont été entreprises : le site de Baie-Rouge à Saint-Martin, seul village Taïno connu dans les Antilles françaises a enfin pu être remblayé, le protégeant ainsi des agressions -roulement des voitures et érosion-dont il était victime depuis plusieurs années. Cette

Plusieurs séries de datations ont été réalisées sur ces sites  
(BC = avant J.-C., AD = après J.-C.)

Pointe des Mangles 2	PORT-LOUIS	ERL - 9067	85 AD - 390 AD
		ERL - 9068	266 BC - 72 AD
Salines d'Orient	SAINT-MARTIN	ERL - 9071	1925 BC - 1588 BC
		ERL - 9072	1735 BC - 1430 BC
Baie du Nord-Ouest	LE MOULE	ERL - 8228	535 BC - 185 BC
		ERL - 8229	1353 BC - 993 BC
Morel Zero	LE MOULE	ERL - 9069	1592 BC - 1292 BC
		ERL - 9070	1602 BC - 1303 BC

action, financée par la DRAC, et conduite par l'Association Archéologique Hope Estate, a pu être menée grâce à l'aide de l'Association des riverains des Terres-Basses, et de la Carrière de Grand Case qui a offert le remblai. La deuxième action, financée par la Région Guadeloupe, a été la réalisation d'un moulage d'un bloc supportant un polissoir à perles, dans une région côtière de Saint-François. Ce bloc localisé à fleur d'eau est particulièrement menacé par les tempêtes.

## ■ Archéologie historique

L'année 2005 a été marquée par un nombre relativement important d'opérations d'archéologie funéraire. La plus étonnante est la découverte inattendue de sépultures dans une bananeraie devant être lotie, à Doyon (commune de Capesterre-Belle-Eau). Il s'agit de deux petits cimetières probablement du XIX<sup>ème</sup> siècle, qui pour l'instant ne sont rattachés à aucune habitation. Ce mode d'inhumation, en un lieu isolé, ne correspond pas à ce que l'on connaissait jusqu'ici. Un nouvel axe de recherche apparaît là, qui mériterait d'être développé.

La dernière campagne de fouille de l'habitation La Mahaudière a apporté son lot de céramiques bien calées chronologiquement, ainsi que les éléments d'une réflexion sur les conditions de vie des esclaves et sur les mutations sociales à partir de la période

révolutionnaire, avec la première abolition de 1794, puis son rétablissement en 1802, avant l'abolition définitive de l'esclavage en 1848.

Dans ce même ordre d'idées, les sondages effectués sur le site de d'Anglemont ont permis de retrouver des éléments d'un bâtiment pouvant être le lieu historique du suicide collectif de Louis Delgrès le 28 mai 1802 avec son armée de rebelles. Le conseil régional envisage de valoriser ce lieu à haute valeur symbolique. Dans cette perspective, il est souhaitable que les recherches de terrain se poursuivent, appuyées sur de solides études d'archives.

D'autres programmes originaux, comme les indigoteries, les mines de Saint-Barthélemy montrent d'autres facettes moins connues de l'économie coloniale. La poterie de Terre-de-Bas a donné lieu à une campagne de fouilles programmée, apportant des éléments de compréhension sur cet ensemble d'intérêt majeur.

D'une manière générale, l'archéologie historique (pour ne pas dire "coloniale", terme qui se rapporterait plus à un système économique et social) est encore débutante. L'originalité du système colonial dans les îles françaises manque de points de comparaison. Peu de sites archéologiques fouillés ont été publiés, peu de séries de matériel archéologique sont connues. Si les travaux sur les indigoteries et sur les mines sont déjà des références pour l'ensemble de la Caraïbe (encore faudrait-il qu'ils soient publiés), on est loin du compte pour les sites liés à l'industrie du sucre et pour les poteries. Les céramiques importées aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles ne sont pas non plus bien répertoriées. Il faut espérer que les années à venir verront se développer des programmes de recherche dans ces directions.

### ■ Relations avec les partenaires

La programmation et le montage des opérations se fait en bonne concertation avec la région Guadeloupe qui apporte toujours un soutien financier important à l'archéologie. Les relations avec l'INRAP sont bonnes mais compliquées par la dispersion des responsabilités (siège d'antenne à Pessac et AST à Cayenne). De plus, la distance à la métropole rend complexe la gestion des équipes et des plannings.

### ■ Valorisation et protection

L'exposition "Basse-Terre amérindienne" présentée à la maison du patrimoine a ouvert en octobre. Elle a été préparée conjointement par le SRA et l'INRAP et a donné lieu à de nombreuses activités pédagogiques.

Lors des journées du patrimoine, le SRA a ouvert le dépôt de fouilles du Moule et y a présenté la carte archéologique, sur des ordinateurs connectés à Patriarche. Le public était nombreux et cette opération sera renouvelée l'an prochain.

Les différentes animations attirent du public, mais cependant, le constat des opérations de sensibilisation n'est pas très satisfaisant. Il n'y a en Guadeloupe

aucune association d'archéologie, les fouilleurs bénévoles se comptent sur le doigt d'une main et les étudiants-stagiaires restent rares.

### ■ Carte archéologique

La carte archéologique a connu en 2005 des développements très intéressants permettant une aide efficace à la recherche. Ainsi l'intégration de fonds géographiques anciens, la mise au point d'outils externalisés (SIG Patriarche transportable pour les prospecteurs notamment) permettent d'avancer efficacement sur des programmes de prospection et de lancer l'inventaire des collections du dépôt de fouilles du Moule.

### ■ Perspectives 2006

Le mieux que l'on puisse souhaiter pour 2006 est le remplacement rapide du poste de CRA. Le maintien de l'activité est un pari difficile à tenir par une si petite équipe. La dynamique développée depuis la mise en place de l'archéologie préventive doit pouvoir être maintenue. Or, les bilans des années passées montrent bien que l'activité de tous les intervenants, que ce soit pour l'archéologie préventive (les prescriptions et le suivi des dossiers) ou pour l'archéologie programmée (la définition de problématiques et la recherche d'équipes compétentes), est portée par les agents du SRA. L'expérience montre qu'une équipe de quatre archéologues est le seuil en dessous duquel cette activité risque de s'écrouler.

Marie-Armelle Paulet-Locard, chef du SRA  
Avec la collaboration de Christian Stouvenot pour  
l'archéologie précolombienne

## GUADELOUPE

---

### Tableau de présentation générale des opérations autorisées

## BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 5

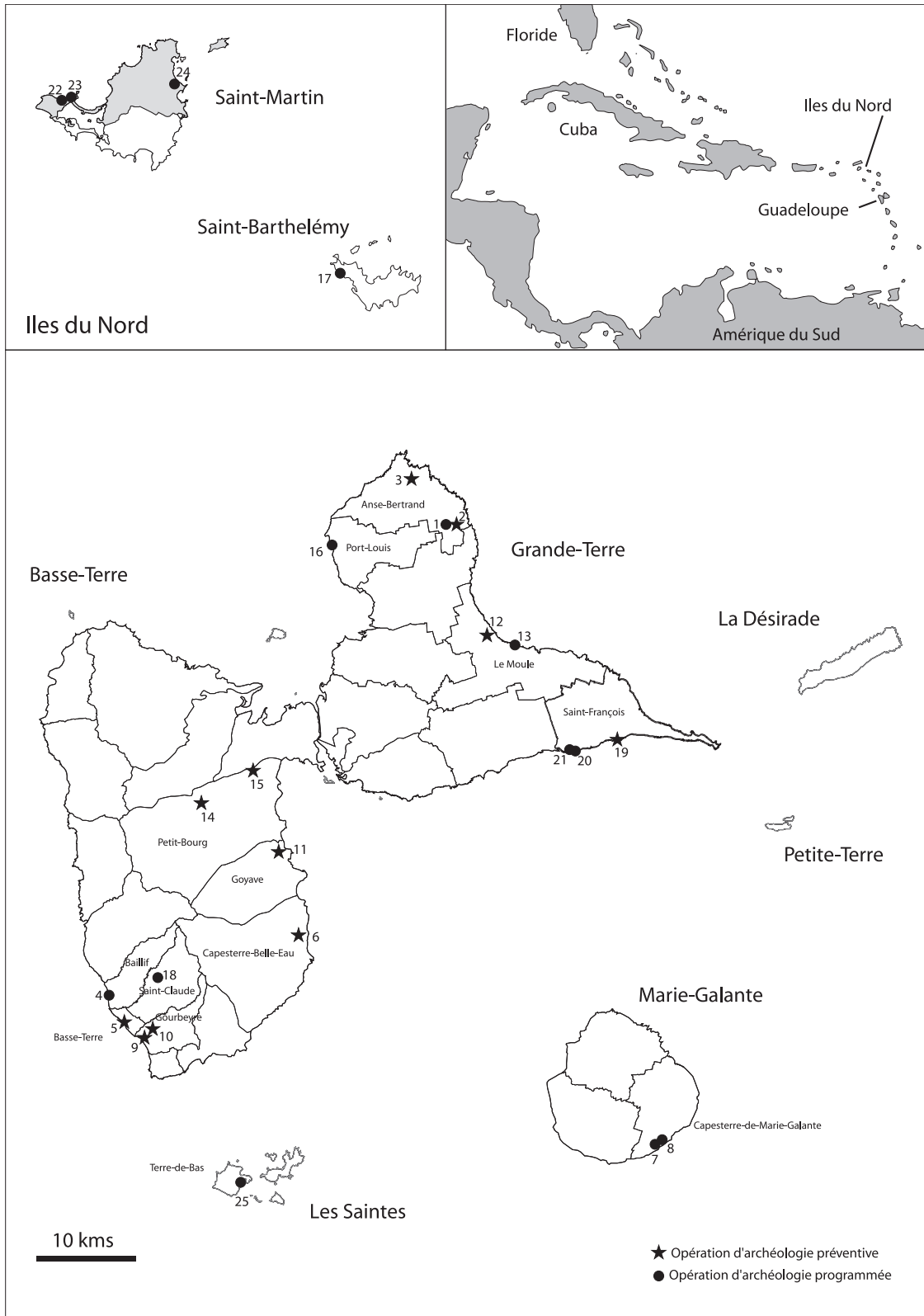
	2005
DIAGNOSTIC (DIA)	12
SONDAGE (SD)	6
FOUILLE PROGRAMMEE (FP)	3
FOUILLE PREVENTIVE (SU)	1
PROSPECTION THEMATIQUE (PT)	2
PROSPECTION AVEC MATERIEL SPECIALISE (PMS)	1
PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE (PCR)	2

# GUADELOUPE

## BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 5

### Carte des opérations autorisées



# GUADELOUPE

## BILAN SCIENTIFIQUE

**2 0 0 5**

### Tableau des opérations autorisées

N°	Code opérat°	Commune, lieu-dit	Responsable	Type	Epoque	DFS
1	202	ANSE-BERTRAND, La Mahaudière	Kenneth KELLY (SUP)	FP	COL	1
2	155	ANSE-BERTRAND, Là Haut	Anne-Christine NALIN (INR)	DIA	COL	1
3	163	ANSE-BERTRAND, Desbonnes	Thomas ROMON (INR)	DIA	COL	1
4	201	BAILLIF, étude du mobilier de la rivière du Baillif	Franck BIGOT (AUT)	SD	COL	1
5	152	BASSE-TERRE, Gare Maritime	Marie-Armelle PAULET-LOCARD (SDA)	DIA	MUL	1
6	210	CAPESTERRE-B-E., Doyon	Rosemond MARTIAS (INR)	DIA	COL	1
7	200	CAPESTERRE-DE-M.G., grotte Cadet 2 et 3	Patrice COURTAUD (CNR)	FP	PRE	1
8	227	CAPESTERRE-DE-M.G., grotte Blanchard	Christian STOUVENOT (SDA)	SD	PRE	1
9	233	GOURBEYRE, cimetière dit "des Jésuites" Bisdary	Marie-Armelle PAULET-LOCARD (SDA)	DIA	COL	1
10	185	GOURBEYRE, Bisdary	Thomas ROMON (INR)	SU	PRE	1
11	190	GOYAVE, La Rose	Rosemond MARTIAS (INR)	DIA	MUL	1
12	188	LE MOULE, Palais Sainte-Marguerite	Thomas ROMON (INR)	DIA	PRE	1
13	199	LE MOULE, Baie-du-Nord-Ouest	Christian STOUVENOT (SDA)	SD	PRE	1
14	191	PETIT-BOURG, Fonds Barbotteau	Anne-Christine NALIN (INR)	DIA	Ø	1
15	162	PETIT-BOURG, Daubin	Thomas ROMON (INR)	DIA	Ø	1
16	223	PORT-LOUIS, Pointe des Mangles 2	Christian STOUVENOT (SDA)	SD	PRE	1
17	212	SAINT-BARTHELEMY, Anse à Raine	Pierre ROSTAN (BEN)	PT	COL	1
18	184	SAINT-CLAUDE, Habitation d'Anglemont	Gérard RICHARD (COL)	SD	COL	1
19	194	SAINT-FRANCOIS, Pointe des Pies	Rosemond MARTIAS (INR)	DIA	PRE	1
20	221	SAINT-FRANCOIS, moulage du polissoir de l'Anse des Rochers	Eric PELISSIER (AUT)	SD	PRE	-
21	236	SAINT-FRANCOIS, Anse des Rochers	Tristan YVON (SDA)	SD	COL	1
22	189	SAINT-MARTIN, Etang Rouge - Lot 411	Rosemond MARTIAS (INR)	DIA	PRE	1
23	207	SAINT-MARTIN, remblaiement du site de Baie Rouge	Christian STOUVENOT (SDA)	PMS	PRE	1
24	208	SAINT-MARTIN, Salines d'Orient	Christian STOUVENOT (SDA)	SD	PRE	1
25	230	TERRE-DE-BAS, La Poterie de Grande Baie	Isabelle GABRIEL (BEN)	FP	COL	1
26	196	Cavités Naturelles de Guadeloupe	Christian STOUVENOT (SDA)	PT	PRE	▲
27	234	Indigoteries de Guadeloupe	Tristan YVON (SDA)	PT	COL	1
28	198	Paléo-environnements et occupations précolombiennes à Saint Martin	Dominique BONNISSANT (INR)	PC	PRE	1
29	203	Céramique coloniale	Kenneth KELLY (SUP)	PC	COL	1

DIA Diagnostic  
 FP Fouille programmée  
 PC Programme collectif de recherche  
 PI Prospection inventaire

PMS Prospection avec matériel spécialisé  
 PT Prospection thématique  
 SD Sondage  
 SU Sauvetage urgent

COL Colonial  
 PRE Précolombien  
 MUL Multiple  
 Ø Négatif

1 : rapport remis au service.

- : rapport non encore remis.

▲ : opération annulée

ANSE-BERTRAND  
La Mahaudière

Entre le 27 mai et 30 juin 2005, une équipe internationale en recherche archéologique dirigée par Dr. Kenneth G. Kelly (University of South Carolina) entreprit la dernière saison de fouilles archéologiques sur le site de l'habitation La Mahaudière, habitation sucrière du XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles localisée sur la commune d'Anse-Bertrand. Ces études sont soutenues par le Ministère de la Culture (D.R.A.C. Guadeloupe). La recherche a consisté en la fouille d'une série de vestiges de maisons du village d'esclaves avec pour but d'éclairer les conditions matérielles de l'esclavage et le processus de formation de la culture créole qui puise ses racines dans les conditions sociales, légales et économiques de l'esclavage.

Les fouilles découvrirent plus de 60 m<sup>2</sup> de la zone du village, dont trois maisons du XIX<sup>ème</sup> siècle ainsi que des vestiges d'au moins deux autres maisons datant du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Cette recherche poursuit le travail commencé en 2001 par une prospection pédestre du site, et son relevé archéologique, puis par les sondages réalisés pendant trois semaines en 2002, six semaines en 2003 et six semaines en 2004.

L'espacement régulier et ordonné de ces structures suggère que le village du XIX<sup>ème</sup> siècle fut établi selon un plan réfléchi : sa disposition traduit le désir du "maître" de structurer et de gérer la vie du village, désir vraisemblablement provoqué par les tensions et des perturbations associées au rétablissement de l'esclavage en 1802. Les fouilles entreprises en 2005 poursuivirent l'exhumation de la partie sud de la structure située à L27 afin de compléter l'étude du foyer trouvé sous le mur identifié en 2004 et d'éclaircir la superposition complexe des portions de murs et fondations situées dans la partie sud-ouest du Locus. Nous avons aussi fouillé sur le côté nord du Locus 19 pour déterminer ses dimensions et son mode de construction. En 2004, entre L18 et L27, nous avons identifié des éléments de tranchée ainsi qu'un mur de soutènement et une zone remblayée. Nous voulions fouiller à cet emplacement afin de délimiter le mur de soutènement. Certains des détails architecturaux et des choix spécifiques de construction du sol intérieur

des ces structures démontrent que malgré un ordre rigide imposé sur le village de l'extérieur, ses habitants ou ses constructeurs (peut être les mêmes personnes) trouvaient souvent les moyens de modifier la disposition intérieure des structures et les apparences extérieures, vraisemblablement pour exprimer certains choix ou stratégies personnels.

La fouille des Loci 18, 19 et 27 identifia deux zones particulières susceptibles d'illustrer les activités à l'extérieur des maisons. Les sondages mirent au jour les vestiges de maisons d'esclaves antérieures attribuables au XVIII<sup>ème</sup> siècle et fournirent des échantillons représentatifs d'artefacts (les objets de la vie quotidienne) utilisés par les travailleurs asservis pendant les XVIII<sup>ème</sup> siècle et XIX<sup>ème</sup> siècles. Les fouilles découvrirent des éléments architecturaux associés à l'occupation antérieure du village du XVIII<sup>ème</sup> siècle ; dont 50 trous de poteaux creusés dans le substratum calcaire et associés à des structures construites en clayonnage enduit de torchis (kaz en gaulettes). La faible quantité d'objets trouvés dans les trous de poteaux, suggère qu'ils furent creusés et comblés pendant la première période d'occupation du village, avant l'accumulation de débris et déchets. Un certain nombre de trous de poteaux ne contenaient que des objets datant d'une période assez précise, avant 1760 jusqu'à 1790 (céramiques du type creamware et Vallauris du XVIII<sup>ème</sup>), suggérant que la dernière construction ou reconstruction de kaz en gaulettes eut lieu juste avant la première abolition de l'esclavage. Dans la partie sud, nous avons trouvé une tranchée contenant une série de trous de poteaux. Il est possible que cette tranchée fût la base ou le seuil d'un mur illustrant l'utilisation d'un mode de construction différente. Un autre élément trouvé dans la partie sud consiste en une dépression circulaire d'un mètre de diamètre et ne contenant que des artefacts du XVIII<sup>ème</sup>. Ceci est un des rares contextes (à part les trous de poteaux) dans lequel on ne trouva que des artefacts de cette époque. Il est possible que cette dépression ait servi uniquement de dépotoir d'ordures ménagères, mais la densité des artefacts suggère une autre hypothèse : cette

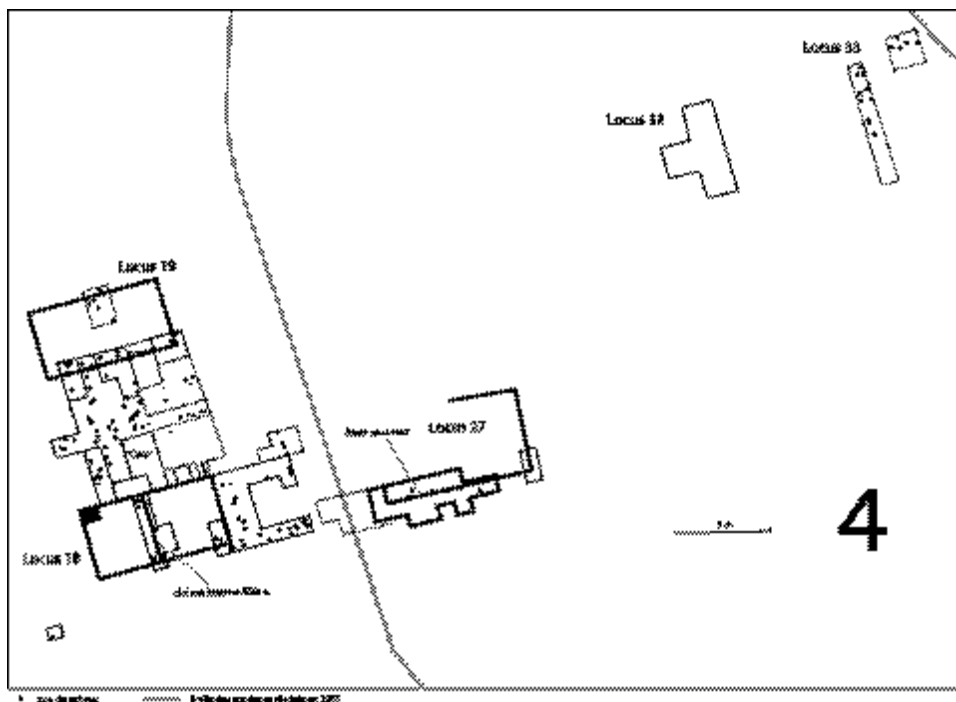
excavation à dû servir à fournir de la terre de construction avant d'être comblée.

Au Locus 27 on trouva les vestiges d'un foyer antérieur à la construction du mur et de ses fondations. Ce foyer est clairement associé à l'occupation du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Malheureusement, lors de la fouille du foyer nous avons découvert que la construction d'une tranchée en forme de "V" (servant de soutien au mur en maçonnerie du Locus 27) l'avait quasiment détruit. Toutefois, cette excavation démontre de façon très claire que le foyer est antérieur à la construction du mur en maçonnerie. Nous avons aussi identifié une modification du bâtiment au Locus 27. En mettant au jour le sol en terre battue à l'intérieur du Locus 27, côté sud, on retrouva les vestiges d'un mur en pierre qui suit les contours des murs extérieurs indiquant que ce bâtiment a été agrandi au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle. Les coins de ce mur "intérieur" sont fermés par une maçonnerie en diagonale. Elle est construite en pierres taillées et sa face intérieure est enduite. Sa fonction est inconnue. Au même endroit on trouva les vestiges d'un trou de poteau dans un des murs antérieurs, suggérant que le bâtiment fut construit avec une fondation en pierre et la partie supérieure en matériau périssable.

Les structures du Locus 19 et 27 se ressemblent de façon superficielle (avec Locus 18 et peut-être Locus 33) ; toutefois lorsque l'intérieur de ces structures fut découvert il fut évident que chacune de ces structures avaient été modifiée de manière différente. Locus 18 disposa d'un sol battu en calcaire écrasé et fut divisé en deux pièces par une cloison. Au Locus 19 on trouva un sol en terre battue et au Locus 27 un sol battu

en calcaire, sans cloison mais avec une entrée sur le côté sud où des blocs de pierre rectangulaires servaient vraisemblablement de seuil de porte. Au Locus 19 il ne reste que les fondations des murs, il n'est donc pas facile d'apprécier dans le détail la construction de ce bâtiment. Toutefois, les fouilles de 2005 permirent de découvrir des trous de poteaux dans la maçonnerie des fondations. Ceci suggère que les murs du Locus 19 sont construits de la même façon que le mur intérieur du Locus 27.

Le Locus 33 consiste en une plate-forme bien définie près du sommet de la colline. Elle est très plate avec des alignements de pierre clairement visibles sur son côté sud. Ces alignements semblent délimiter un espace dont la superficie est comparable aux bâtiments des Loci 18, 19 et 27, et qui ont la même orientation. Nous avons décidé de tester cette hypothèse en dégagant les maçonneries visibles pour déterminer si ces dernières ressemblaient à celles de L18, et en même temps d'en vérifier les dimensions. Des sondages à l'intérieur (nord) et à l'extérieur (sud) du mur en maçonnerie au sud révélèrent une tranchée de construction à l'extérieur et démontrèrent qu'il fut construit directement sur une fondation creusée dans le substratum rocheux, comme au Locus 18. Dans la tranchée de construction on ne trouva que des artefacts du XVIII<sup>ème</sup> siècle, comme des tessons de creamware, de la céramique d'Huveaune engobée et des clous forgés. Etant donnée la présence de ces objets du XVIII<sup>ème</sup> siècle dans cette tranchée, il est donc fort probable que les trous de poteaux identifiés au sud du mur nord ne soient pas associés aux murs en maçonnerie de L33, mais datent d'une occupation de cette terrasse pendant le XVIII<sup>ème</sup> siècle.



Plan du secteur des locus 18,19, 27 avec sondages réalisés lors des différentes campagnes de fouille et vestiges mis au jour.



Creusement rectiligne dans le substrat calcaire pouvant correspondre à une sablière basse.

La découverte d'une quantité importante d'objets datant de la période coloniale montre que dès la fin du XVIII<sup>ème</sup> (et peut être avant) des maisons étaient déjà présentes sur la colline sous le vent à La Mahaudière. Etant donné l'emplacement – à l'abri de tempêtes mais aussi caché des brises rafraîchissantes, sur une colline assez raide où la terre est rocheuse et peu profonde et donc inadaptée à l'agriculture, il était quasiment certain que cet endroit fut l'emplacement de l'ancien village d'esclaves de l'habitation La Mahaudière. D'après les habitants du village avoisinant de Campêche, le village des travailleurs de La Mahaudière existait à cet emplacement jusque dans les années 1940 et ceci nous rappelle que l'histoire (récits, documents) peut être un atout important pour l'archéologie (et vice versa). Le faible nombre d'artefacts datant du XVIII<sup>ème</sup> suggère que la vie matérielle des esclaves au XVIII<sup>ème</sup> siècle n'était pas riche et s'ajoute aux données de la prospection pédestre de 2001, ainsi que celles des fouilles de 2002, 2003, 2004 et 2005. Il est néanmoins indispensable de vérifier ces données en étudiant d'autres habitations telles l'habitation Coquenda (Anse Bertrand) et l'habitation Belost (Basse Terre) par exemple, ou des habitations similaires en Martinique.

L'assemblage des objets recueillis est capital pour permettre le développement de chronologies plus pointues basées sur les objets d'origine française. En effet tous les objets trouvés ayant des marques ou tampons sont d'origine française. Les céramiques françaises de fabrication industrielle trouvées sur le site, affichent des différences importantes comparées à des céramiques britanniques similaires. La grande diversité de céramiques françaises trouvée sur ce site, suggère que les habitants du village de travailleurs avaient la possibilité (ou l'obli-

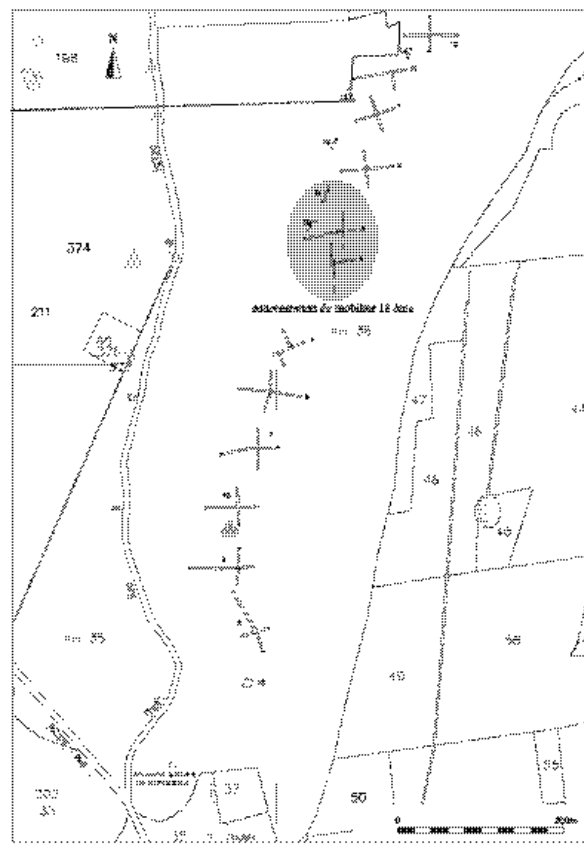
gation) d'acheter de la vaisselle en céramique pour leur propre utilisation. Les documents historiques disponibles suggèrent qu'après la révolution il existait un système de commercialisation assez bien développé utilisé par les esclaves et que cette libéralisation du commerce venait en partie des "négociations" après la restauration de l'esclavage en Guadeloupe. La présence d'un grand nombre de morceaux de verre y compris des verres à pied fins, indique les possibilités dont la population asservie de La Mahaudière disposait en matière d'achats de biens mobiliers. Nous avons aussi trouvé un grand nombre de boutons et d'autres objets en relation avec l'habillement, certains comme des boutons en nacre ou des boutons de col indiquant un goût raffiné. Ceci souligne l'importance sociale des vêtements pour les habitants du village de La Mahaudière. L'assemblage d'objets usuels datant du XIX<sup>ème</sup> siècle dessine le portrait d'un village au sein duquel les habitants pouvaient exprimer certains choix personnels dans leur consommation au travers de la gamme variée de marchandises disponibles. L'expression de ces choix nous offre des aperçus sur la construction d'une identité sociale dans le village d'esclaves. Lorsque l'on compare cet assemblage avec l'assemblage moins varié du XVIII<sup>ème</sup> siècle, il est clair que des transformations sociales importantes se présentèrent en Guadeloupe entre les XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles et que le caractère évolutif de l'esclavage français après l'émancipation révolutionnaire y joua un rôle essentiel.

Kenneth G. KELLY

## ANSE-BERTRAND Là Haut

Ce diagnostic a été effectué dans le cadre d'un projet de ferme éolienne. Une présence coloniale forte est connue à l'exemple de l'habitation la Mahaudière, mitoyenne de l'emprise concernée. On sait également que la région d'Anse-Bertrand a servi de zone de refuge pour les amérindiens repoussés vers le Nord par les colons. Il s'agissait donc de vérifier la présence de traces archéologiques sur la zone d'implantation des éoliennes. Les vestiges archéologiques sont du XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles. Une concentration de mobilier du XVIII<sup>ème</sup> siècle localisée au nord de la Mahaudière pourrait être un indice de proximité de l'habitation Toulain mentionnée sur la carte des Ingénieurs de 1764/68. De façon générale aucune structure n'apparaît sur l'ensemble sondé, excepté un mur en limite nord de l'habitation la Mahaudière. Quelques petites fosses liées à des traces de labours témoignent d'une exploitation agricole. Aucune occupation amérindienne n'a été attestée sur le site.

Anne-Christine NALIN



Plan général du site avec localisation des éoliennes  
et concentration de mobilier.



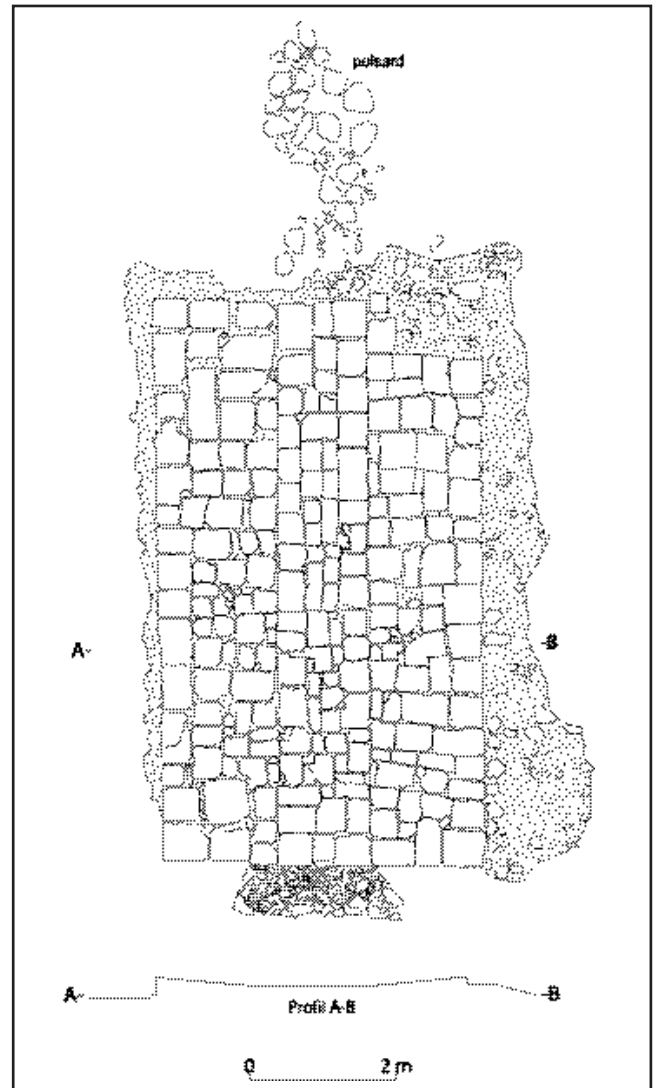
Assiette en faïence avec décor d'inspiration chinoise  
dit "Willow Patern".

## ANSE-BERTRAND Desbonnes

Du 30 octobre au 6 décembre 2005, l'INRAP a effectué un diagnostic archéologique sur le projet de ferme éolienne Desbonnes à Anse Bertrand (Guadeloupe). Ce projet est situé sur un plateau du nord de la Grande-Terre, à 30 m d'altitude dans un secteur archéologique sensible. Des occupations amérindiennes y sont connues avec les sites d'Anse Pistolet et de Porte d'Enfer situés tous deux à un peu plus d'un kilomètre. Le site de Porte d'Enfer a fait l'objet d'une fouille AFAN en 2001. Une habitation coloniale, l'habitation Devarieu, mentionnée sur la carte des ingénieurs du Roy de 1765 est localisée dans la partie sud du terrain.

La surface du projet est de 99 578 m<sup>2</sup>, il s'agit d'un rectangle d'environ 800 m de long par 120 m de large orienté nord-sud. Sa moitié sud est consacrée à la culture du melon et était labourée au moment de notre intervention. Sa moitié nord est en savane depuis la fermeture de l'usine sucrière de Beauport dans les années 80. Elle était auparavant cultivée en canne à sucre. Un petit bois (campêches et suretters) ainsi que des mares divisent cette zone en deux. En raison de contraintes écologiques imposées à l'aménageur par la DIREN, ce secteur n'a pas été sondé mécaniquement.

L'intervention de l'INRAP a été divisée en trois étapes. Elle a commencée par une phase de prospection pedestre, plus poussée dans les zones boisées qui ne pouvaient être explorées mécaniquement. Elle a ensuite été suivie par une phase de tranchées de sondages mécaniques en quinconce à maillage serré selon cinq axes nord-sud éloignés d'une vingtaine de mètres chacun. Leur largeur est de 2,5 m. Ces sondages ont été creusés jusqu'au substrat rencontré entre 10 et 80 cm. Il s'agit de tuf calcaire sur les buttes et d'argile de décalcification dans les creux. Enfin, trois fenêtres et des tranchées de vérifications ont été



Relevé de la structure maçonnée  
(dessin T. Romon)



Vue général de la structure maçonnée depuis le sud-est.

ouvertes afin de préciser la nature et l'état de conservation des vestiges retrouvés. La surface fouillée est d'environ 5 000 m<sup>2</sup> soit 5% de la surface totale du terrain.

La première phase de prospection pédestre a révélé du matériel colonial épars et très fragmenté attribué au début du XIX<sup>ème</sup> siècle sur la zone labourée (moitié sud du terrain). Du matériel, également d'époque coloniale mais moins fragmenté a été retrouvé dans le petit bois. Le reste du terrain, en herbe, n'a rien livré. Les sondages mécaniques en tranchées ont montré des labours profonds, bien visibles une fois le substrat atteint. Du matériel d'époque coloniale, diffus et remanié, a été récolté. Les labours ont remanié l'ensemble du terrain et détruit les structures archéologiques, en particulier les vestiges de l'habitation Devarieu. Cependant, les restes d'une structure maçonnée ont été mis au jour sous un ancien chemin qui coupe le terrain au nord du bois et des mares. L'ouverture d'une fenêtre de 25 par 30 m a permis de la dégager. Il s'agit d'une terrasse rectangulaire de 7,7 m par 4,5 m orienté nord-sud. Elle est constituée de blocs

calcaires équarris faisant chacun environ 60 par 50 cm et 30 cm d'épaisseur. Ils reposent sur une couche de petits blocs calcaires centimétriques qui débordent la structure vers l'ouest. Le côté sud est bordé d'un petit perron trapézoïdal et le nord d'un puisard, fosse creusée dans l'argile et remplie de blocs calcaires hétérogènes.

C'est une structure industrielle dont la fonction n'est pas encore clairement établie. Il pourrait s'agir de l'embase d'un moulin à bête, mais sa forme rectangulaire ne convient pas. Il est plus probable qu'il s'agisse d'une aire de séchage de café. Des recherches bibliographiques ainsi que des contacts ont été établis afin de préciser ces hypothèses.

Cette campagne de sondages systématiques sur les plateaux ruraux du Nord Grande-Terre montre que la culture mécanique de la canne à sucre a en grande partie détruit les vestiges archéologiques. Cependant, les zones non touchées peuvent contenir des informations qui ne cessent d'enrichir nos connaissances sur l'histoire et la préhistoire de la Guadeloupe.

Thomas ROMON

## BAILLIF

### Etude du mobilier de l'embouchure du Baillif

L'existence du site archéologique de Baillif est connue depuis le passage du cyclone Marylin au mois de septembre 1994. Celui-ci a provoqué de nombreuses crues sur les rivières de la Côte-sous-le-Vent. Des vestiges sont alors apparus sur les berges de l'embouchure de la rivière de Baillif où des ossements ainsi que du matériel céramique précolombien et colonial ont été découverts.

La campagne de sauvetage effectuée du 12 au 16 février 1996 a permis de reconnaître outre un niveau précolombien salaloïde, divers éléments et structures du premier bourg de Baillif. Ces recherches ont été menées par Eric Gassies, chargé d'étude de l'Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales (AFAN).

Une deuxième campagne réalisée par Thomas Romon (AFAN) du 05 au 20 avril 2001 en amont du projet de reconstruction d'un port de pêche a permis la découverte de nouvelles maçonneries, de dépotoirs et de deux couches d'incendie d'époque coloniale ainsi que la suite du niveau d'habitat amérindien précédemment reconnu.

Si l'existence d'un site amérindien et colonial est attesté, le déplacement du lit de la rivière vers le nord et la destruction partielle de murs par les habitants du quartier ont entraîné la disparition d'une bonne partie du site originel.

## Historique

Le secteur de Baillif se situe au pied de la Soufrière, sur une plaine étroite le long du littoral.

Le bourg du milieu du XVII<sup>ème</sup> siècle présente un embryon de forme urbaine, c'est-à-dire muni des éléments essentiels d'une colonie avec ses fonctions commerciales et administratives. Baillif se dote de quelques édifices publics, église et couvent autour desquels les maisons se réunissent ; elles sont desservies par une voie bordant la mer. S'y ajoutent des quartiers de magasins et de négociants, ainsi qu'un fort protégeant le bourg et la rade. Baillif est une petite colonie agricole financée par des compagnies de marchands telle que la Compagnie des Iles d'Amérique (Lasserre, 1961).

L'installation de la population sur le site peut s'expliquer par l'influence de l'industrie sucrière. La mer joue un rôle essentiel dans l'installation des premières habitations et le trafic maritime des colons. Le bourg de Baillif était difficile à atteindre par voie terrestre. Le récit que fait le Père Labat en 1696 de son déplacement entre Baillif et l'îlet-à-Goyaves à Bouillante montre que le bourg vivait dans un total isolement (Labat, 1722).

Le terroir de Baillif contribue dès les premiers temps à la production sucrière.

Le recensement de 1671 indique la place essentielle tenue par la canne dans l'économie. Il y avait alors à

Baillif cinq habitations-sucreries (Pérotin-Dumon, 2000).

Mais l'extension de Baillif est arrêtée nette à deux reprises par les incursions des anglais en 1691 et en 1703 : "Le Bourg qui est des deux côtés de la rivière de Baillif a été aussi ruiné plus d'une fois. Il a été brûlé par les Anglais en 1691 et lorsqu'il était presque entièrement rétabli, il fut emporté par un débordement furieux de la rivière (...). Il commençait à se rétablir lorsqu'il a été brûlé de nouveau par les Anglais en 1703" (Labat, 1722).

### La céramique d'époque coloniale

L'observation de la dispersion des formes à sucre présente une uniformité. Elle montre qu'il n'y a pas de disparités entre les différents sondages au point de collecte.

La conservation très variable des structures coloniales pose quelques problèmes d'interprétation. Le premier village de Baillif, daté essentiellement par les archives, existe du milieu du XVII<sup>ème</sup> jusqu'au début du XVIII<sup>ème</sup> siècle, a été détruit par les Anglais, en 1691 puis en 1703. Seule les couches d'incendie découvertes sont attestées dans les archives. Par la suite, le site d'implantation au pied du morne Mabouya est définitivement abandonné. Cette particularité historique est essentielle car elle fixe un terminus ante quem au mobilier. Baillif est ainsi le seul site de Guadeloupe identifié où peut-être analysé un matériel uniquement de la deuxième moitié du XVII<sup>ème</sup> siècle.

L'analyse du matériel archéologique des différentes couches coloniales permet d'affiner la chronologie du site et de son abandon.

La fouille de 1996 et celle de 2001 ont fourni 2741 tessons de céramique. Les remontages réalisés à partir de ce lot ont permis de dénombrer un nombre minimum d'individu de 185 vases dont 14 formes identifiables.

L'importance quantitative des lots fournis par les différents sondages est très inégale. La majeure partie du mobilier céramique provient du sondage 3 de l'année 2001, les autres sondages livrant un mobilier très fragmenté. De même, les grandes catégories de vaisselle sont très inégalement représentées.

La vaisselle industrielle est de loin celle qui domine l'ensemble du matériel céramique, que ce soit en comptage fragments ou bien en NMI. Elle représente près de 98 % des fragments et 45% en NMI du matériel. Elle est constituée de deux formes : la forme à sucre et le pot à mélasse.

La vaisselle de table occupe la deuxième place avec un peu plus de 1 % des fragments et 35% en NMI. Elle comprend des pots, des pichets, des vases, des assiettes, des bouteilles et des tasses.

La céramique de loisir, symbolisée par les pipes, prend la troisième place avec plus de 17 % des NMI.

La vaisselle culinaire est très peu représentée avec

0.33 % des fragments et elle est constituée uniquement par des marmites. Elle donne 3% du total général des NMI.

Le nombre des tessons du corpus recueillis est de 64 individus.

Fonction	Fragments	%
La vaisselle industrielle	2085	98.07
La vaisselle de table	23	1.08
La vaisselle culinaire	7	0.33
La céramique de loisir	11	0.52
<b>Total</b>	<b>2126</b>	<b>100</b>

*Fonctions du matériel céramique en fragment.*

### Les formes à sucres

On peut distinguer deux groupes de formes à sucre :

Un premier groupe homogène comprend des formes à sucre à lèvres rondes épaisses suivies d'un col convexe. Le deuxième groupe comprend les pièces à lèvres biseautées à l'intérieur leur donnant un profil anguleux. C'est dans ce deuxième groupe qu'on retrouve les seuls exemplaires décorés de bandes horizontales.

Le corpus des formes à sucre a été établi à partir de 14 bords et trois fonds. Le type connaît peu de variantes dans sa typologie : il s'agit de moules de forme conique et creuse. Le tiers supérieur du moule est légèrement oblique et le tiers inférieur ventru. La hauteur et le diamètre des formes à sucre variaient



Formes à sucre : 1 à 12 - Lèvres ; 13, 14 - Forme à sucre de grand calibre ; 15 - Fond de forme de petit calibre

selon le besoin des raffineries. L'épaisseur de la paroi est comprise entre 0,8 et 2,5cm.

La pâte des formes à sucre est relativement homogène, de couleur beige, parfois beige à cœur gris. L'argile utilisée s'accompagne de diverses inclusions plus ou moins importantes de quartz et de biotite.

Les formes à sucre sont dépourvues d'engobe ou de glaçure à l'exception de deux sur lesquelles apparaissent une ou plusieurs coulures de glaçure verte-olive. Ces coulures semblent être fortuites et imputables à un incident de cuisson. Ces formes à sucre devaient sans doute appartenir à la même fournée de cuisson que des pots à mélasse qui eux sont glaçurés.

Les formes à sucre présentent une grande variété de diamètres. On relève trois modules principaux. Le principal diamètre d'ouverture des formes à sucre se situe à 40 centimètres et représente plus de la moitié du lot.

A chaque diamètre correspond une pointe. La pointe 1A (Typologie de P. Durand, inédit) correspond à un diamètre d'ouverture de petite taille. Le diamètre à l'ouverture est de 16 centimètres pour une hauteur de 35 centimètres environ. Deux bords appartiennent à cette catégorie.

La pointe 1D est majoritaire parmi le lot. Elle correspond à un diamètre d'ouverture de grande taille. Celui-ci varie entre 35 et 40 centimètres avec une hauteur oscillant entre 65 et 81 centimètres.

La datation du profil 1A se situe dans une fourchette comprenant le XVII<sup>ème</sup> et le XVIII<sup>ème</sup> siècles. Celle de la pointe 1D oscille entre la fin du XVII<sup>ème</sup> et le début du XVIII<sup>ème</sup> siècles.

## b. Les pots à mélasse

L'étude de ce matériel repose sur 194 tessons, représentant un nombre minimum de 14 vases ; 15 individus ont été isolés pour l'étude : 8 bords, 3 fonds poly-podes et 4 fonds annulaires.

La céramique est faite d'une pâte beige contenant des petites inclusions rouges ferrugineuses, des quartz et du mica. Une glaçure verte-olive couvre l'intérieur et le bord extérieur des pots.

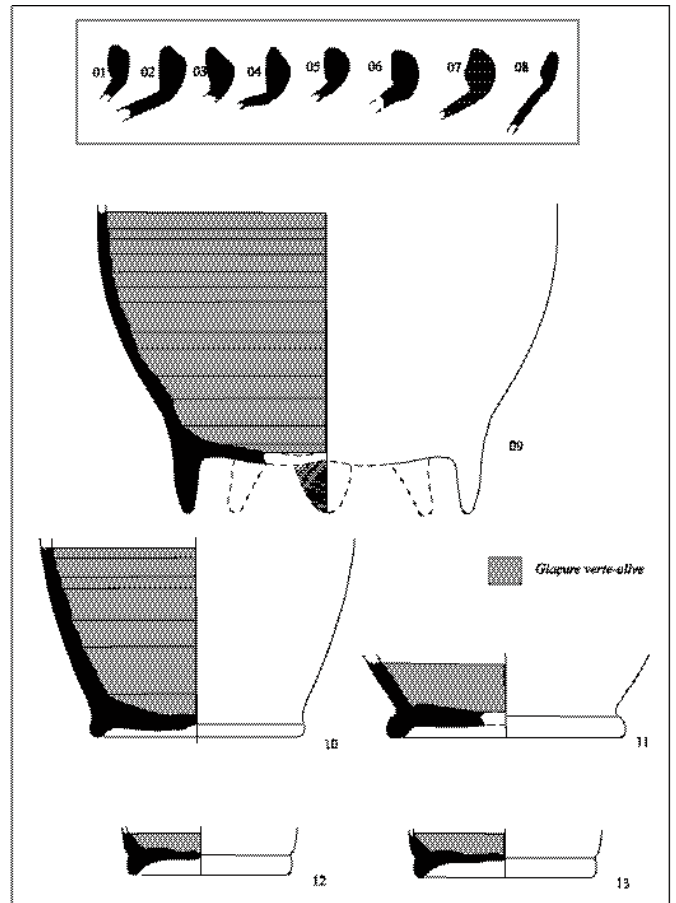
Le répertoire de formes glaçurées comprend au moins deux types :

L'un à pied annulaire : le pied est haut, arrondi et débordant. Le fond est bombé. Les quatre exemplaires ont un début de panse ronde. Ce pot est appelé "forme 3" à Sadirac (P. Durand).

L'autre a cinq pieds en formes d'oreille. La hauteur des pieds varie entre trois et quatre centimètres. Le fond est bombé et la base de la panse ronde ou ovoïde. Le pot est appelé "forme 2" à Sadirac (P. Durand).

La lèvre des pots à mélasse montre peu de variation typologique à savoir : une lèvre arrondie et épaisse surmontant un col en bandeau court, droit à l'extérieur et bombé à l'intérieur. Les variantes se situent au niveau du bord intérieur où certaines lèvres prennent un profil concave dans la partie supérieure, suivi dans la partie inférieure d'un profil convexe.

On retrouve un éventail de tailles variable comme pour les formes à sucre.



Pots à mélasse : 1 à 8 - bords ; 9 - fond poly-pode ; 11 à 13 - fonds annulaires (milieu XVII<sup>ème</sup> - début XVIII<sup>ème</sup> siècles)

La datation des pots à mélasse se base sur la conception des pieds. Les pieds en forme d'oreille sont à dater du milieu du XVII<sup>ème</sup> siècle. Leur provenance est probablement la même que les formes à sucre, c'est-à-dire de Sadirac (Bordeaux). La glaçure verte-olive et la composition de la pâte peuvent également se rapprocher des ateliers de Saintonges.

## c. La vaisselle culinaire

La vaisselle culinaire est représentée par deux belles pièces.

La pâte est rosée et contient quelques inclusions blanches, quartzieuses et des points rouges. La face interne est composée d'une glaçure couvrante incolore sur fond d'engobe brun-rouge. Le bord extérieur est souligné par la même glaçure.

La forme est une petite marmite à lèvre fine arrondie. La partie supérieure de la panse est légèrement oblique. La partie inférieure est marquée par une carène qui annonce un fond bombé attribuable au début du XIX<sup>ème</sup> siècle (Pettruci, 2001). Le diamètre d'ouverture est de 20 centimètres et correspond à un petit module. On fabriquait cette marmite en une quinzaine de tailles. L'anse verticale est marquée par une empreinte de pouce. Cet objet était destiné à la cuisson des aliments en plein feu.

La deuxième marmite diffère de la première par la

forme de la lèvre qui est fine et anguleuse. Le mode de préhension est le même que le précédent. On retrouve la même composition de pâte ainsi que la même glaçure incolore. Le diamètre d'ouverture est légèrement plus grand avec 25 centimètres. On peut sensiblement la dater de la fin du XVII<sup>ème</sup> et début du XVIII<sup>ème</sup> siècles (Pettruci, 2001).

Ces deux marmites proviennent des ateliers de Vallauris dans les Alpes Maritimes.

#### d. Les pipes

La plupart des fragments découverts sont en argile figuline blanche. Le matériel est souvent poli. Les deux fourneaux sont de petite capacité et de forme ovoïde pour le premier et globulaire pour le second. L'ouverture du fourneau des pipes donne une pente descendante par rapport au fumeur. De plus, le talon est large afin qu'on puisse poser la pipe debout. L'angle tuyau-fourneau est d'environ 135°. Les 3 pipes sont peut-être d'origine hollandaise. Elles se placeraient dans une fourchette entre 1680 et 1760 d'après leurs caractéristiques typologiques (Karklins, 2001).

## Conclusion

La fouille du site de l'Embouchure de la rivière de Baillif confirme l'importance de l'activité industrielle dans les premiers temps de l'installation du bourg. L'analyse du mobilier céramique du site a permis de connaître les besoins d'une habitation-sucrerie. Ainsi, on a pu déterminer à partir de l'analyse de céramiques sélectionnées, les formes régulièrement utilisées pour la production sucrière. Également, nous avons appris la provenance toute relative de ces formes à sucre et de ces pots à mélasse. Ces deux formes représentent à elles seules près de 98 % des fragments. L'analyse stylistique permet d'avancer une certaine homogénéité de l'ensemble de la vaisselle industrielle.

Pour cet inventaire, il va de soi qu'on a été tributaire des documentations disponibles. Celles-ci sont loin d'être exhaustives, probablement. On a vu, par ailleurs, que nombre d'observations ont été sommaires et datent de la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle. Toutefois, le bilan semble positif, le site de l'Embouchure de la Rivière de Baillif a été, durant un demi siècle, un secteur dynamique en matière de production de sucre.

Franck BIGOT

## BASSE-TERRE Gare maritime

En vue de la construction d'une nouvelle gare maritime, le Port autonome de la Guadeloupe a entrepris la destruction d'un immeuble de bureaux construit dans les années trente. Le mode de démolition adopté, par arrachage des solins, a entraîné de profonds creusements et emporté des niveaux archéologiques. Malgré la prescription archéologique édictée en mars 2004, il a fallu l'intervention de la DRAC pendant cette phase pour faire arrêter ces travaux préliminaires et monter rapidement une opération de diagnostic.

Le terrain laissé à la disposition des archéologues était très largement creusé, chaotique, le fond de la fouille atteignant par endroits jusqu'à 1,50 m.

### Période historique

La prescription de diagnostic a été motivée notamment par les éléments de connaissance du quartier aux XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles. La parcelle (AN 662) est en effet située entre la mer et le cours Nolivos, à l'endroit où un incendie a détruit une rangée de maisons en 1844. Après cet incendie, une place a été aménagée, et il semblait possible de retrouver des niveaux d'incendie conservés. Malheureusement, le diagnostic a montré que les vestiges des XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles avaient été très endommagés par l'aménagement de la place puis par la construction et par la

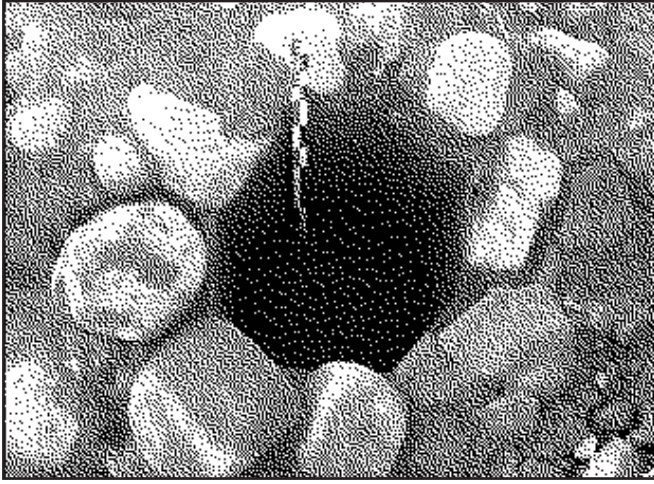
démolition de l'immeuble au XX<sup>ème</sup> siècle.

Le terrain a été exploré à la recherche de témoins de l'époque coloniale, tant en surface qu'en profondeur et sur l'ensemble des zones non atteintes par la démolition. Les principales découvertes sont réparties sur trois secteurs :

- Secteur est : structures 1, 2 et 3, correspondant à des aménagements de la place postérieurs à l'incendie de 1844.
- Secteur sud : ensemble de structures et concentration de mobilier colonial XVIII<sup>ème</sup>.
- Secteur nord : sous la longrine de l'auditorium : vestiges de murs XVIII<sup>ème</sup>.

Les explorations menées dans les autres secteurs n'ont pas donné de résultats, les vestiges ayant été détruits lors de l'aménagement de la place (milieu XIX<sup>ème</sup> siècle) ou lors des travaux de démolition qui ont précédé l'intervention archéologique.

Structure 1 : bloc de maçonnerie composé de galets, de moellons et de mortier de chaux, destiné au maintien d'un mât octogonal de 50 cm de diamètre. Les veines du bois sont encore visibles, il semble s'agir d'un résineux. Une gravure publiée dans "le Monde Illustré" du 11 février 1860 montre à cet emplacement un mât aux couleurs.



Structure 1

Structure 2 : lambeau de sol de chaux mis en évidence à proximité immédiate de la structure 1, mais sans lien stratigraphique.

Structure 3 : massif de maçonnerie situé à 9 mètres de la structure 1, qui lui ressemble par ses matériaux et par son volume. Ce massif était probablement destiné à supporter une statue ou un petit monument. Il pourrait s'agir d'une stèle élevée à la gloire de la République (information R. Béléus).

## Le secteur sud

Au premier plan, en limite des remblais, on distingue la base d'un mur en concordance avec un pavage légèrement en pente vers la mer. Cette construction pourrait correspondre au mur brise-lames d'avant l'incendie de 1844, dans lequel une ouverture était ménagée (seuil). Il est dans l'alignement du plan de 1749.

Le massif de béton posé sur le pavage ancien est à rapprocher de l'immeuble démoli juste avant l'intervention archéologique (assise de fondations ?). Il s'inscrit dans le cadastre actuel.

Aux abords de ces structures, le terrain était très remanié par les travaux récents, mais aussi par l'aménagement de la place vers 1850. De nombreux vestiges céramiques ont été découverts dans des poches de sédiment remanié ; ils présentent des traces de feu dues à l'incendie de 1844.

Ce secteur a été recouvert d'un remblai lors du nivellement du terrain pour l'aménagement de la place.

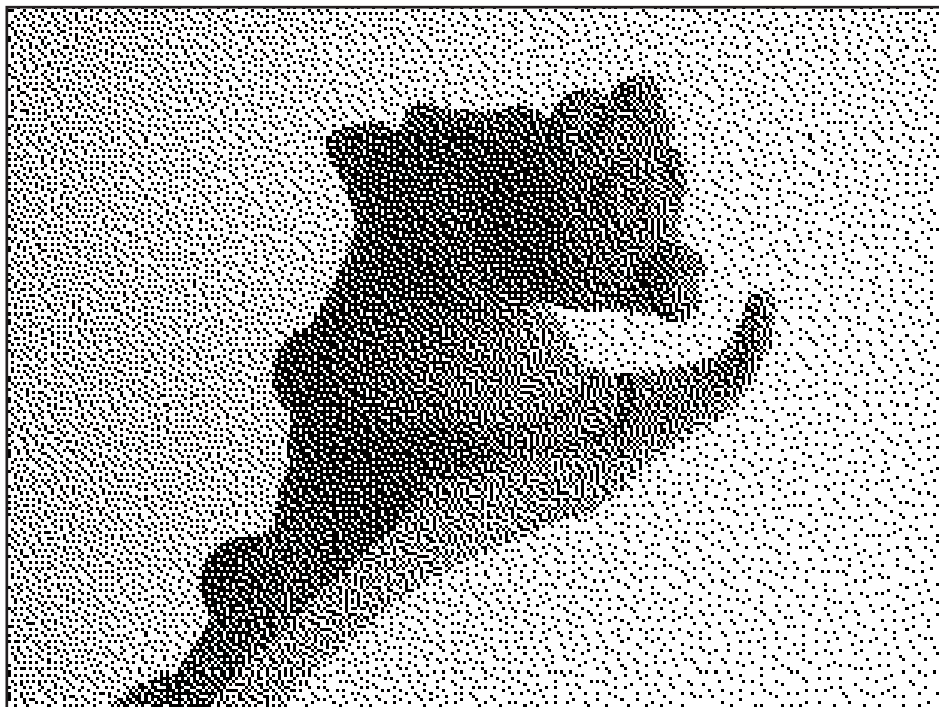
Le secteur nord : Des restes de murs anciens enduits à la chaux ont été intégrés dans les longrines supportant l'auditorium qui jouxte la zone fouillée.

## Période précolombienne

Bien que la présence de niveaux amérindiens ne fut pas connue dans ce secteur, le contexte était favorable. En effet, par sa situation topographique du



Le secteur sud (la mer est vers la gauche de la photo).



Adorno externe de vase à deux trous.  
On peut voir plusieurs figurations animales emboîtées.

site en pied de versant, le site a bénéficié d'un recouvrement de colluvions d'environ 1,50 m d'épaisseur qui a protégé les niveaux précolombiens, les mettant ainsi hors d'atteinte des terrassements récents.

La stratigraphie du site a permis de retrouver, sous les remblais modernes, des sables et des gravillons fortement humifères, riches en vestiges cédro-san-saladoïdes. La céramique y est fragmentée en petits tessons, parfois émoussés ou météorisés. La source émettrice de ces vestiges déplacés est nécessairement très proche. En dessous, apparaît un ensemble de niveaux de gros galets emballés dans une matrice de sables limoneux et de gravillons. La présence de grands fragments de vases écrasés en place entre les galets, qui n'auraient pu se conserver avec une sédimentation de type torrentiel ou colluvial, pourrait témoigner d'un tri intentionnel. A la base de ce niveau et sous celui-ci, le sédiment jusqu'alors très organique s'éclaircit et devient beige ; la céramique se fait plus rare, des restes de crabes abondent. Trois micro-sondages immergés dans la nappe phréatique on permis de repérer un niveau profond riche en tessons.

La couche archéologique principale, bien en place, s'étend à la partie inférieure de la couche de galets et au-dessous. Elle a été explorée dans deux secteurs de 6 m<sup>2</sup> et 2 m<sup>2</sup>. Le matériel qui en provient est très homogène et typologiquement très cohérent ; il se rapporte au Huecoïde. Les seuls éléments saladoïdes sont des très petits fragments probablement intrusifs.

Le mobilier céramique se compose de tessons parfois très grands (plus de 25 cm), et avec de très nombreuses possibilités de recollages. Il n'a subi aucun remaniement depuis son abandon. Les pièces les plus caractéristiques sont les vases à deux trous et les adorns externes ou internes. Une décoration incisée curvilinaire parfois accompagnée de croisillons les sur-

monte systématiquement. C'est une céramique à paroi extrêmement mince, lustrée et plus souvent encore polie, d'une excellente qualité technique avec une pâte très dure et sonore. La décoration est exclusivement plastique (incisée et modelée), sans peinture ni polychromie, à l'exception de deux tessons peints en rouge sombre.

La faune est très bien conservée et abondante. La malacofaune est constituée par une écrasante majorité de *Cittarium pica*. Les quelques *Strombus gigas* sont pratiquement tous débités. L'outillage lithique comporte quelques plaquettes lissées, et des silex de pétrographie variée.

Au regard de tous ces éléments, le gisement offre un potentiel exceptionnel pour tenter de résoudre la question de l'autonomie de la culture huecoïde. De plus, une partition chronologique du Huecoïde y est raisonnablement envisageable.

Le diagnostic archéologique de la gare maritime de Basse-Terre a été mené sous la responsabilité scientifique de Marie-Armelle Paulet-Locard, dans le cadre de la convention de collaboration N°2004-27-0004 avec l'INRAP.

Ont participé aux travaux de terrain : Antoine Chancerel, Christian Stouvenot et Tristan Yvon, agents de la DRAC. Marie-Emmanuelle Desmoulin, chercheur de l'inventaire et spécialiste de la ville de Basse-Terre, a contribué à la recherche historique et à la collecte de documents d'archives. Christophe Charlery, architecte du patrimoine, a apporté sa compétence dans l'interprétation des vestiges coloniaux mis au jour.

Marie-Armelle PAULET-LOCARD  
Antoine CHANCEREL

La parcelle diagnostiquée se situe à trois kilomètres au nord de Capesterre-Belle-Eau, de 400 à 1000 m du bord de la mer, sur un glacis incliné de 4 % vers la mer, entaillé sur le bord nord par la Ravine Corps de Garde.

Le site précolombien le plus proche est le site de "Grand Rivière 2", localisé à 1400 m au sud, dans un contexte topographique comparable. Les opérations préventives de la déviation de Capesterre-Belle-Eau, à environ 3 km, ont montré la présence de nombreux sites précolombiens dans des contextes tout à fait comparables. Aucun site colonial n'est repéré dans les environs.

Le diagnostic effectué sur cette parcelle a permis de mettre au jour dans la partie nord-ouest du terrain, deux cimetières coloniaux espacés d'une quarantaine de mètres, et couvrant une superficie d'environ 1000 m<sup>2</sup>. Trois sépultures ont été fouillées et relevées, livrant du matériel (boutons, clous de tapissier, bois de cercueil) et des informations permettant de situer ces cimetières du milieu à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. La présence notamment de boutons en verre à quatre trous permet de dire que ces cimetières étaient en fonctionnement après 1872 (1872 étant la date de l'invention du bouton à quatre trous).

Une enquête de voisinage a permis de recueillir auprès d'un des résidents les plus anciens de la localité, l'information selon laquelle il y aurait eu un cimetière consacré aux originaires d'Inde à proximité de la parcelle diagnostiquée, à l'époque de ses dix ans, soit vers 1930. Aucun souvenir ne subsiste quant au cimetière qui nous intéresse.

La fouille de trois des sépultures a permis d'obtenir des informations très importantes malgré une conservation des ossements qui ne permet pas d'aborder pleinement la biologie des individus.

La sépulture S13 montre un individu présentant des usures particulières des dents, qui peuvent être interprétées comme marqueurs d'activités. La première concerne les canines et premières molaires supérieures et inférieures gauches. Il s'agit d'une usure en V entre les dents adjacentes qui est assez fréquemment retrouvée à l'époque coloniale et qui est classiquement interprétée comme une abrasion due à l'usage de la pipe en terre.



Partie sud du cimetière C1 vue vers l'ouest



Tranchée T65, sépulture 13

La seconde concerne les deux prémolaires supérieures droites. Il s'agit d'une usure en ligne verticale sur la face disto-vestibulaire de la première prémolaire et sur la face mésio-vestibulaire de la seconde prémolaire, et dans une moindre mesure la face mésio-vestibulaire de la première prémolaire. Cette usure crée un canal vertical entre les deux prémolaires, cette particularité pouvant être due à l'usage des dents comme outils, probablement pour couper du fil.

Nous sommes en présence pour la première fois en Guadeloupe de cimetières archéologiques complets, donnant accès à l'intégralité des populations inhumées, la plupart des cimetières archéologiques connus étant en partie détruits. Il s'agit très probablement de cimetières d'habitation, réservés aux esclaves avant l'abolition de 1848 et dont l'utilisation se serait poursuivie avec les ouvriers agricoles, notamment ceux originaires d'Inde qui sont arrivés en masse à partir de 1854 et que l'on enterrait à l'encontre de leurs pratiques religieuses, l'incinération. Cette découverte est d'un intérêt primordial pour l'archéologie funéraire coloniale des Petites-Antilles par les questions qu'elle suscite quant à la présence même de ces deux cimetières espacés de quelques dizaines de mètres, leur fonctionnement, les populations qu'ils renferment.

Les artefacts mis au jour ainsi que les marqueurs d'activités qu'a permis de mettre en évidence la fouille de trois sépultures, ne sont qu'une infime partie des informations que renferment ces deux cimetières et qui pourraient nous être livrées par une étude plus poussée : leur fouille donnerait accès à l'organisation complète de ces cimetières.

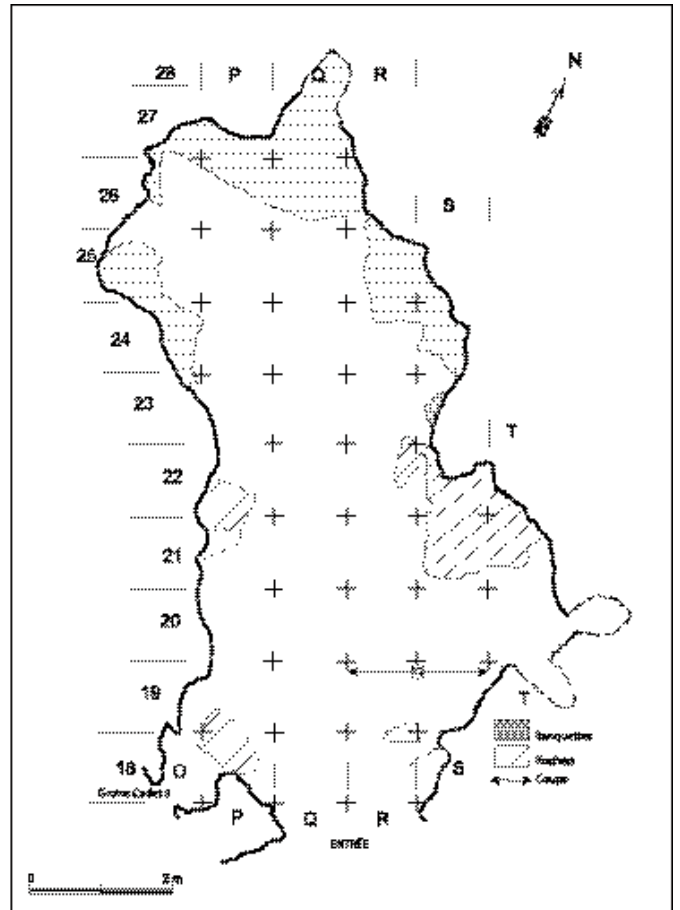
Rosemond MARTIAS

## CAPESTERRE DE MARIE-GALANTE Grotte Cadet 2 et 3

Cette grotte a été découverte en 2003 à proximité de Capesterre de Marie-Galante. Elle s'ouvre sur la plaine littorale qu'elle domine, à 250 m du bord de mer. La première opération de fouille effectuée en 2004 a livré des vestiges humains dispersés, dont certains portent des dégradations de surface pratiquées à l'état frais. A ceux-ci s'ajoute, à proximité, une sépulture de nouveau-né. Alors que cette dernière attesterait d'une utilisation funéraire de la cavité, la présence de vestiges humains éparpillés relèverait plus d'une pratique mortuaire qu'il reste à préciser. Nos objectifs étaient triples. Nous avons rencontré, lors de l'opération initiale, des difficultés dans la compréhension du mode de remplissage et du processus d'évolution postdépôtionnel. Il convenait de s'attacher les compétences d'un géomorphologue, en l'occurrence celle de A.

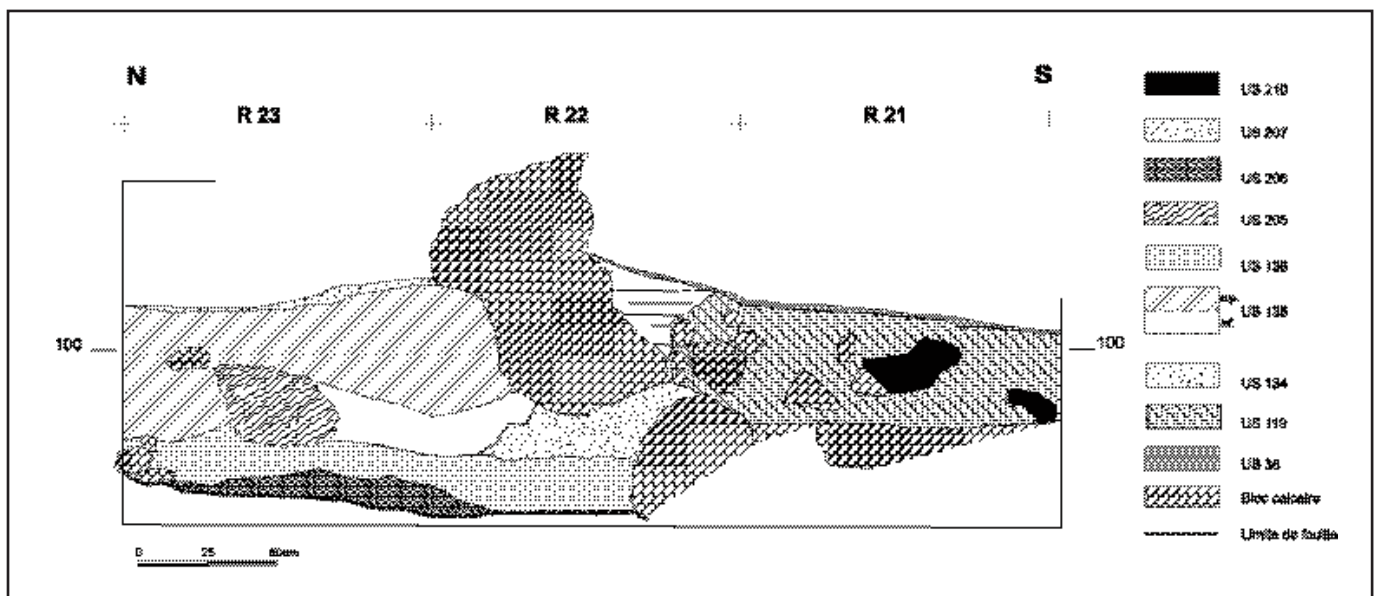
Lenoble (PACEA UMR 5199). Ensuite, un sondage profond devait permettre de vérifier une éventuelle occupation plus ancienne. Enfin, notre souhait était de terminer l'exploration des niveaux archéologiques et de récolter ainsi l'ensemble des vestiges humains, en prêtant une attention toute particulière à d'éventuelles structures. La poursuite de l'exploration de cette cavité a consisté à étendre les sondages tant horizontalement que verticalement en effectuant des observations stratigraphiques. Elles ont permis la reconnaissance de cinq unités lithostratigraphiques à dominante limoneuses. La plus profonde (unité 5) est à mettre en relation avec le fonctionnement ancien de cette cavité, à une période antérieure à l'abaissement du niveau marin. Les quatre unités supérieures se caractérisent par un caractère pulvérulent associé à une forte

teneur en matière organique suggérant une “préservation sèche” des différents constituants et témoignant ainsi d’une évolution extrêmement ralentie de cette fraction organique. Les unités 3 et 4 témoignent d’une fréquentation régulière de la cavité et montrent des litages alternés de phases de sédimentation anthropiques (charbons et cendres) et naturelles. L’unité 2 se caractérise par l’hétérogénéité des sédiments témoignant de remaniements en comblement de creusement. L’unité 1 correspond à la surface de piétinement. Cette cavité a été remaniée probablement anciennement jusqu’à un niveau profond ayant redistribué certains éléments géologiques et dispersé des vestiges archéologiques. Ensuite une sédimentation alternée s’est mise en place. La sépulture de nouveau-né, en place, serait à rattacher à l’unité 2. Cette association reste cependant à vérifier étant donné sa position haute. Nous avons pratiqué une fouille profonde dans le secteur médian (bandes 20 et 21) qui a montré des remaniements jusqu’aux niveaux géologiques (unité 5). Nous avons exhumé la partie manquante de la sépulture (US 92), ainsi que d’autres vestiges humains disloqués, dont certains montraient des atteintes de surface. Aucun indice d’une quelconque occupation antérieure n’a été mis en évidence. Le secteur du fond a été en partie exploré. Il a également montré des traces de perturbations, cependant moins profondes, puisqu’à certains endroits il subsiste encore un niveau amérindien en place. Les restes humains exhumés correspondent aux vestiges incomplets de deux ou trois adultes jeunes, d’un enfant et d’un nouveau-né. A l’exception de la tombe, aucun contact articulaire n’est préservé. Malgré cette absence de connexions, nous pencherions pour un apport de cadavres complets à l’état frais qui auraient alors rapidement subi des manipulations de désarticulations et de décharnement. Ces restes humains peuvent apparaître dispersés ou bien relativement regroupés. La concentration apparaissant sur la photo concerne les



Plan de la cavité et implantation de la coupe stratigraphique 12

deux éléments d’un avant-bras droit, un talus droit, tibia droit ainsi qu’une deuxième côte gauche. Aucune logique anatomique n’apparaît dans ce locus. Nous avons remarqué que le secteur ouest, justement en

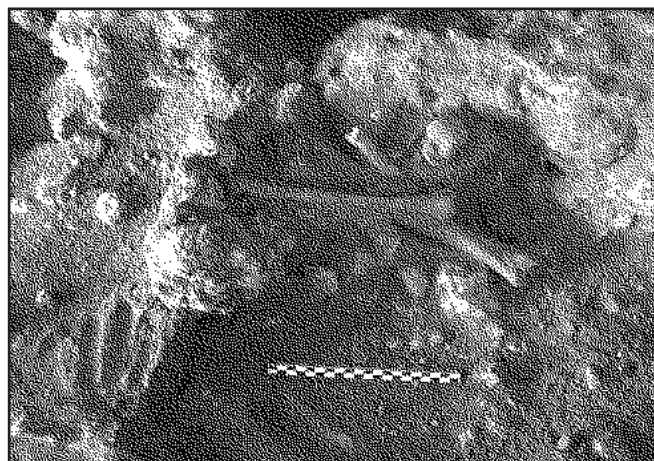


Relevé stratigraphique de la coupe 12



Vue de la cavité en cours de fouille avec le sondage profond dans la partie médiane (bande 20, 21)

raison d'une dispersion plus faible des restes anthropologiques, semblait ne pas avoir subi autant de perturbations que dans le reste de la cavité. On ne peut constater les stigmates présents sur les os sans évoquer la pratique du cannibalisme, qui cependant devra être confirmée par une analyse rigoureuse. Il est indéniable que la plupart des restes humains ont été manipulés, fracturés, séparés ou bien décharnés à l'état frais. Pour cette raison, il semble plus raisonnable d'évoquer des pratiques mortuaires, plutôt que funéraires. L'un des fémurs présente une perforation intentionnelle transversale à son extrémité distale qui évoque curieusement un système ayant pu servir à suspendre l'os par l'intermédiaire d'un lien. Les vestiges archéologiques se composent de nombreux tessons post-saladoïdes, d'une hache pétaoloïde et d'un fond complet de poterie. Ces deux dernières pièces, qui reposaient à l'écart dans des anfractuosités de la paroi, viennent conforter l'aspect rituel lié à ces dépôts humains. Les restes d'époque coloniale sont composés principalement de foyers, de rares tessons et fragments de tuyaux de pipe. Deux datations AMS ont été effectuées, l'une sur la sépulture et l'autre sur un os isolé. Les résultats placent l'utilisation "funéraire", avant le contact, dans la seconde moitié du XIIIe s. La tombe pourrait être un peu plus récente et avoir été installée au siècle suivant. Cette opération a donc confirmé le caractère tout à fait exceptionnel de cet ensemble où l'utilisation à des fins mortuaires/funéraires de la cavité est attestée par la présence de vestiges humains portant des traces évidentes de manipulations des cadavres. En outre, la grotte Cadet



Vue zénithale d'une concentration de restes humains en P22

constitue la seule cavité naturelle des Petites Antilles ayant livré des restes humains amérindiens. Les références sont à chercher aux Grandes Antilles où malheureusement le contexte archéologique est absent des publications, la biologie des défunts constituant la seule approche anthropologique. Tous les secteurs explorés ont livré du matériel, ce qui implique la perspective d'un dégagement complet du remplissage archéologique pour récolter l'ensemble des vestiges. Pour cela, il reste à dégager l'entrée et à terminer le secteur du fond, ce que nous proposons d'effectuer lors d'une ultime campagne.

Patrice COURTAUD (LAPP-PACEA)  
Arnaud LENOBLE (IPGQ PACEA)

Cette cavité a été choisie pour la réalisation d'un sondage archéologique car d'une part elle est, avec 50 m de développement, l'une des plus importantes de Marie-Galante, et d'autre part elle se situe non loin de la Grotte Cadet où un programme de recherche est actuellement mené par P. Courtaud (voir article supra). L'acquisition de données sur une éventuelle occupation humaine permettait de documenter l'environnement de la Grotte Cadet. Un sondage a été effectué en deux campagnes du 7 novembre au 5 décembre 2005.

La cavité se présente comme une galerie de grand diamètre divisée en deux tronçons séparés par un effondrement de la voûte créant une grande ouverture dans le plafond. Le sondage a été implanté dans l'entrée du tronçon extérieur en raison de la présence au sol de tessons de céramique précolombienne et d'une vaste avancée de la voûte de 2 à 5 m de hauteur formant un abri relativement confortable. Le sondage est un rectangle de 2 m sur 1 m, allongé dans le sens de la pente, soit dans l'axe de la galerie, dans une zone où l'on perçoit une accumulation d'éboulis provenant de l'effondrement et pouvant sceller d'éventuelles couches archéologiques.

Le sondage a mis en évidence une stratigraphie très nette constituée de 4 couches, de haut en bas :

1. remblai lité récent limono-caillouteux beige, de 10 à 20 cm d'épaisseur
2. terre limoneuse brun foncé, organique de 15 cm d'épaisseur avec lits de graviers et rares artefacts de la période coloniale (dont une plaque en fer) scellée par une couche très charbonneuse lenticulaire (foyer)
3. terre limoneuse brune à cailloux, de 0 à 15 cm d'épaisseur environ, avec lentilles cendreuses et charbons, et lits de graviers calcaires beige clair (remaniement probable de la couche sous-jacente) et contenant toujours du matériel colonial en faible quantité (ossements, verre). Cette couche recouvre la couche sous-jacente, sans aucune transition, indiquant soit une phase érosive soit d'importants terrassements anthropiques avant sa mise en place
4. limon induré beige clair à jaune, épais de 0 à 30 cm à blocs calcaires (brèche) et reposant sur le calcaire en place. On note des vides importants, notamment à l'interface du calcaire.

Les niveaux 1, 2 et 3 contiennent des tessons de poterie précolombienne, mêlés de matériel colonial (ossements, verre, fer) indiquant un remaniement des couches précolombiennes lors d'une utilisation historique du site.

Le sondage a mis au jour une sépulture précolombienne constituée d'une fosse ovale de 60 cm de grand axe contenant les ossements en connexion d'un indivi-



Vue de la sépulture précolombienne

du posé sur le dos et dont il ne reste que le tronc et une partie des membres qui étaient repliés sur le thorax (position fœtale). La fosse a été en partie creusée dans la couche 4 et occupe une dépression du substratum (creusement probable). Son remplissage est une terre brune d'aspect très semblable à la couche 3 qui la recouvre. Il est très probable que l'absence de plusieurs ossements (crâne, membres) soit liée à des perturbations précédant la mise en place de la couche 3, ce qui signifie que le niveau de creusement de la fosse a disparu. La sépulture a été datée par le radiocarbone entre 1254 après J.-C. et 1315 après J.-C., soit une date contemporaine de celles obtenues sur la Grotte Cadet 2.

L'étude anthropologique de cette sépulture est en cours (Thomas Romon). Par ailleurs cette grotte a fait l'objet d'observations sédimentologiques par A. Lenoble, chercheur à l'Université Bordeaux III. Vu le contexte sédimentaire très favorable, et la présence dans certaines couches phosphatées de restes vertébrés, elle devrait faire l'objet de sondages ultérieurs en collaboration avec le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris afin d'y collecter des informations paléoenvironnementales et paléozoologiques.

Christian STOUVENOT

# GOURBEYRE

## Cimetière dit des Jésuites - Bisdary



Tombe N°3

A la suite d'actes de vandalisme signalés par la mairie en février 2005, le service de l'archéologie et le service de l'Inventaire entreprennent conjointement une opération de recherches historiques et de relevés en vue d'une mise en valeur.

Le site avait été défriché par l'ONF dans le cadre de l'aménagement d'un sentier de randonnée, ce qui avait rendu visible une dizaine de tombes maçonnées. Ces tombes sont en mauvais état, certaines complètement effondrées. Aucune dalle gravée n'est alors visible. Les dégâts causés par les racines des arbres sont très importants.

Ce petit cimetière semble être attribuable à la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, donc après les jésuites, ce qui est en contradiction avec son nom d'usage (Cimetière des jésuites). Peut-être y aurait-il des tombes antérieures à celles visibles aujourd'hui. Cet ensemble pourrait aussi appartenir à une autre habitation. Une recherche des actes de propriété est en cours.

Les travaux de terrain ont consisté au dégagement des structures et à leur relevé en plan.

Marie-Armelle PAULET-LOCARD



Plan général du cimetière

Le site de Bisdary est localisé sur la commune de Gourbeyre, au sud de la Côte-Sous-le-Vent de la Basse-Terre de Guadeloupe. Il est situé sur un petit plateau à 100 m d'altitude sur les contreforts des Monts Caraïbes et de la chaîne centrale, à 1 kilomètre du bord de mer. Il est incisé au sud par la rivière Sens et est bordé au nord par un talus. Des vestiges archéologiques ont été repérés par le SRA Guadeloupe dans les déblais de sondages géotechniques. En raison d'un projet de lotissement, l'INRAP a réalisé le diagnostic du site en mai 2004, puis sa fouille en février et mars 2005.

Le diagnostic a permis d'appréhender la configuration générale du site : Une zone d'habitat, caractérisée par de nombreuses structures en creux situées sur le plateau et une zone dépotoir principalement céramique attribuée au cédro-san saladoïde final (entre 500 et 800 ap. J.-C.) localisée au pied du talus, en marge de la zone d'habitat. Les vestiges sont enfouis entre 10 et 70 cm de profondeur.

Les conditions de conservation dans le sol volcanique acide sont correctes. Le matériel organique et/ou carbonaté (en particulier les restes de crustacés, de coquilles et d'os) n'est quasiment pas conservé. Les premiers centimètres du terrain ont subi l'action des labours en relation avec la culture de la banane.

La fouille a été subdivisée en 2 étapes : la fouille du dépotoir et la fouille de l'habitat.

Afin d'en obtenir un échantillon significatif, le mobilier du dépotoir a été prélevé à l'aide d'une pelle mécanique selon des tranchées parallèles, orientées dans l'axe de la pente et distantes de 7,5 m (1 tranchée toutes les 3 largeurs de tranchées). Il a été isolé par passes de 2,5 par 3 m de longueur et 10 cm d'épaisseur. Afin de tester la pertinence du prélèvement mécanique et d'appréhender la mise en place du dépotoir, deux sondages manuels de 2 m<sup>2</sup> chacun ont été effectués de part et d'autre du dépotoir. Enfin, l'ensemble de l'emprise du projet a été décapé mécaniquement. Chaque structure en creux repérée a été fouillée manuellement et relevée.

La fouille de ce site a permis de préciser les résultats du diagnostic. Une organisation de l'espace se dessine. Plusieurs zones de concentration de structures peuvent être observées. Une première dans l'angle nord-ouest du terrain, sous le dépotoir. Trois sépultures sont associées à cette zone. La seconde concentration de structures est localisée dans l'angle sud-est du terrain. Elle comprend plusieurs petites concentrations séparées par des espaces exempts de structures. Ces concentrations correspondent sans aucun doute à l'emplacement des carbets sans qu'aucun plan précis ne puisse être établi. Une sépulture est associée à cette zone.

La mise en place du dépotoir de Bisdary reste assez confuse. D'abord parce qu'une grande partie du mobilier archéologique généralement retrouvé dans les zones de rejets amérindiennes, à savoir la faune, n'est ici, pour des raisons pédologiques, pas conservée. De ce fait, la lecture des couches et lentilles, clairement identifiées sur d'autres sites (Tourlourous de Marie-Galante, Cathédrale de Basse-Terre) était ici impossible. Ensuite, la localisation du dépotoir, dans une pente, entraîne des phénomènes de colluvionnements, qui, ajoutés aux bioturbations et au très probable arrangement anthropique du dépotoir, en brouille la lecture.

Ainsi, c'est par l'étude du mobilier céramique que deux zones de rejet plus importantes ont pu être identifiées.

La "forêt" de trous de poteaux mise au jour à Bisdary ne permet pas de reconstituer des plans de carbets comme cela a pu l'être sur d'autres sites (à Moulin à Eau pour la Guadeloupe, mais surtout à Golden Rock à Saint Eustache où la reconstitution a été particulièrement poussée). Tout au plus peut-on mettre en évidence deux zones séparées par un grand espace vierge. Au sein de la zone sud, la plus vaste, apparaissent des concentrations de structures fossoyées qui correspondent sans aucun doute à des emplacements de carbets. Ceux-ci pourraient être circulaires ou ovoïdes avec un rayon compris entre 3 et 6 m. Il apparaît, au vu des décapages importants permis par l'archéologie préventive que l'habitat cédro-san-saladoïde suit une organisation et une évolution relativement anarchique. Ceci est corroboré par les exemples ethnographiques.

D'un point de vue typologique, le matériel céramique de Bisdary correspond à la phase finale du Cédro-san-saladoïde. Deux zones de rejet préférentiel, séparées d'une quarantaine de mètres, ont été identifiées au sein du dépotoir. Il y a évolution du mobilier céramique entre ces deux zones. La plus ancienne est caractérisée par une très forte diversité, tant morphologique que décorative, alors que la plus récente présente un matériel plus basique. Il s'opère une sorte de glissement progressif vers une production aux styles et aux modes décoratifs plus simples et moins diversifiés. Cependant la continuité de la production entre ces deux secteurs est indéniable, les céramistes du site conservent les éléments les plus forts du fond commun culturel. L'assemblage céramique de Bisdary correspond à la phase finale du Cédro-san saladoïde final. Les datations au carbone 14 calent l'occupation du site entre 600 et 900 ap. J.-C. (années calibrées). En Guadeloupe, des datations similaires ont été obtenues pour les sites de Tourlourous de Capesterre-de-Marie-Galante et de Rivière du Grand Carbet de Capesterre-Belle-Eau. Ces deux sites ont livré du mobilier céramique proche de celui de Bisdary.





Vue générale de la fouille

Les quatre sépultures fouillées à Bisdary s'inscrivent tout à fait dans les pratiques funéraires amérindiennes identifiées dans les Petites-Antilles. Ce sont des sépultures primaires simples. L'individu est inhumé sur le dos ou sur le côté, les membres inférieurs hyperfléchis, dans une petite fosse ovale. Il n'y a pas d'orientation préférentielle.

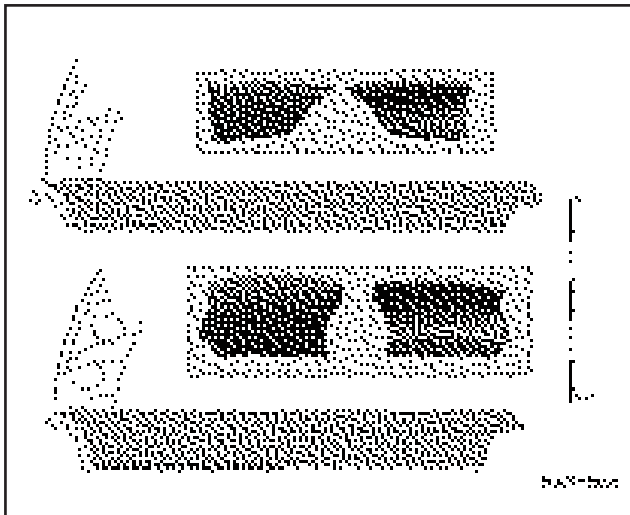
Trois ont livré du mobilier céramique associé au défunt, il s'agit à chaque fois d'un demi vase, divisé avant son dépôt, la partie retrouvée n'est pas fragmentée. Ces vases, s'ils sont remarquables par rapport au reste de l'assemblage, s'intègrent complètement dans la typologie cédro-san-saladoïde final. La lacune en sépulture, par rapport à la taille du site et à sa durée d'occupation est ici flagrante et ne peut pas s'expliquer uniquement par la mauvaise conservation du matériel organique. Il y a sélection des inhumés et d'autres pratiques funéraires, non encore identifiées, sont très certainement réservées au reste de la population.

De part sa localisation, en altitude, à l'intérieur des terres, le site de Bisdary est invisible du large. Cette situation est assez peu documentée en Guadeloupe où les sites amérindiens les mieux connus sont en bord de mer ou à proximité. Replacé dans le contexte régional, seul le site de Ruelle des Roches Caraïbes à Baillif présente une configuration similaire : Habitat et dépotoir localisés sur un glacis s'appuyant contre le versant ouest (sous le vent) de la chaîne axiale de la Basse-Terre, à plus d'une centaine de mètres d'altitude, directement au dessus de rivières relativement

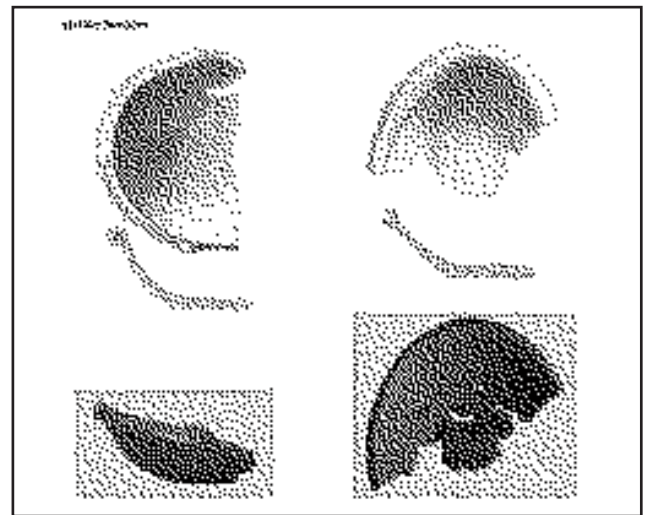
importantes et encaissées. Il a livré des vestiges d'habitat, une sépulture et une zone de rejet dont le mobilier céramique a été attribué au Cédro-san-saladoïde et est contemporain de celui de Bisdary. Il ne faut cependant pas perdre de vue que ces occupations sont souvent longues, celle de Bisdary, par exemple, a probablement duré plusieurs siècles.

Le site archéologique de Bisdary est un site de hauteur, déconnecté du bord de mer, qui a été occupé pendant plusieurs siècles à la fin du saladoïde. Il y a évolution spatiale de l'habitat et de la zone de rejet au cours du temps. La chronologie suivante peut être proposée, sur 300 ans, sans pouvoir préciser la durée de chaque phase.

1. Installation de l'habitat dans la pente du secteur nord vers 600 ap. J.-C. La sépulture 4 correspond à cette phase ;
2. Mise en place du dépotoir à proximité de l'habitat, préférentiellement vers l'ouest. Les sépultures 1 et 2 correspondent à cette phase qui doit être quasiment contemporaine de la précédente ;
3. Déplacement de l'habitat vers le sud sur le plateau. Il y a un espace entre l'ancien et le nouvel emplacement. La sépulture 3 correspond à cette phase ;
4. Déplacement du dépotoir vers l'est mais celui-ci reste dans la pente. Le mobilier céramique évolue entre la première phase du dépotoir et celle-ci, il se simplifie en style et en décor, annonçant la période suivante (Post-saladoïde). Il demeure cependant Cédro-san-saladoïde.



Mobilier céramique, les plats creux



Céramiques associées aux sépultures



La sépulture 4 (st 324)

Le site continue ensuite à être fréquenté, un poteau conservé a été daté à 890-100 cal AD et trois échantillons de charbon, provenant de fosse contenant du mobilier sans équivoque cédosan-saladoïde et typologiquement très proche de celui de la zone récente du dépotoir, sont datés de la fin du XII<sup>ème</sup> au début du XIII<sup>ème</sup> siècle. Cette anomalie n'est pour l'instant pas expliquée.

Ainsi, de part sa localisation et sa chronologie, le site archéologique de Bisdary est d'un intérêt majeur pour la connaissance archéologique de la Guadeloupe, mais aussi pour la compréhension de l'évolution de la culture saladoïde vers les cultures post-saladoïdes des Petites-Antilles.

Thomas ROMON, Pascal BERTRAN,  
Pierrick FOUERE et Matthieu HILDEBRAND

---

## GOYAVE

### La Rose

---

Le projet de construction d'un centre commercial a donné lieu à la réalisation d'un diagnostic archéologique dans un secteur où plusieurs indices d'occupation de l'époque précolombienne étaient connus. Le terrain concerné se situe au pied d'un morne, au nord de la rivière La Rose dont une des berges a été rehaussée par un enrochement afin de parer aux crues. Elle est limitée à l'est par la RN1 et à l'ouest par la D33.

Du mobilier archéologique a été mis au jour lors de

l'intervention. Il est constitué de deux éclats de silex et de quelques tessons de céramique tournés et non tournés, souvent de petite taille. Leur taille, leur aspect émoussé et le fait de trouver du mobilier d'époque coloniale et précolombienne dans les mêmes niveaux laissent à penser que leur présence est dû à un colluvionnement. Le site se situerait donc quelque part plus haut sur le morne.

Rosemond MARTIAS

---

## LE MOULE

### Palais Sainte-Marguerite

---

Du 30 octobre au 6 décembre 2005, l'INRAP a effectué un diagnostic archéologique sur le projet de lotissement SARL BOMBOU à Palais-Ste-Marguerite au Moule (Guadeloupe). La surface du projet est de 12 593 m<sup>2</sup>. Le site précolombien céramique majeur de Palais reconnu par Mattioni au siècle dernier est localisé sur la parcelle tangente au sud. Une prospection récente menée par le SRA avait permis de récolter moins d'une dizaine de tessons résiduels très petits et érodés de céramique non-tournée, un éclat de silex et un galet de roche volcanique. Ces éléments ont motivé la prescription archéologique sur ce projet.

Au total, 15 tranchées totalisant 1 192 m<sup>2</sup> (soit 9,5 % de la surface du projet) ont été effectuées. Le substrat, calcaire, est sub-affleurant sur l'ensemble du terrain qui se développe en marches d'escalier et est recouvert d'un sol plus ou moins épais : de quelques centimètres sur le plateau jusqu'à 80 centimètres dans la pente. Ce sol est constitué d'un horizon 0 (humus) sur un horizon A (argilo-humique) très mince sur un horizon C (substrat altéré) d'épaisseur variable. Dans les tranchées T9 et T14, une petite doline de presque un

mètre de profondeur, comblée d'argile brune, a été trouvée. Des tas oblongs de pierres sont dispersés sur le terrain, ce sont les vestiges du « nettoyage » du terrain au bulldozer

Un peu plus de 5 Kg de matériel archéologique a été trouvé. Il s'agit principalement de tessons de céramique tournée (grandes jattes et jarres), de céramique vernissée et de briques et tomettes. Son attribution chronologique est indéniablement coloniale et postérieure à la seconde moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Les concentrations les plus importantes proviennent des tas résultant du « nettoyage » du terrain au bulldozer. Aucune structure archéologique ni matériel amérindien n'ont été identifiés.

Ce diagnostic archéologique permet de proposer une délimitation à l'emprise septentrionale du site précolombien de Palais. Celui-ci est localisé en amont de la ravine qui sert de limite orientale au projet de lotissement.

Thomas ROMON

---

## LE MOULE

### Baie-du-Nord-Ouest

---

Le site de Baie-du-Nord-Ouest découvert en 2004 consiste en un amas coquillier de 85 m de longueur et de 6 à 8 m de largeur localisé sur la côte ouest de la Baie-du-Nord-Ouest, à environ 10 m du bord de mer. L'amas se présente sous la forme d'une butte de 50 cm de hauteur posée sur une plate-forme rocheuse dominant la mer de 3m (ancienne terrasse pléistocène). Le gisement n'est quasiment pas recouvert de sédiments et est constitué de coquillages entiers ou fragmentés, essentiellement des lambis, mêlés à des

blocs de corail ou de calcaire. Lors de sa découverte ont été récoltés à sa surface deux lames de hache en lambi, un éclat de silex et un gros nucléus de silex. L'absence de céramique pouvait indiquer une possible attribution précéramique. Un petit site céramique est toutefois à signaler sur la pointe au nord du gisement. La configuration du gisement, et en particulier la présence de blocs dans l'amas, pourrait indiquer qu'il s'agit d'un dépôt naturel de tempête.



Mobilier de la couche 1

Un sondage permettant d'étudier cette question et de documenter le site éventuel a été réalisé les 18 et 19 mai 2005. Il a été implanté sensiblement au milieu de l'amas, sur le sommet de la butte. Les éléments archéologiques ont été récoltés directement à la fouille (pas de tamisage). La stratigraphie est très simple et montre deux couches superposées : de haut en bas : une couche lenticulaire de 10 à 20 cm d'épaisseur constituée de fragments de coquilles et de blocs de calcaire ou de corail. La matrice est peu abondante et constituée d'un limon sableux à débris coquilliers, sauf la frange supérieure qui est complètement lavée. Les éléments d'industrie sont limités à de rares éclats de silex (7) ainsi que quelques tessons de céramique de type non tournée, de très petite taille et fortement émoussés (roulés).

une couche inférieure argileuse brun rouge de 15 cm d'épaisseur contenant encore quelques éléments coquilliers, essentiellement de gros fragments de lambis et qui a livré 2 éclats de silex. Elle repose directement sur le substrat calcaire qui présente ici une topographie mamelonnée irrégulière.

Le contenu de la couche supérieure (tessons de céramique roulés, cortège de malacofaune très diversifié, avec notamment de petites espèces non consommables, blocs de corails, blocs rocheux) montre que l'on a affaire à un ensemble probablement déposé et redistribué lors de tempêtes. L'absence d'enfouissement pourrait indiquer que ce dépôt est relativement récent. Toutefois, la présence d'éléments archéologiques (céramique, haches en lambis, silex) indique que ces dépôts se sont constitués aux dépens de dépôts archéologiques pré-existants. Leur localisation est à rechercher en direction de la mer, éventuellement à l'emplacement de l'actuelle Baie du Nord-Ouest où aurait pu exister un cordon sableux supportant ces sites, cordon ayant pu être ultérieurement

détruit par des tempêtes ou un phénomène cyclonique.

La couche inférieure apparaît comme un sol pédologique recouvrant le calcaire et ne comportant aucune trace d'érosion ou d'apports extérieurs soudains. Les éléments archéologiques qu'elle contient, peu émoussés, mais parfois altérés, peuvent donc être considérés comme étant quasiment en position de dépôt anthropique.

Deux datations ont été réalisées sur du lambi *Strombus gigas*, dont une lame de hache. Les résultats sont :

Le site de Baie-du-Nord-Ouest découvert en 2004 (85 m de longueur et de 6 à 8 m de largeur localisé Nord-Ouest, à environ 10 m du bord de mer. L'amas butte de 50 cm de hauteur posée sur une plate-forme

Ces datations peuvent s'insérer dans le schéma de mise en place décrit ci-dessus : la couche supérieure contenant à la fois des éléments céramiques et précéramiques (env. 1150 BC) ce qui atteste de sa mise en place secondaire remaniant des dépôts archéologiques actuellement détruits. Par contre la couche inférieure présente aussi une occupation probablement précéramique et apparemment plus récente que les vestiges précéramiques retrouvés dans la couche supérieure. Ce gisement, fortement perturbé, se prête assez peu à des investigations complémentaires tout au moins dans l'état où il est connu. Il témoigne toutefois d'une ou plusieurs occupations précéramiques dans ce secteur.

Christian STOUVENOT

---

## PETIT-BOURG

### Fonds Barbotteau

---

Le projet d'aménagement est localisé à l'ouest de Barbotteau, au lieu-dit Fonds Barbotteau. La parcelle dans sa limite ouest surplombe la rivière à Goyave. Au nord se situe une carrière et au sud la route de la traversée vient fermer la parcelle. Le terrain d'une superficie de 32 000 m<sup>2</sup> forme une cuvette inclinée vers la rivière.

Malgré un contexte topographique favorable la parcelle diagnostiquée n'a livré aucune structure archéologique ni aucun mobilier.

Anne-Christine NALIN

---

## PETIT-BOURG

### Daubin

---

Du 12 au 14 avril 2005, l'INRAP a effectué un diagnostic archéologique sur le projet de lotissement SARL "La vieille distillerie" à Daubin, Petit-Bourg (Guadeloupe). La surface du projet est de 9000 m<sup>2</sup>. Le contexte favorable à la présence d'amérindien a motivé la prescription archéologique sur ce projet. Il est localisé sur une légère crête dominant la rivière du Coin. Le terrain est organisé en deux plateaux horizontaux séparés par une rupture de pente très abrupte de 3 à 4 m. Le plateau nord est boisé et accueille l'ancien Hôtel Eden. Le plateau sud est en herbe.

Au total, 12 tranchées totalisant 325 m<sup>2</sup> (soit 3,6 % de la surface du projet) ont été effectuées. Elles ont montré le sol actuel très peu épais (quelques centimètres), qui repose soit directement sur des argiles orangées correspondant à l'altération du substrat, soit sur un tuf calcaire (anciens parkings et voies de circulations de l'hôtel) qui repose sur des argiles brunes renfermant des débris modernes (plastique, verre, ferraille) et des restes de matière organique (charbon), au-dessus des argiles orangées d'altération du substrat. Il n'y a donc pas de sol à proprement parler.

La parcelle diagnostiquée a été aménagée, très probablement au cours de la construction de l'hôtel. Seul du matériel contemporain a été retrouvé dans les remblais. Aucun matériel ni aucune structure archéologique n'a été identifié.

Thomas ROMON



Tranchée 6 depuis le sud

---

## PORT-LOUIS

### Pointe des Mangles 2

---

Le site a été repéré à 1,5 km au nord de l'agglomération de Port-Louis en avril 2005 à l'occasion d'une courte prospection archéologique de ce secteur présenté comme favorable à des occupations précéramiques. Au sol, le gisement se présente comme une concentration de mobilier coquillier très fragmenté

mêlé à de rares éléments lithiques : éclats de silex et galets d'andésite. Le site est localisé sur le dos du cordon sableux littoral, large ici d'environ 70 m et qui présente un pendage de 3 à 4 % vers la zone de mangrove située à l'est. La concentration en surface est allongée parallèlement au rivage sur environ 70 m de lon-

gueur et apparaît en position très interne, le long de la zone de mangrove. Six petits sondages ont été réalisés en octobre 2005 pour tenter de délimiter l'extension du site et de préciser sa stratigraphie et un sondage de 4 m<sup>2</sup> a été entrepris afin de disposer d'une vision en plan plus large de la couche archéologique, permettant de mieux identifier des zones non perturbées pour le prélèvement des échantillons à dater. A total 6,25 m<sup>2</sup> ont été fouillés et tamisés à 3 mm. Le tri dans les tamis a été fait sur le terrain.

Là où la couche archéologique a été traversée, la stratigraphie présente la même succession de haut en bas :

- sable brun humique de 10 à 20 cm d'épaisseur, à racines abondantes, pouvant présenter des perturbations récentes dans sa partie supérieure. C'est dans cet horizon, plus précisément près de sa base, que se situe la couche archéologique coquillière, dont l'épaisseur ne dépasse pas 10 cm. La densité de coquille varie entre 7,5 à 1,5 kg/m<sup>2</sup>.
- sable beige clair, corallien, dont la transition avec l'horizon supérieur est assez progressif. De rares éléments archéologiques, en particulier de la céramique, ont été retrouvés dans cet horizon. A proximité de la nappe, ce niveau peut être fortement induré.

Le mobilier archéologique de la couche principale est essentiellement coquillier, avec de rares éléments lithiques. Les restes les plus abondants sont les lambris -Strombus gigas- (247 restes) représentés par des fragments de coquilles mais aussi par des individus juvéniles entiers (24 individus). Aucune coquille dotée de perforation intentionnelle n'a été retrouvée.

Viennent ensuite les burgos -Cittarium pica- (111 restes), d'autres taxons sont présents en moindre proportion : Arca zebra (27 restes), Codakia orbicularis (21 restes). Les restes de crustacés sont anecdotiques et les restes de vertébrés sont absents. Le mobilier lithique trouvé en stratigraphie consiste en six éléments : deux galets en roche volcanique dont un percuteur en andésite, deux éclats en silex et deux petits nucléus en silex.

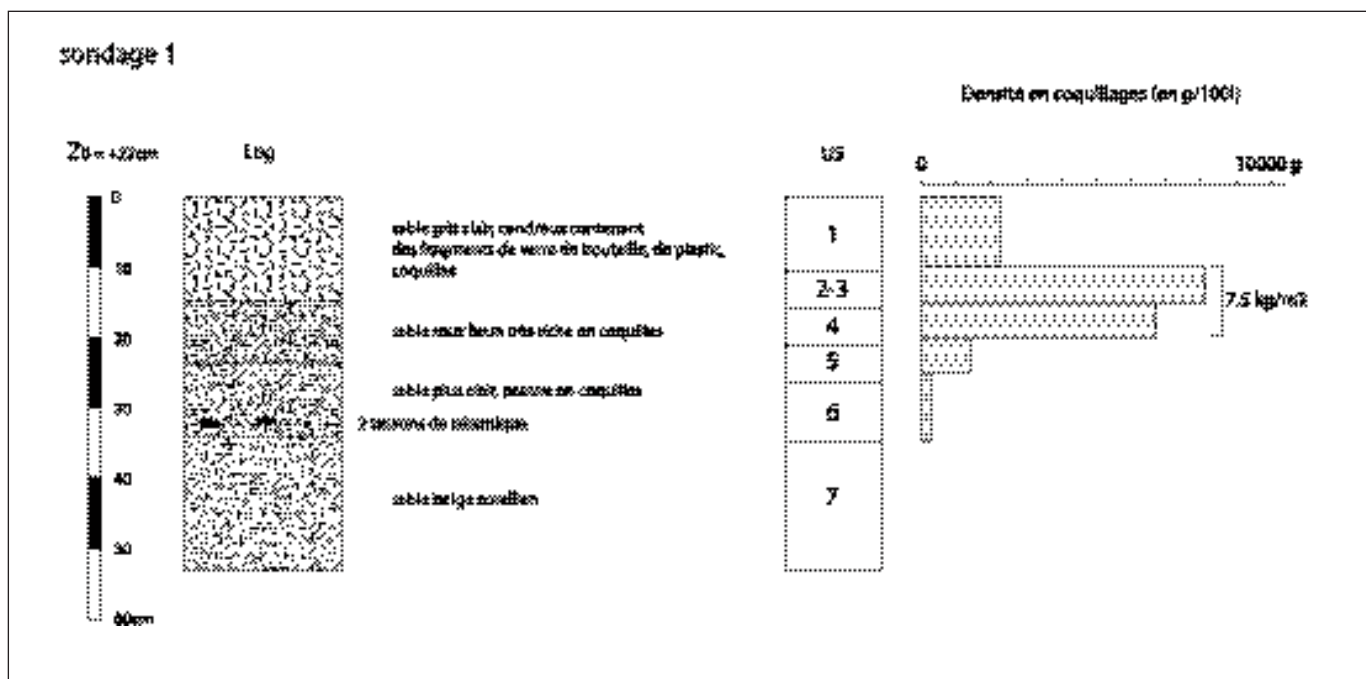
En deux points la couche inférieure de sable beige a fourni du mobilier archéologique :

- sondage 1 : deux tessons de céramique, récoltés à une dizaine de centimètres sous la couche coquillière et un éclat de silex. L'un des tessons de céramique et un bord peu épais portant une papule dont le type est huécoïde ou saladoïde ancien
- sondage 7 : un fragment de platine à manioc, posé à plat à 10 cm sous la couche coquillière principale

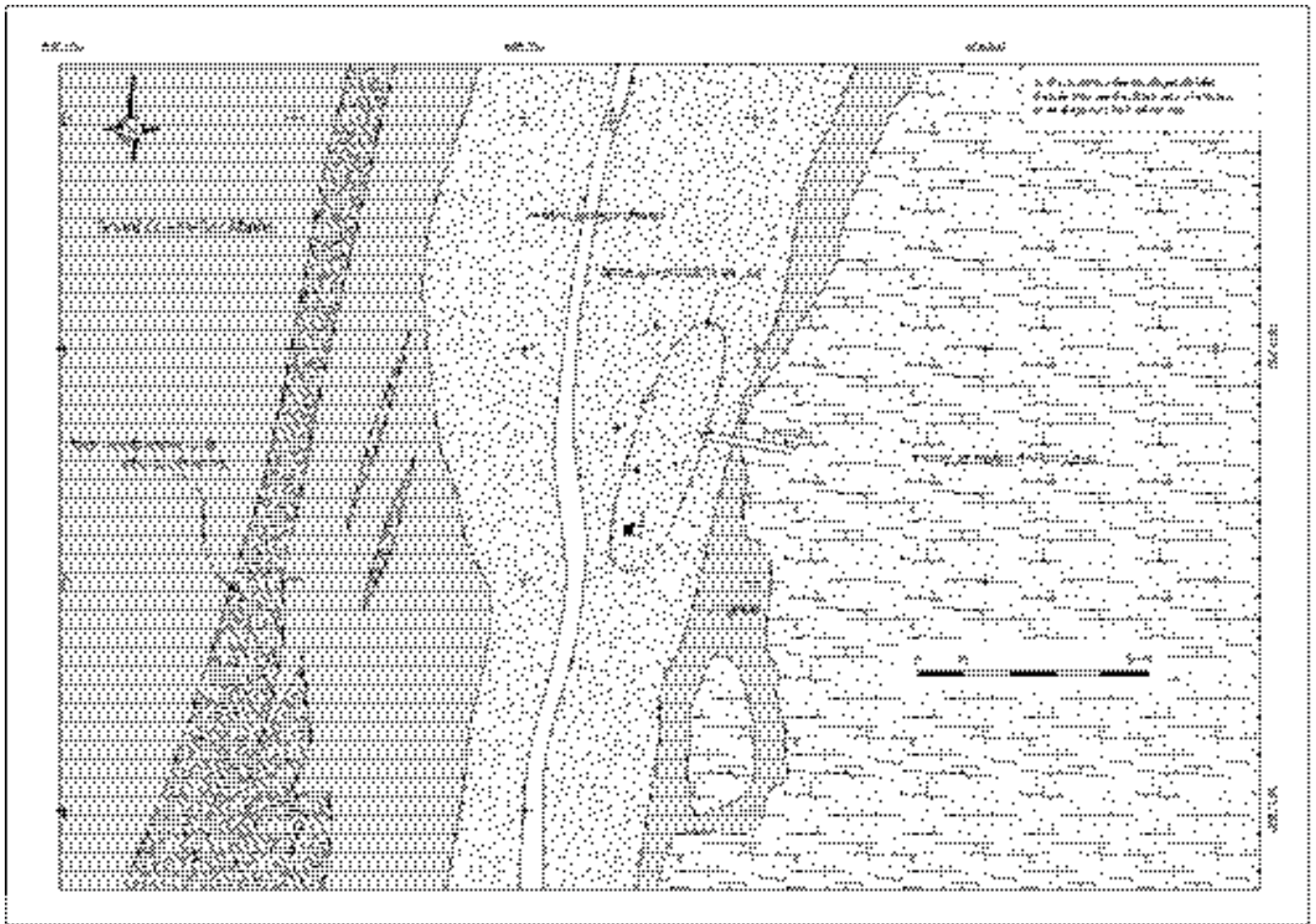
La taille de ces fragments (plus de 6 cm) rend peu vraisemblable l'hypothèse d'intrusions (par exemple par les terriers de crabe)

Les datations radiocarbone réalisées sur la couche coquillière sont également ambiguës et présentent entre elles un écart d'environ 300 ans, les deux dates réalisées sont :

Echantillon	Prof.	Code ERL	BP	BP error	δ <sup>13</sup> C	2σ (95,4%)
PDM-S7-A3	28 cm	9067	2116	48	-2,0	85 AD - 390 AD
PDM-S7-D1	22 cm	9068	2389	46	-1,8	266 BC - 72 AD



Shéma stratigraphique et densité de mobilier



Localisation du site

En conclusion, ce gisement apparaît pour l'instant mal caractérisé et plusieurs hypothèses restent valides :

- une occupation précéramique tardive, la présence de céramique étant alors considérée comme intrusive
- une occupation céramique précoce (huecoïde ou saladoïde ancienne) dont la fonction spécialisée (collecte de coquillage) expliquerait la rareté des éléments céramiques dans les couches archéologiques
- de multiples occupations quasi-contemporaines dont certaines pourraient être le fait de groupes céramiques et d'autres de groupes précéramiques. Ce site pourrait alors être le témoin d'une période de contact entre les deux cultures.

Dans tous les cas de figure ces (ou cette) occupations correspondent à des activités spécialisées orientées vers la collecte et la consommation de ressources animales marines et en particulier de coquillages. La surface limitée des investigations n'a pas permis de mettre en évidence une structuration interne du site (comme les aires d'activités et foyers décrits à la Baie Orientale par D. Bonnissent) ni d'éventuelles chaînes opératoires.

Christian STOUVENOT

La poursuite des recherches sur l'activité minière de l'île de Saint Barthélemy, débutées en 2004, a porté d'une part sur de nouvelles investigations sur les travaux souterrains mais a aussi conduit d'autre part à mettre en évidence une étonnante survivance technologique dans le domaine du creusement des matériaux rocheux avec la persistance jusqu'à des dates peu anciennes de la méthode de terrassement par le feu.

Les recherches sur les travaux miniers

La campagne de prospection 2004 avait mis en évidence l'existence sur l'île de deux zones principales de travaux miniers avec, d'une part, des recherches pour le plomb et l'argent à caractère polyphasé avec puits et galeries dans le secteur de Petite Saline en partie centrale de l'île et, d'autre part, des travaux de recherches pour le cuivre à l'Anse à la Raine sur la côte sud-ouest.

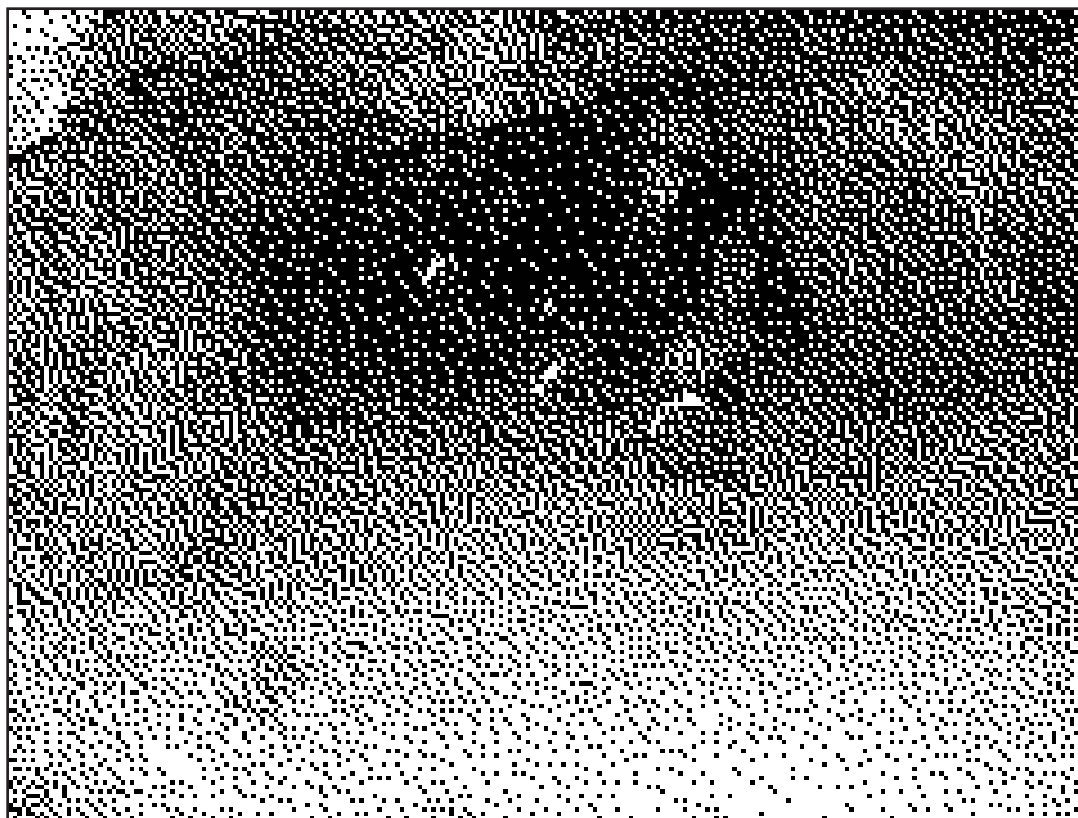
Ces travaux ont été réalisés pour l'essentiel entre 1867 et 1871 par une compagnie formée à partir d'initiatives locales, la SAINT BARTHOLOMEW LEAD MINING COMPANY.

La fouille des travaux miniers de Petite Saline fera l'objet d'une campagne en 2006, en particulier dans le but d'amener des éléments chronologiques, au moins relatifs, dans les différents travaux souterrains. La présente campagne s'est trouvée axée sur des travaux de désobstruction de la galerie de l'Anse à la Raine.

Le site, rapporté dans les archives suédoises comme les travaux de "Ballast Bay", consiste dans des recherches avec un puits creusé sur le versant et une galerie ouverte au ras de la mer.

La prospection de surface a permis de localiser le puits vertical, aujourd'hui comblé pour éviter que le bétail y chute, qui avait été creusé sur un filon de quartz cuprifère, mais aucune trace de minéralisation n'a pu être décelée aujourd'hui dans les filonnets de quartz en place ou dans les haldes.

Par suite de la mauvaise tenue du terrain et des éboulements intervenus lors du creusement, ce puits sera abandonné et une galerie en travers-banc, c'est-à-dire creusée dans la roche stérile pour atteindre la zone minéralisée, fût creusée à la côte 1 m environ au-dessus de la mer, environ 100 m en contrebas du puits.



Dégagement de remblais de la galerie de l'Anse à la Raine  
par les sapeurs-pompiers de guadeloupe (juillet 2005)



Entrée de la galerie

Toutefois, cette galerie, déjà partiellement remblayée par des événements cycloniques anciens (Donna en particulier), s'est trouvée quasi-intégralement comblée lors du cyclone Luis en 1995 pour partie avec des produits amenés par la mer mais aussi et surtout par suite du lessivage des pentes en contre-haut qui a entraîné un petit glissement de terrain (décollement de la couverture de colluvions d'avec le toit du substratum rocheux) dont les produits lessivés ont été poussés par les vagues dans la galerie.

Celle-ci se trouvait donc intégralement comblée à partir de 4 m de son entrée actuelle, laquelle est dans le prolongement d'une tranchée d'accès à ciel ouvert de 8 m de long dont les 4 derniers mètres résultent d'un effondrement de la galerie par suite du lessivage cyclonique.

Une première tentative, conduite avec une équipe réduite en avril 2004, avait permis d'avancer de 5 m, puis une seconde tentative en avril 2005 a permis de gagner encore 4,5m, soit un linéaire de galerie accessible atteignant pratiquement 14m.

Devant l'importance du déblaiement nécessaire avec de gros blocs rocheux et de forts volumes à évacuer, il a été décidé de solliciter le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Guadeloupe qui a accepté de prêter son concours dans le cadre d'une opération de mise en situation de ses hommes en milieu confiné.

Une nouvelle tentative de désobstruction a donc été réalisée en juillet 2005 durant une semaine avec un effectif moyen de 8 personnes et avec le soutien de la municipalité de Saint Barthélemy.

Les travaux, réalisés dans des conditions pénibles, ont permis d'avancer le décombement sur 10 m supplémentaires et d'atteindre, après l'évacuation d'environ 20 m<sup>3</sup> de remblais, un point situé à 24 m de l'entrée où la galerie apparaissait encore complètement comblée par les matériaux graveleux poussés par le cyclone.

L'opération a ainsi été arrêtée sans que l'objectif de décombement ait été atteint ; toutefois, une nouvelle tentative de désobstruction en avril 2006 montrera que quelques heures de travail supplémentaires auraient alors permis d'accéder à plus de 80 m de galeries supplémentaires...

La galerie d'allure rectiligne et orientée N 70 présente une section droite avec une largeur de 1m et une hauteur de 2 m environ avant le remblaiement cyclonique. Elle est creusée à la poudre noire avec perforations manuelles des fourneaux de mine à l'aide de fleurets dont la dimension, d'après la longueur des volées de mines successives atteint 0,5 à 0,6 m. Toutefois, l'aspect le plus intéressant réside dans la section des fleurets qui atteint le diamètre tout à fait inhabituel de 55 mm ; ce fort diamètre a permis ici de limiter le nombre de perforations en augmentant leur charge

avec seulement 3 lignes de perforations sur un plan horizontal au lieu de 4 dans les galeries de Petite Saline, de section voisine mais où les diamètres des fleurets n'excèdent pas 30 mm. De tels diamètres sont peu aisés à mettre en œuvre sous terre pour des fleurets frappés à la masse et en élévation et correspondent plus à des outils de carriers maniés en plein air dans des sites où la perforation, le plus souvent descendante, peut être réalisée par percussion à la masse, ce qui devient évidemment difficile dans un milieu souterrain exigu et surtout pénible par la position élevée où se trouve le fleuret avec des perforations horizontales ou peu inclinées. L'origine de ce paradoxe nous semble devoir être recherchée dans un transfert de technologie depuis les carrières de phosphates, à ciel ouvert ou souterraines, des îles voisines (Sombrero, Anguilla, Redonda, etc.) d'où provenait le personnel d'encadrement et peut-être aussi sans doute les ouvriers mineurs.

Une pointe de coin métallique brisée encore en place a été observée dans le parement est de la galerie et témoigne d'une tentative de purge d'un gros bloc fissuré menaçant la circulation dans la tranchée d'accès.

Les techniques de terrassement par le feu :

Les investigations menées sur la problématique des anciennes exploitations minières de l'île ont conduit de façon inattendue à collecter différents témoignages concernant la réalisation de terrassements rocheux par la méthode du feu, sans rapport toutefois avec le passé minier de l'île.

Les techniques de creusement par le feu pour l'exploitation des ressources minérales sont connues depuis l'Antiquité et ont aussi été décrites dans différents sites miniers préhistoriques (mines de cuivre chalcolithiques, exploitations de cristaux de quartz hyalin du Néolithique moyen dans le massif de l'Oisans, extraction néolithique des haches en roches tenaces, etc..) ; l'utilisation de cette technique a également été mise en évidence de façon contemporaine en Nouvelle Guinée auprès de populations papoues pour l'extraction de leur outillage lithique.

La technique de l'abattage au feu a complètement disparu en Europe, à de très rares exceptions près, depuis la généralisation de l'utilisation de la poudre noire dans les travaux souterrains au XVII<sup>ème</sup> siècle et sa possible persistance tardive dans certaines carrières ne semble jamais avoir donné lieu à des vérifications ni à la collecte de données ethno-archéologiques.

Cette technique particulièrement ancienne semble ainsi avoir accompagné les toutes premières activités extractives humaines et elle apparaît comme une technologie majeure de l'industrie extractive par son ancienneté et sa probable universalité chaque fois que l'outillage à percussion, lithique ou métallique, s'avérait inefficace par suite de la trop forte ténacité de la roche.

Il est ainsi apparu que cette technique avait pu être utilisée pour réaliser différents terrassements, privés ou publics dans des matériaux rocheux très compacts (microdiorite à Gustavia, calcaires massifs à Colombier et à Lurin) en l'absence d'autres moyens de terrassement ou devant l'impossibilité de les utiliser (explosifs en milieu urbain, etc..).

Un fort terrassement a notamment été exécuté en 1960 pour la première usine électrique au quartier de Public (400 m<sup>3</sup> environ) sur une tranche de 2 à 3m d'épaisseur de roche massive. La technique intervient lorsque le creusement à la masse et au pic, qui exploite les discontinuités de la microdiorite ainsi que sa tranche d'altération superficielle, devient inefficace. Sont alors réalisés des foyers sur les zones de roches à briser, ici de façon ponctuelle, sur une épaisseur de 1 m environ et sur une surface de quelques mètres carrés.

Le feu se déroule pendant environ une heure jusqu'à combustion complète du bois et production de charbons puis se trouve aspergé brutalement, avant la production de cendres, avec de l'eau amenée de la mer voisine dans des fûts. L'aspersion d'eau intervient dès la disparition des flammes avant que la température du foyer ne décroisse et provoque des "craquements" de la roche perceptibles par l'opérateur ; les projections d'éclats rocheux par le choc thermique sont maîtrisées par la couverture de charbons de bois.

Les feux sont alors abandonnés jusqu'au lendemain pour attendre le complet refroidissement de la roche ainsi que son séchage.

Le terrassement se poursuit alors au pic et à la barre à mine pour décaper la partie de la roche fragilisée et fracturée par la dilatation puis par le choc thermique, avec une tranche de roche massive abattue de l'ordre de 10 cm à chaque opération. Un nouveau feu est alors préparé au rythme d'un feu par jour maximum.

D'autres témoignages ont depuis été collectés sur l'île avec chacun leurs spécificités techniques et leurs motivations propres qui attestent que le travail au feu complété par l'outillage métallique a pu représenter une alternative au creusement à la poudre jusqu'à des époques très récentes dans le cadre de travaux de terrassement divers, publics, privés ou agricoles, mais constitue à présent un savoir-faire déjà presque complètement éteint.

Cette recherche se poursuit actuellement avec la collecte de nouveaux témoignages sur l'île de Saint-Barthélemy mais aussi sur la Basse Terre en Guadeloupe ainsi qu'en Guyane française.

Pierre ROSTAN

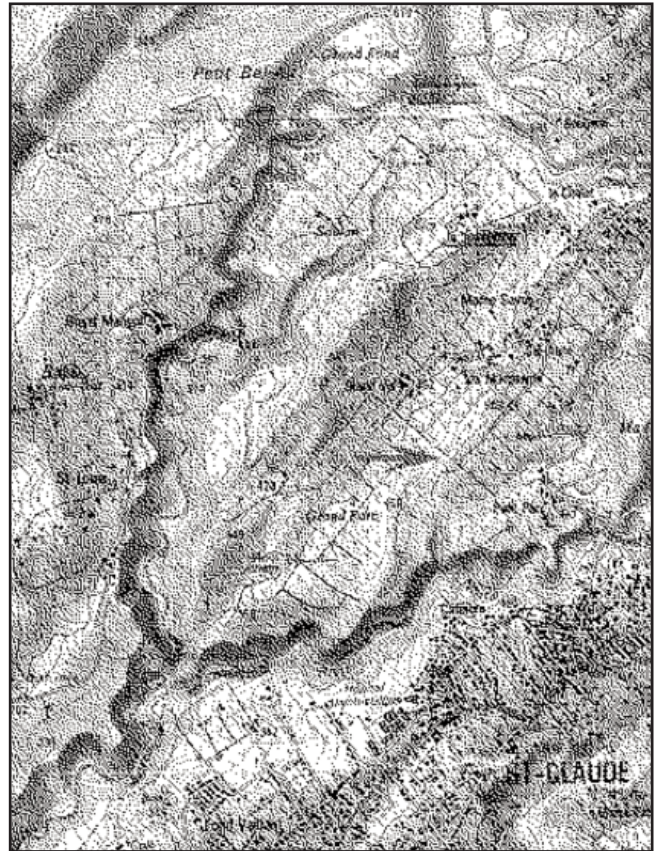
## SAINT-CLAUDE Habitation d'Anglemont

L'habitation d'Anglemont était une maison de maître dont la construction remonte au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Elle est située sur les hauteurs de la commune de Saint-Claude section de Matouba .

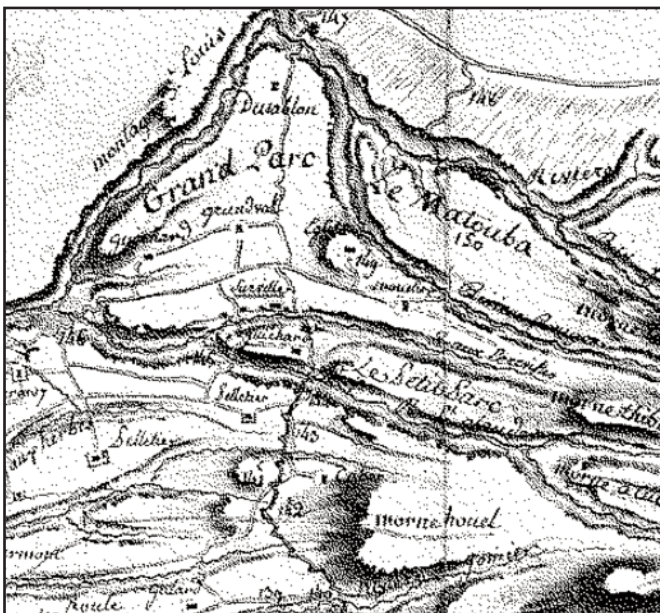
Le 28 mai 1802 elle fut le lieu de refuge du colonel Delgrès, officier mulâtre, et de ses compagnons en lutte contre les troupes du général Richepance venues rétablir l'esclavage sur l'ordre du premier consul Napoléon Bonaparte. Ils y ont tenu un dernier carré de résistance. Delgrès s'est sacrifié avec tous ses hommes en faisant exploser plusieurs barils de poudre placés à l'intérieur de la maison.

Le lieu exact où s'est déroulé cette dernière bataille, tout comme cet épisode sanglant de l'histoire de la Guadeloupe a été longtemps dissimulé. La relation la plus complète des faits revient à Auguste Lacour, (1805-1869) conseiller à la cour impériale, dans son histoire de la Guadeloupe rédigée à partir de 1850.

La volonté politique locale de rétablir la vérité historique et réhabiliter la mémoire de Delgrès et de ses compagnons a conduit le service archéologique du conseil régional de la Guadeloupe à programmer une opération de prospection et de sondages afin de rechercher le lieu d'implantation de l'habitation d'Anglemont .



Localisation du site sur la carte IGN 1/25 000



Mention de la propriété Surville sur une carte de 1780

### Éléments d'archives

Le lieu de refuge de Louis Delgrès était depuis le 30 octobre 1787 la propriété de messire Alexandre Louis Henry de la Haye D'anglemont à la suite de son mariage avec Dame Jeanne Marguerite Dupuy Desilets veuve en premières noces de Messire Bernardin comte de Praël de Surville.

Deux cartes anciennes permettent de localiser l'implantation de la maison :

- Une carte datant de 1789 mentionnant la propriété d'Anglemont
- Une carte de 1780 mentionnant la propriété du comte de Surville.

Par transposition sur la carte IGN au 1/25 000e, on peut situer la propriété d'Anglemont au sommet de l'angle formé par la rivière noire et la rivière des pères au lieu dit grand parc, sur une plateforme en élévation et en forme d'éperon , d'une surface d'environ 5000 m2. Le site est actuellement occupé par une banane-raie propriété de Francis Lignièrès.



Espace intérieur empierré (S11) bases de mur, jambages à feuillure.

## Prospections et sondages

Les prospections réalisées sur les lieux ont confirmé la présence de blocs de pierre de taille sur le plateau et au pied des escarpements, de plusieurs structures apparentes en surface comme des portions de murs maçonnés, alignements de pierres ainsi que de nombreux fragments de carreaux de terre cuite.

Les premiers sondages ont consisté à dégager les structures affleurantes et cerner l'emprise de la maison. Onze sondages ont été réalisés. Ils ont permis d'identifier un espace bâti sur une terrasse retenue au nord et au sud par deux murets de soutènement de 80 cm d'épaisseur, dont l'un d'eux a basculé.

Les principaux vestiges dégagés et identifiés sont un espace empierré estimé à 5 x 8 mètres enclos sur deux cotés par des bases de murs en moellons et mortier de chaux de 30 à 35 cm de large. Deux éléments de jambage de porte attestent qu'une partie de l'élévation du mur est conservée. Un lambeau de sol carrelé de terre cuite prolonge la cour empierrée.

Les vestiges dégagés démontrent l'existence d'une construction en bordure sud-ouest de la première ter-

rasse du promontoire qui coïncide avec l'emplacement de l'ancienne propriété d'Anglemont mentionnée sur les documents d'archives.

Le mobilier archéologique découvert à proximité en particulier faïence "cul noir", faïence de Rouen, clous forgés, peut être daté de la fin du XVIII<sup>ème</sup> au début XIX<sup>ème</sup> siècle ce qui paraît correspondre à la période d'occupation des lieux par la famille d'Anglemont.

Des recherches en archives seront poursuivies afin de trouver une description de l'immeuble soit au moment de sa construction (propriété Surville) soit au moment de sa dévolution par mariage.

Les vestiges ont été mis sous protection dans la perspective d'une fouille plus étendue et en attente de l'acquisition du foncier par la collectivité régionale.

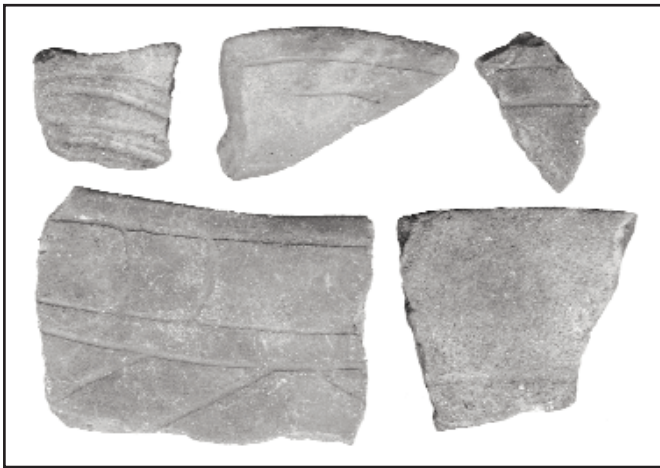
Gérard RICHARD

## SAINT-FRANCOIS Pointe des Pies

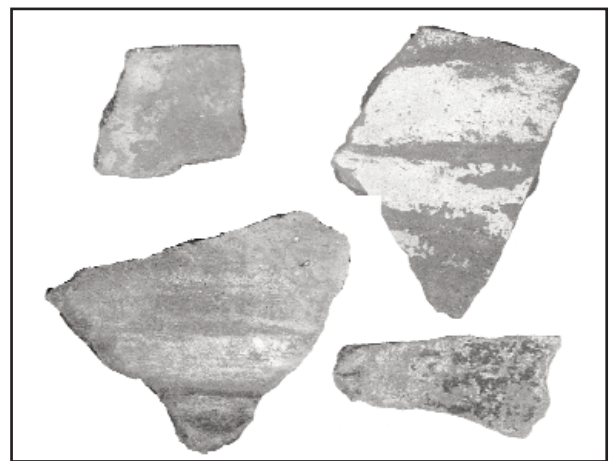
La parcelle diagnostiquée se situe à l'emplacement d'un ancien étang remblayé lors de la création du port de plaisance de la ville de Saint-François. Elle jouxte une bande sableuse d'une soixantaine de mètres de long, délimitée au nord par l'enrochement artificiel du canal de sortie de la marina et au sud par un promontoire calcaire (la Pointe des Pies) et s'ouvre sur l'océan atlantique.

Un site Saladoïde est connu sur cette bande sableuse. Une opération de fouille programmée y a été menée par le service archéologique du conseil régional de Guadeloupe en 1993.

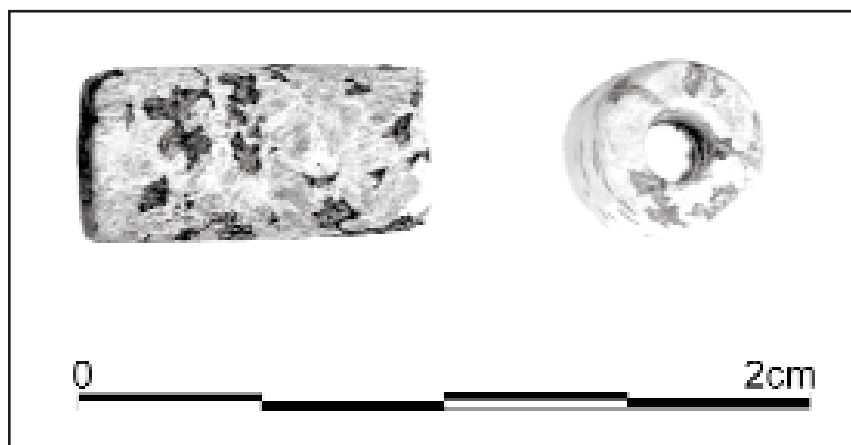
Le diagnostic effectué sur cette parcelle a permis de mettre au jour du matériel céramique bien conservé appartenant à la culture saladoïde moyen à récent soit à peu près entre 200 et 700 AC, dans une couche d'argile brune, riche en matière organique, d'une épaisseur variant de 10 cm à 60 cm et apparaissant à une profondeur comprise entre 1,40 m et 1,90 m sous le niveau de sol actuel et sous la nappe marine. Ce milieu humide propice à la conservation des matières organiques a permis de mettre au jour deux pièces de bois possiblement travaillés, du charbon, des os probablement de tortue, des vertèbres et des arêtes de



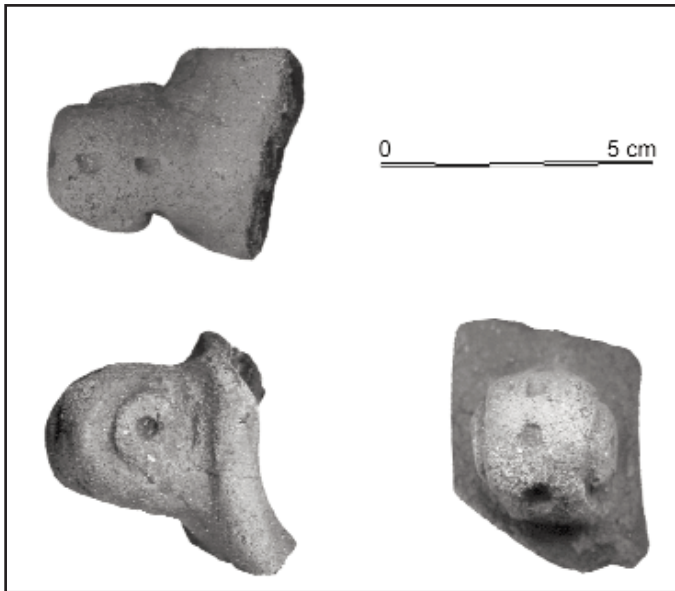
Céramique avec décor incisé



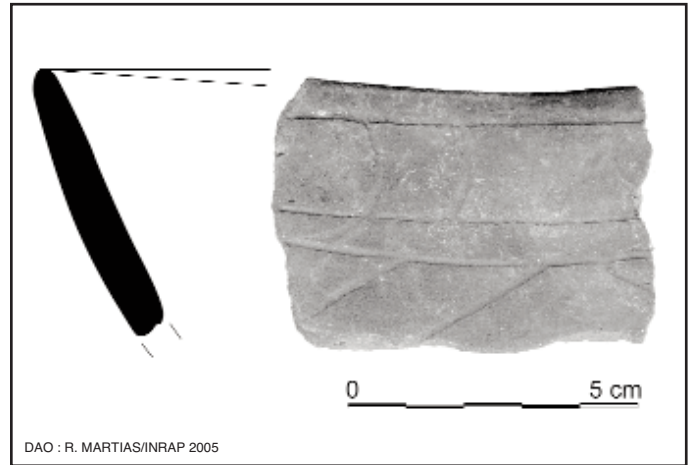
Céramique présentant des traces de peinture blanche



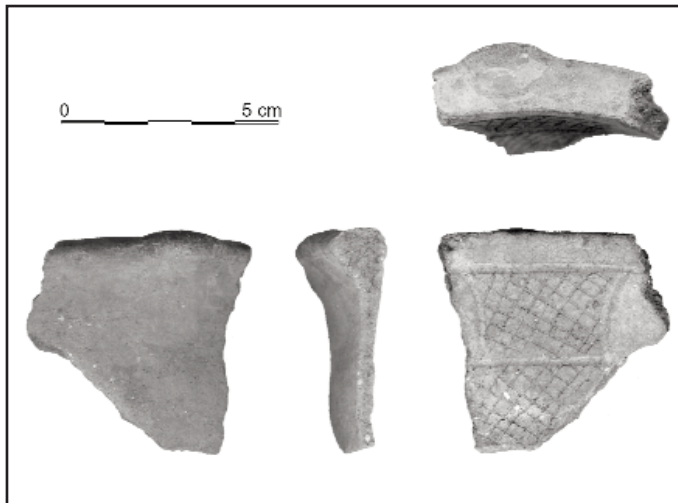
Perle en roche volcanique



Anse rubanée avec décor modelé (T5 - C8)



Bord avec décor incisé (T4 - C7)



Bord ourlé avec papule, intérieur peint et incisé (zic) (T5 - C8)



Pièce de bois travaillée

poisson. Une petite perle en roche volcanique a été également découverte ainsi qu'un fragment d'outil en Lambi (*Strombus Gigas*), des coquillages (lambi, burgau (*Cittarium pica*) et quelques galets dont un petit lisseur.

Un sondage plus profond a permis également de prélever du sédiment contenant des restes organiques (feuilles) emprisonnés dans une couche d'argile marron (entre 2,40 m et 2,90 m par rapport au sol actuel) et parfaitement conservés.

Le site pourrait correspondre à un dépotoir vu sa position par rapport à la bande sableuse ou s'étaient installés les amérindiens. Il est à noter cependant que de

nombreux tessons de céramique portent les traces d'un séjour prolongé dans la mer (tessons roulés, présence de corail...). On peut donc penser que la mer a pu balayer la bande sableuse et étaler dans l'étang les pièces laissées à l'abandon sur le sable.

Ce site revêt néanmoins des intérêts multiples. D'une part l'extension du site saladoïde de la Pointe des Pies, d'autre part la possibilité donnée par ce milieu immergé de conserver en l'état des objets en bois dont on ne sait rien aujourd'hui, et, enfin, un intérêt très important pour l'étude paléoenvironnementale de la région.

Rosemond MARTIAS

Le polissoir de l'Anse des rochers se trouve sur la bande littorale de beach-rock séparant le pied du versant calcaire au nord et la mer au sud, à seulement une quinzaine de mètres. Un site d'habitat post-saladoïde ( EA 65), se trouve immédiatement à l'est sur une plateforme sableuse.

La proximité immédiate de la mer est évidemment une menace et une source d'érosion importante pour la roche, bien que son enfouissement partiel semble l'avoir un peu protégé jusqu'à présent. C'est pour préserver cette roche, assez rare en Guadeloupe, que le Conseil Régional a décidé de procéder à un moulage et de le financer, en vue du remplacement de l'original sur le site et de sa mise à l'abri.

Un nettoyage et un dégagement des sédiments autour ont été nécessaires pour mettre à nu le bloc, mais il n'a pas été possible de savoir si le panneau est solidaire du beach-rock de la plage. Le bloc, de 150 x 120 cm sur 20 cm d'épaisseur, présente une série de 7 rainures de polissage disposées presque en éventail, de profil en V et U, d'une longueur variant de 15 à 40 cm, et de 1,5 cm de profondeur.

La prise d'empreinte sur l'original consiste en la fabrication d'un moule monovalve, constitué d'une membrane souple en élastomère de silicone et d'une chape

rigide, ou contre-moule, réalisée en résine polyester armée de fibres de verre.

La roche est tout d'abord enduite au pinceau, de deux couches d'un agent de démoulage ( alcool polyvinylique) soluble dans l'eau, qui se comporte comme un bouche-pores et facilite le démoulage, évite les coulées d'élastomère dans les fissures et préserve ainsi la surface des arrachements. Après séchage, l'enduction au pinceau de l'élastomère commence, avec un mélange plus fluide pour une meilleure impression des détails de la roche, les couches suivantes étant étalées à la spatule avec un élastomère thixotrope ( gel) pour donner de l'épaisseur et de la solidité à cette membrane. Celle-ci englobe toute la surface du bloc et ses côtés, même là où il y a des contre-dépouilles.

Cette membrane est ensuite enduite de graisse de vaseline pour éviter le collage et accueillir la coque rigide fabriquée sur place par stratification de résine polyester.

La fabrication de cette coque ou contre-moule est indispensable pour assurer le maintien de la membrane souple, et donne la forme globale à la copie. La stratification consiste en une succession d'enductions au pinceau de résine polyester liquide catalysée et de poses de trois couches de mat de verre (tissu de fibres de verre non tissées) qui constitue enfin une coque dure d'environ 6 mm d'épaisseur, sur laquelle



Détail des rainures de polissage



Moulage du polissoir en cours

on fixe une armature métallique assurant la rigidité et la stabilité dimensionnelle dans toutes les directions. Cette coque est constituée elle-même de trois parties, la principale couvrant toute la surface horizontale et se démoulant verticalement, les deux autres étant désolidarisables pour permettre un démoulage horizontal indispensable des parties en contre-dépouille.

La couche de polyester étant polymérisée, on procède au démoulage de l'ensemble, phase toujours délicate pour la préservation de l'original et la qualité du moule, en commençant par le décollage de la coque polyester. La membrane élastomère, grâce aux qualités anti-adhérentes et de souplesse du silicone est rapide et facile. Le nettoyage de la roche consiste en un simple rinçage à l'eau de la surface pour éliminer les traces d'agent démoulant.

La suite des opérations se déroule en atelier où le moule est remonté à l'envers afin de constituer un réceptacle où l'on coule le positif, cette copie étant réalisée en pierre reconstituée, matériau composite semblable à un mortier d'agrégats, de liants, de résine aqueuse type acrylique et de colorants minéraux. Après séchage complet de la coulée, le démoulage intervient de la même manière que sur l'original. La finition, consiste en une patine de surface, lavis de pigments minéraux et de liant transparent.

Deux copies furent livrées au Service Patrimoine du Conseil Régional, l'une destinée à remplacer l'original, l'autre pour exposition.

## SAINT-FRANCOIS Anse des Rochers

Les sondages réalisés sur l'indigoterie de l'Anse des Rochers s'inscrivent dans le cadre du programme de prospection thématique "les indigoteries de Guadeloupe". Le site se situe à une vingtaine de mètres de la mer mais est actuellement masqué par la végétation littorale. Découverte fortuitement par Gérard Richard en 2004, cette indigoterie est la mieux conservée des six installations de ce type à ce jour inventoriées en Grande-Terre.

Une première intervention a consisté à débroussailler sommairement et nettoyer l'ensemble du site afin d'effectuer un relevé pierre à pierre exhaustif des vestiges visibles. Dans un second temps, quatre sondages ont été ouverts.

Les vestiges se composent d'une première cuve carrée de 2,20 m de côté (dimensions intérieures) dans laquelle les plants d'indigotiers, une fois fauchés et liés en faisceaux, étaient mis à macérer dans de l'eau. Appelée trempoire, elle apparaît sur de nombreuses gravures anciennes comme équipée d'une sorte de couvercle de bois permettant de maintenir les faisceaux bien immergés. Le nettoyage de la partie supérieure de la maçonnerie a permis de mettre au jour

quatre trous carrés dans lesquels venaient s'insérer les montants destinés à recevoir les traverses bloquant ce couvercle.

En contrebas se situe une deuxième cuve plus petite appelée batterie qui recevait, grâce à l'ouverture d'un conduit, le liquide issu de la macération. Il était mélangé vigoureusement afin de l'oxygéner pour amorcer le processus physico-chimique permettant la formation des particules d'indigo qui tombaient alors au fond de la cuve. Il faut noter que cette cuve de 1,85 m de côté dispose d'angles curvilignes : ils sont très vraisemblablement destinés à éviter que la cuve ne déborde en raison du mouvement imprimé à l'eau lors du battage du liquide. Cette caractéristique est qualifiable d'innovation technique puisqu'elle ne se retrouve sur aucune autre des indigoteries recensées en Guadeloupe.

Le sondage 3 a permis de découvrir une troisième cuve dans laquelle était recueilli l'indigo : à la fin du processus de battage, un conduit était ouvert afin de permettre à l'eau de la batterie de s'écouler. Les particules d'indigo, plus lourdes, restaient alors piégées dans cette troisième cuve appelée bassinot. Cette petite cuve ovale (0,80 x 0,60m) faite de mortier de tuileau est excavée dans le sol. Il est remarquable de constater que son fond a conservé la couleur bleue de



Batterie et bassinot dans lequel était recueilli l'indigo en fin de processus de fabrication

l'indigo. Par rapport à la batterie, le bassinot est disposé dans le même axe que la pente naturelle du terrain afin très certainement de faciliter l'écoulement de l'eau. Un dispositif de trop-plein est d'ailleurs aménagé sur le bord du bassinot.

On notera une différence avec l'ensemble des gravures anciennes du XVII<sup>ème</sup> / XVIII<sup>ème</sup> siècle représentant une indigoterie, ou les récits de la même époque les décrivant : le bassinot s'ouvre toujours sur le fond d'une cuve carrée appelée reposoir qui est ici absente. Une fois de plus, il faut souligner l'importance de l'archéologie des périodes modernes qui permet d'obtenir des informations supplémentaires venant compléter des sources documentaires souvent trop générales ou synthétiques.

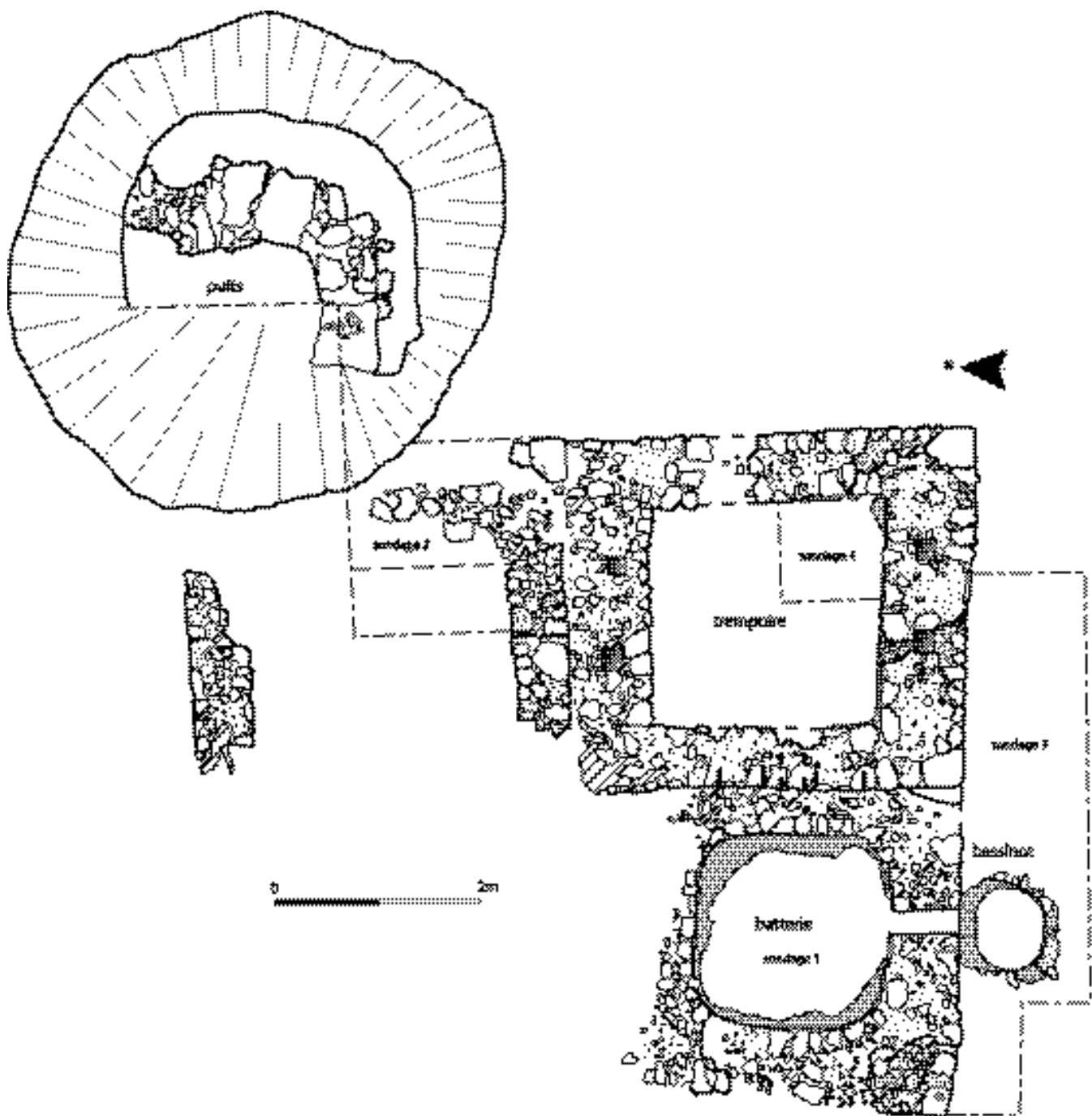
L'eau nécessaire au remplissage de la trempoire était fournie grâce à un puits creusé dans le substrat calcaire, aujourd'hui partiellement comblé. En Grande-Terre la mer sert en effet d'exutoire aux eaux souterraines qui cheminent dans le sous-sol calcaire comparable à un véritable réservoir. Sur les côtes basses, on peut obtenir de l'eau, en général saumâtre, par le creusement de puits peu profonds. L'ouverture du puits est ici très large : plus de quatre mètres de diamètre. Un sondage a pu étudier partiellement son comblement intervenu de manière progressive, mais il a dû être

stoppé pour des raisons de sécurité et faute de temps. Les deux portions de murs parallèles, dont une jouxte la trempoire, sont certainement à mettre en relation avec ce puits. Le sondage réalisé à cet emplacement a en effet permis d'abandonner l'hypothèse qu'il s'agisse des vestiges d'une citerne, que l'on voit parfois sur certaines gravures. Ces maçonneries sont plutôt liées à un système de puisage de l'eau qu'il reste à identifier (puits à balancier ?).




Malgré le tamisage de l'ensemble des terres provenant des différents sondages, aucun artefact n'a été trouvé ce qui confirme que l'habitat lié à ces installations devait être relativement éloigné afin de se prémunir des fortes odeurs engendrées par la macération des plants.

La DRAC envisage de proposer la protection au titre des Monuments Historiques de ce site qui est le témoin d'une des premières industries d'exportation implantées par les colons européens dans le Nouveau Monde, et dont les vestiges sont moins connus et étudiés que ceux liés à l'industrie du sucre toujours active en Guadeloupe.

Tristan YVON



**Anse des Rochers**  
 2009  
 Relevé : T.Yvon & A.Gerin  
 D.A.O. : T. Yvon

-  mobilier de chaux
-  matlier de tuileau
-  arène et racines

Plan général et implantation des sondages

## SAINT-MARTIN

### Etang Rouge Lot 411

La parcelle diagnostiquée se situe sur la péninsule des Terres Basses, dans la partie occidentale de l'île de Saint Martin. Il s'agit d'une bande sableuse bordée au nord par l'océan Atlantique et au sud par l'Etang rouge. Le site fait l'objet d'un projet de lotissement dont deux lots ont déjà été diagnostiqués, l'un sur le lot 410, nommé Etang rouge 2 (Christine ETRICH, 2004 : Etang rouge lot 410) s'est révélé négatif, l'autre sur le lot 413 nommé Etang rouge 1 (Dominique Bonnissent, 2003 : Les occupations pré-colombiennes de l'Etang rouge.) s'est révélé positif et a donc donné lieu à une fouille effectuée en fin 2004.

Le diagnostic réalisé sur le lot 411 a donc permis d'une part de confirmer l'étendue du site précéramique

d'Etang rouge 1 dans un paléosol se situant entre 3 et 4 m sous le sommet de la dune soit à une altitude de 2 à 3 m NGG. D'autre part il a également permis de mettre au jour un niveau profond renfermant de nombreux fragments de lambi (*Strombus gigas*) dont trois remontages ont été possibles, et du matériel lithique dont un éclat remonte sur son nucleus ou son chopping-tool. Deux datations C14 effectuées sur des échantillons de *Strombus gigas* donnent 3260 à 2926 av. J.-C pour la première (KIA 28108 *Strombus gigas* ER3(H)1) et 3318 à 3033 av. J.-C pour la deuxième (KIA 28815 *Strombus gigas* ER3 H2).

Rosemond MARTIAS



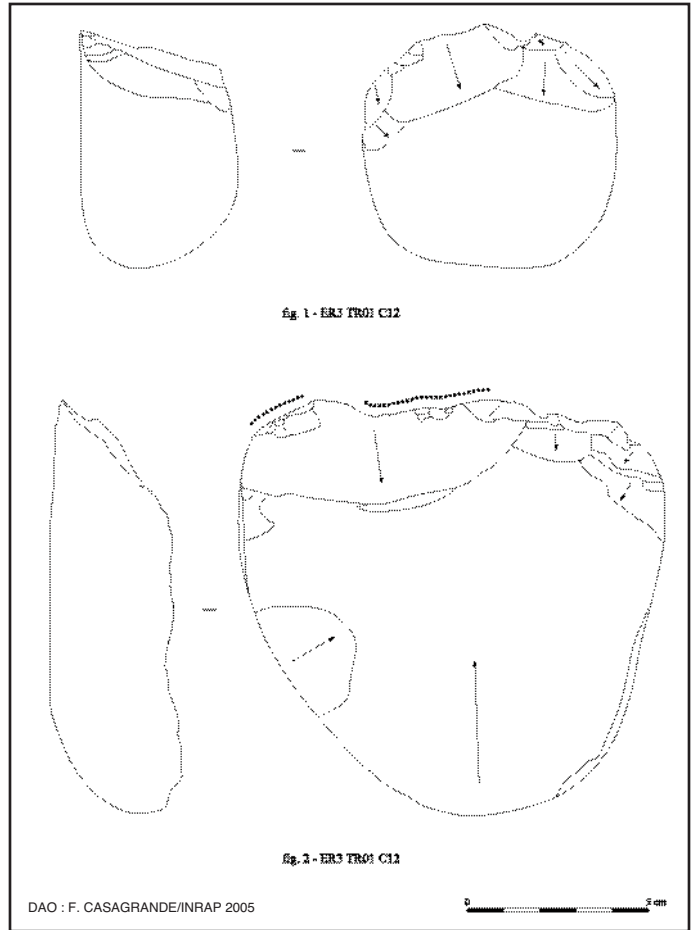
Vue générale du site d'Etang Rouge



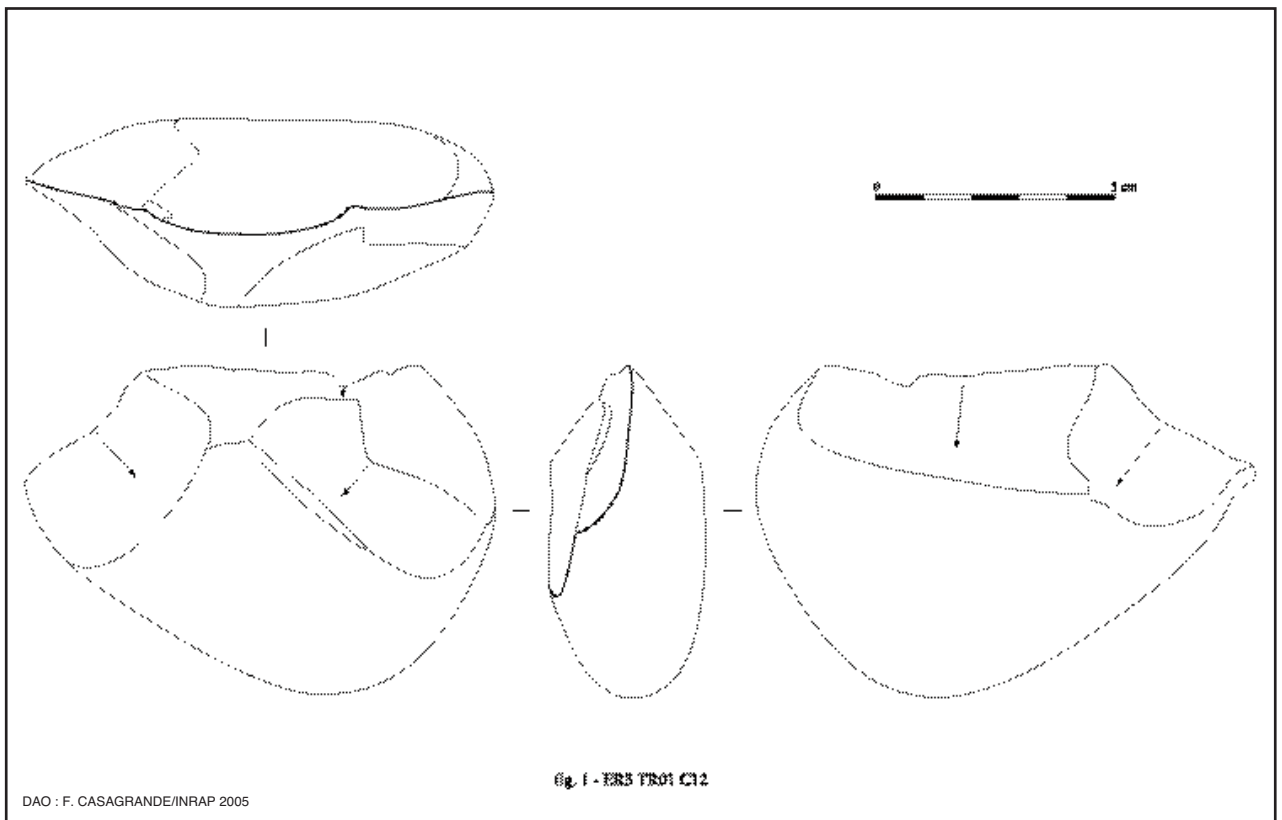
Vue de la tranché 3



Vue de la tranché 3 - Coupe Est



Choppers sur galets de rivière en roche volcanique



Vue de la tranché 3 - Coupe Est

## SAINT-MARTIN

### Remblaiement du site de Baie-Rouge

Le site précolombien de Baie Rouge est le seul site taïno des Antilles Françaises (culture chican-ostionoiïde). Même si plusieurs sites de Guadeloupe et de Martinique ont fourni des éléments taïnos en nombre limité, ils ne présentent pas, comme le site de Baie Rouge, un cortège céramique chican-ostionoiïde complet qui indique bien que l'on a affaire à un véritable village taïno et non à des cultures de Petites Antilles ayant simplement des contacts avec les Taïnos. Ce site représente donc un témoin très important de l'archéologie précolombienne des Petites Antilles.

Découvert par les époux Keur en 1957, il avait fait l'objet de sondages en 1982 par M.P. Sypkens Smit, puis en 1994 par C. Henocq à l'occasion du creusement des fondations d'un mur de clôture. Le site est localisé à quelques mètres au-dessus de la plage de Baie-Rouge, sur un petit col donnant d'un côté vers la plage et de l'autre vers l'Etang de Simsonbaai. De fait ce terrain constitue l'accès naturel à la plage de Baie Rouge.

Or depuis plusieurs années il est gravement menacé. Cette parcelle est occupée côté plage par deux restaurants non autorisés et le site lui même sert de parking (non autorisé et géré par les restaurants) aux véhicules des vacanciers se rendant à la plage ou aux restaurants du bord de mer. Cette utilisation, combi-

née à la pente du terrain, a provoqué la mise à nu du sol naturel et un début d'érosion qui entame profondément la couche archéologique. Dès 2003 cette situation est constatée par la DRAC qui entame des démarches pour tenter de résoudre ce problème auprès du propriétaire des terrains (l'Association des Terres Basses), de l'Association Archéologique Hope Estate (AAHE), de la Mairie et de la Sous-Préfecture. La solution d'interdire le parking sur la parcelle n'ayant pas pu être mise en place, la DRAC propose au propriétaire de protéger le site par la pose d'un remblai de terre d'une quarantaine de centimètres d'épaisseur. Ce travail est confié à l'AAHE, la DRAC prenant en charge le transport des matériaux (3000 €) qui sont fournis gratuitement par la Société des Carrières de Grand Case. L'Association des Terres Basses participe par un don à l'AAHE (1000 € de M. et Mme Van Eck) et par la mise à disposition d'un logement par M. Dart pendant l'intervention. Deux stagiaires à l'office du tourisme, Jean-Michel Richardson et Franck Désir, sont intégrés aux opérations de terrain.

De façon à conserver une mémoire de l'état du site archéologique, la surface topographique du parking a été relevée avant la mise en place du remblai (238 points), ainsi que l'épaisseur restante de la couche archéologique qui a été vérifiée à la tarière pédologique sur 15 points. Les sondages montrent tous une



Mise en place du remblai protecteur

séquence similaire : une couche remaniée de 0 à 30 cm d'épaisseur recouvre la couche archéologique intacte formée d'un sable brun à gris riche en coquillages, lithique et poterie de 10 à 50 cm d'épaisseur selon les endroits, qui elle-même est posée sur un sable argileux orangé d'au moins 20 cm d'épaisseur et qui a encore livré quelques charbons de bois et *Arca zebra* pouvant indiquer une occupation antérieure. Les données ainsi acquises sont assez concordantes à celles présentées par C. Henocq lors de l'opération de 1994. Le site consiste en un dépotoir pouvant atteindre 50 cm d'épaisseur localisé au milieu du parking et mesurant une trentaine de mètres de largeur dans le sens est-ouest. Il s'étend sur une dizaine de mètres, au sud sur la propriété Van Eck, et il semble se prolonger au nord sur la propriété Baysari, et pourrait donc mesurer 40m ou plus dans le sens sud-nord. Ces données sont restituées sous forme de plans détaillés annexés au rapport. Avant remblaiement ont été récoltés tous les objets affleurants en surface soit

199 pièces essentiellement lithiques (13 fragments de pierres à trois pointes, 114 lames de haches en chert-tuffite ou fragments, différents galets et éclats). La plupart des morceaux de poterie, coquillages ou ossements étaient extrêmement fragmentés par le roulement des véhicules et n'ont pas été récoltés.

Les travaux de remblaiement ont été réalisés le 8 juin 200, par l'entreprise SDL et sous notre contrôle. Après la pose d'un merlon en partie basse pour bloquer les terres, ce sont environ 140 m<sup>3</sup> de gravier sablo-argileux qui ont été étalés, puis légèrement compactés par un rouleau vibreur, recouvrant ainsi le site de 10 à 50 cm de remblai protecteur. Une visite réalisée en septembre a montré la réapparition de petites ravines à leur emplacement initial, mais n'entamant pas la couche archéologique. Plusieurs mois plus tard, aucune évolution n'avait été constatée.

Christophe HENOCQ et Christian STOUVENOT

## SAINT-MARTIN Salines d'Orient

Le long de la piste menant de la RN7 à la Baie Orientale, avait été repérée en 2004 une concentration de coquillages, essentiellement des lambis -*Strombus gigas*- et des palourdes -*Codakia orbicularis*- pouvant correspondre à des vestiges d'occupation précéramique tels que ceux fouillés à la Baie Orientale par D. Bonnissent en 2000. La concentration de Salines d'Orient se localise sur un cordon sableux résiduel, isolé entre l'étang de la saline à l'ouest et un bras de mangrove à l'est, qui le sépare de la partie principale du système de cordons sableux où ont été découverts les sites de la Baie Orientale. Il s'agit donc de la formation sableuse la plus interne de ce système, et donc probablement la plus ancienne.

Deux sondages ont été réalisés : le sondage 1, mesurant 2m<sup>2</sup>, tamisé à 10 mm, a été implanté à peu près au centre de l'amas et sert de référence à cette étude; le sondage 2, à une cinquantaine de mètres du sondage 1 est une exploration rapide de ? m<sup>2</sup>, réalisée à la bêche, servant uniquement à contrôler la présence de dépôts archéologiques en ce point.

Le sondage 1 est localisé sur la butte sableuse bordant la piste et située à 0m60 au-dessus du niveau de l'étang. Il a été fouillé à la truelle par passes sub-horizontales, avec tamisage à sec de l'intégralité du sédiment avec une maille de 1 cm. Les éléments significatifs ont été récoltés à la main dans le refus de tamis.

La coupe montre une séquence sédimentaire sableuse constituée du haut en bas par (figure 3) :

US 1001 : Couche de sable clair, probablement un

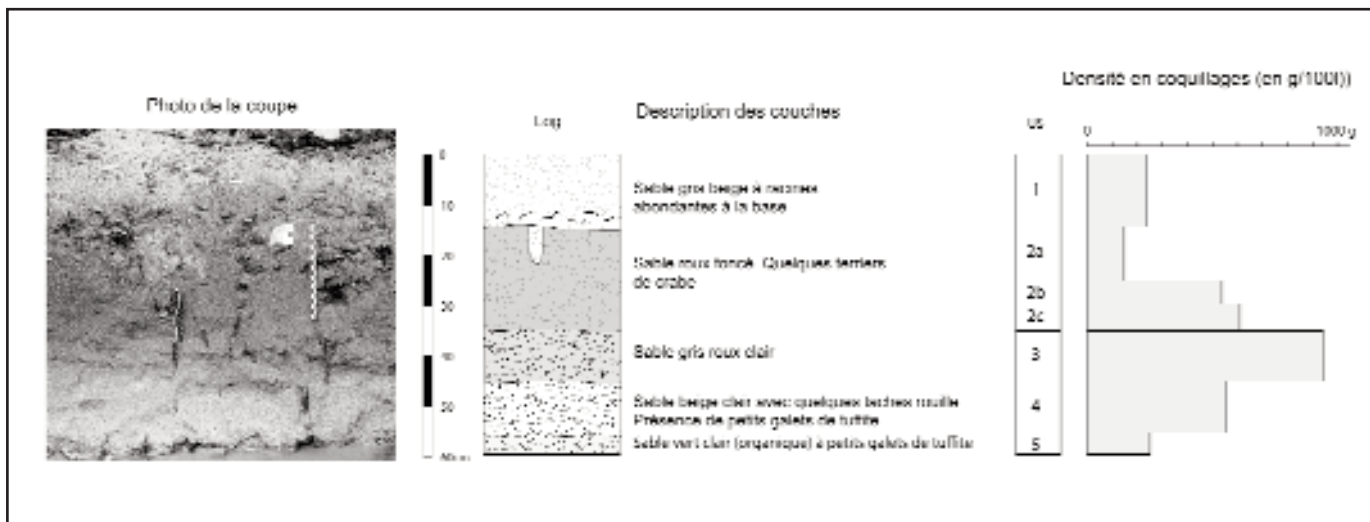
remblai constitué au moment de la réalisation de la piste

US 1002 : Sable roux : il s'agit en fait d'un horizon humique développé sur le cordon sableux littoral. La transition avec l'horizon sous-jacent est très progressif  
US 1003 : Sable gris roux plus clair contenant quelques cailloux roulés de tuffite, probablement remobilisés à partir d'alluvions torrentielles proches. Il s'agit de la base de l'horizon humique

US 1004 et 1005 : Sable beige : couches sableuses contenant des cailloux roulés de tuffite devenant abondants dans l'US 1005. Ces horizons sont affectés d'hydromorphie au voisinage de la nappe : taches rouille dans l'US 1004 et accumulation de matière organique (couleur verte, odeur fétide) dans l'US 1005

La plus forte concentration en coquillages est centrée sur l'US 1003 mais concerne les US 1002b à 1004 soit à des profondeurs de 25cm à 54cm.

On peut raisonnablement se poser la question de l'origine anthropique ou naturelle de la concentration de coquilles centrée sur l'US1003. Plusieurs éléments indiquent qu'il s'agit d'une concentration d'origine anthropique : fragmentation des coquilles qui ne sont donc pas en position de vie, présence simultanée de taxons provenant de milieux de vie différents, spectre faunique limité aux taxons consommables, absence de débris (cailloux, fragments de corail, ...) qui auraient pu indiquer un dépôt de tempête, état frais des cassures des coquilles (pas d'émoussé) indiquant que le dépôt n'a pas été soumis à un ressac (sauf quelques rares exceptions dans les US profondes 1004 et 1005), fracturation de coquilles épaisses et



Stratigraphie et densité en coquillages

très résistantes (*Strombus*) indiquant un débitage intentionnel, présence de quelques coquilles modifiées ou brûlées, présence, malgré sa rareté, de mobilier lithique (3 éclats dans l'US1002c et 2 pièces dans les US 1004 et 1005), et enfin, la forte similitude avec d'autres sites précéramiques où l'origine anthropique a été clairement documentée (Baie Orientale et Etang Rouge : Fouilles D. Bonnissent, 2000 et 2004)

Le mobilier archéologique consiste surtout en coquilles de mollusques marins qui sont soit des restes alimentaires, soit des fragments ou déchets d'éléments travaillés. Les coquilles entières peuvent être considérées comme des restes alimentaires typiques (*Codakia* et *Arca*) alors que les restes fragmentés (*Strombus*) sont probablement les déchets d'un débitage des coquilles (même si les coquilles ont été consommées, dans un premier temps). Les éléments plats (valves de *Codakia*) sont le plus souvent en position subhorizontale conforme à la topographie originelle.

Les Bivalves *Codakia orbicularis* ou palourdes sont numériquement les espèces les plus abondantes (98 restes). La couche 1003 contient 2 fragments de *Codakia* brûlés. Les Bivalves *Arca zebra* sont représentés par seulement 32 restes. Un spécimen de l'US 1001 montre une usure non naturelle, en diagonale, du bord de la valve.

Les Gastéropodes *Strombus gigas* ou lambis (66 restes) ne sont représentés que par des fragments. Aucune coquille intentionnellement perforée n'a été retrouvée. Un élément relativement fréquent (16 restes) est une sorte de pointe débitée dans la columelle et la paroi des spires internes. Ce type d'objet a été interprété sur d'autres sites par certains auteurs comme un outil. Cependant les pièces de Salines d'Orient ne sont pas façonnées et ne portent aucune trace d'usure ni d'utilisation. Il s'agit probablement ici de déchets de débitage. Un labre débité de *Strombus costatus* a été retrouvé dans l'US 1003. Les

Gastéropodes *Cittarium pica* ou burgos sont peu abondants (17 restes) et en général entiers.

Le mobilier lithique consiste en trois éclats de tuffite trouvés dans l'US 1002C, d'un galet de tuffite grise de 7 cm de diamètre, brisé et portant une cupule thermique (US 1004) et d'un éclat de silex centimétrique (US 1004).

Les datations ont été réalisées sur des fragments de *Strombus gigas* au laboratoire Erlangen de Nuremberg en Allemagne. Les résultats sont :

Echantillon	Prof.	code	BP	BP error	$\delta^{13}C$	2 $\sigma$ (95,4%)
SAOR-1004-1	50 cm	ERL - 9071	3747	50	-1,7	1925 BC – 1588 BC
SAOR-1004-2	56 cm	ERL - 9072	3614	48	-1,1	1735 BC – 1430 BC

Les éléments exposés ci-dessus montrent que l'épandage coquillier mis à jour correspond à une occupation précéramique datée au radiocarbone vers 1750-1550 avant J.-C, dont la fonctionnalité est axée sur la collecte de mollusques marins, essentiellement *Codakia orbicularis* et *Strombus gigas*. La surface limitée des investigations n'a pas permis de mettre en évidence une structuration interne du site (comme les aires d'activités et foyers décrits à la Baie Orientale par D. Bonnissent) ni d'éventuelles chaînes opératoires. Ce gisement se localise sur un cordon sableux probablement côtier à l'époque de l'occupation, et distant de 400 m du littoral actuel.

Christian STOUVENOT

Cette campagne dura du 22 novembre au 31 décembre 2005. Des moyens exceptionnels ont été mis en œuvre pour cette troisième campagne de fouilles. En effet, l'O.N.F. et le 2<sup>ème</sup> Régiment du Service Militaire Adapté ont participé activement à cette campagne. Il faut noter également une première collaboration avec l'association de fouilles sous-marines PREPASUB.

### Nettoyage du site

Une première mission de nettoyage du site fut entreprise avec le concours du 2<sup>ème</sup> R.S.M.A. qui mit à la disposition de GABRIEL Isabelle, responsable de la fouille programmée, 50 personnes. Ils étaient logés à Petites-Anses dans des locaux mis à leur disposition par la municipalité. Un agent de l'O.N.F. indiqua à l'équipe quel arbre couper ou garder. Cette opération dura deux jours et demi. Les végétaux qui avaient envahi littéralement le site furent brûlés sur place sur la zone rocheuse près de la mer.

### Résultats archéologiques de fouilles terrestres

La campagne de fouilles démarra le 9 novembre avec dix stagiaires du 2<sup>ème</sup> R.S.M.A. en formation "Animation, Culture et Sport".

Neuf sondages ont été ouverts (Sond. 18b ; 22 Est et 22 Ouest ; 23 ; 25 ; 27 ; 28 ; 30 et 31) et trois secteurs fouillés en aire ouverte ont été fouillés ou poursuivis (Sect. 19 ; 24 ; 26) et un secteur a été repéré mais non fouillé (Sect. 29).

### Les sondages

Les sondages 18b et 31 sont situés dans la zone nord du site et complètent la recherche initiée sur le bâtiment qui a été transformé. Le sondage 18b à l'est du pavage montre un niveau de carreaux dont il reste quelques exemplaires en place et un niveau de préparation de sol fait d'une couche de mortier qui a conservé par endroits les traces en négatif des carreaux. Ce niveau semble se poursuivre à l'est. On peut aussi noter que les carreaux placés verticalement contre le pavage semblent correspondre à une plinthe.

Aucun pavage ou mur n'a été retrouvé plus à l'est. Le sondage 31 à l'angle du mur nord a été pratiqué pour confirmer ou infirmer un éventuel mur d'angle mais aucune trace d'une construction ne fut découverte. Le même niveau de préparation de sol que celui retrouvé dans le précédent sondage fut identifié.

Ces sondages permettent donc de mieux comprendre l'architecture du bâtiment qui à l'origine n'en faisait

qu'un, puis fut divisé en deux au niveau de l'entrée avec l'ajout de deux "murs" et un pavage. La partie ouest du bâtiment fut ensuite planchée et la partie est resta carrelée sans adjonction de mur ou de pavage. Le carrelage de la partie est venait buter contre le pavage. Cette transformation implique donc aussi que l'entrée donnant sur la plage fonctionnait avec la partie ouest.

Les sondages 22 est et ouest et 23 ont été pratiqués au nord de la citerne. Cette zone a été sondée pour comprendre l'usage d'un espace cloisonné de plusieurs murets comprenant la citerne et le puits.

Le sondage 22 est situé à l'angle nord-ouest de la citerne de part et d'autre d'un mur placé perpendiculairement. Le sondage 22 ouest s'est arrêté à un niveau de sol composé de fragments de tessons. Le sondage 22 est a permis de découvrir sous un niveau de remblais un mur antérieur composé de pierres calcaires. Il est recouvert d'un enduit rose épais sur le parement Est. Ce mur est perpendiculaire au mur de l'actuelle citerne dont le niveau de fondation est placé à un niveau supérieur. La fondation du mur ancien a été atteinte à 1, 20 m environ de profondeur.

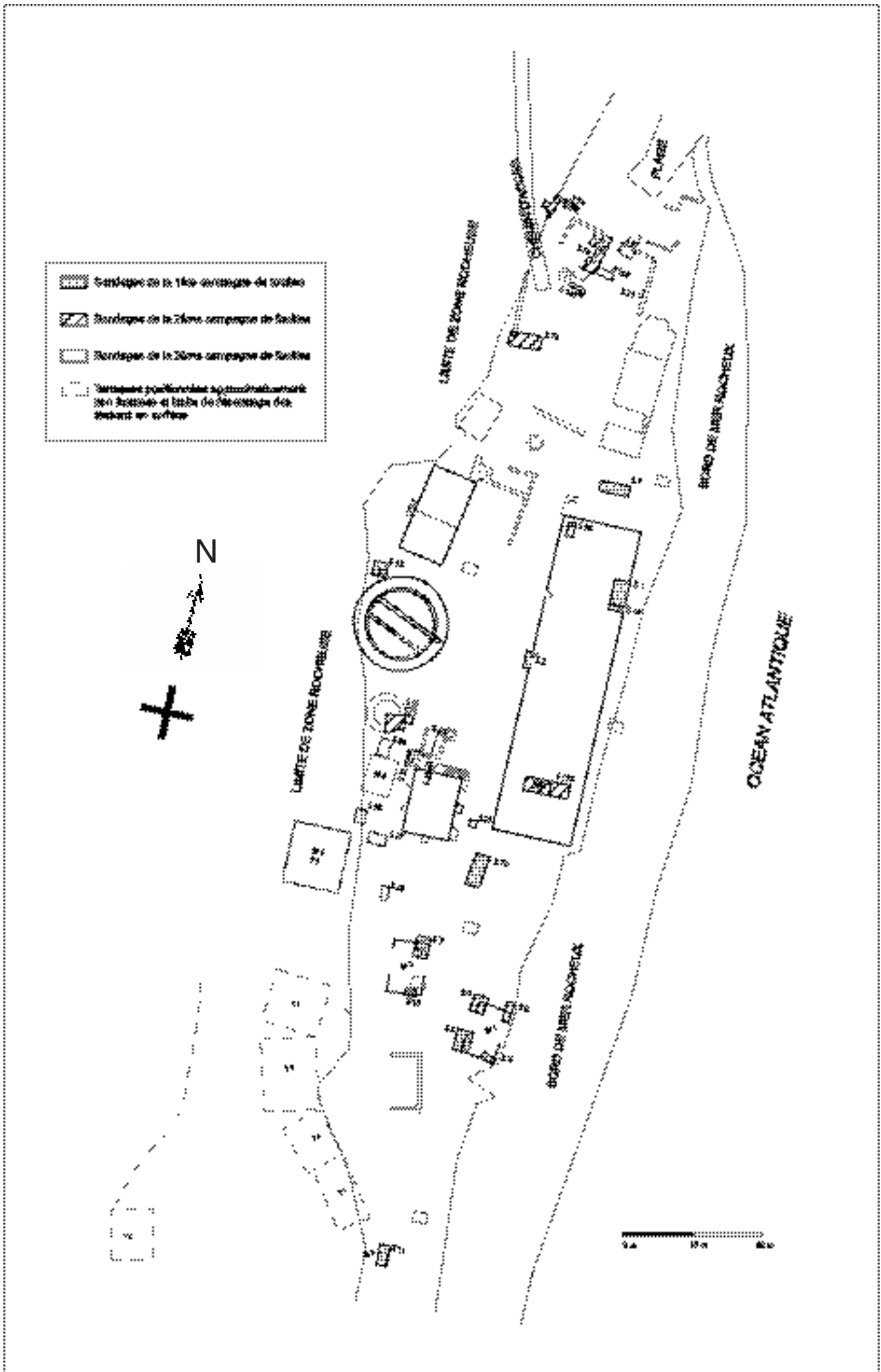
Le sondage 23 est situé au niveau du puits dans l'angle de deux murets perpendiculaires. A 50 cm environ de profondeur un important aménagement fut réalisé pour alimenter le puits. En effet, sous de gros blocs un conduit en maçonnerie réalisé en mortier et recouvert de fragments de poterie alimentait le puits depuis la citerne.

Le sondage 25 est situé entre la citerne et l'atelier à l'aplomb du passage du conduit qui permettait d'alimenter la citerne en eau par le toit de l'atelier. Cette zone entre les deux bâtiments reste très humide avec une mauvaise infiltration de l'eau de pluie. Contrairement à l'hypothèse de départ qui était de découvrir un passage dallé ou protégé aucune structure ne fut découverte. L'explication de cette mauvaise infiltration de l'eau de pluie semble être géologique avec la présence d'une terre argileuse plus importante et une légère cuvette à cet endroit.

Les sondages 27, 28 et 30 sont situés au sud-ouest de la citerne. Deux dispositions de pierres plus ou moins alignées non maçonnées ont été dégagées dans les deux premiers sondages. Le troisième sondage a permis de dégager un trou de calage réalisé en mortier.

### Les secteurs

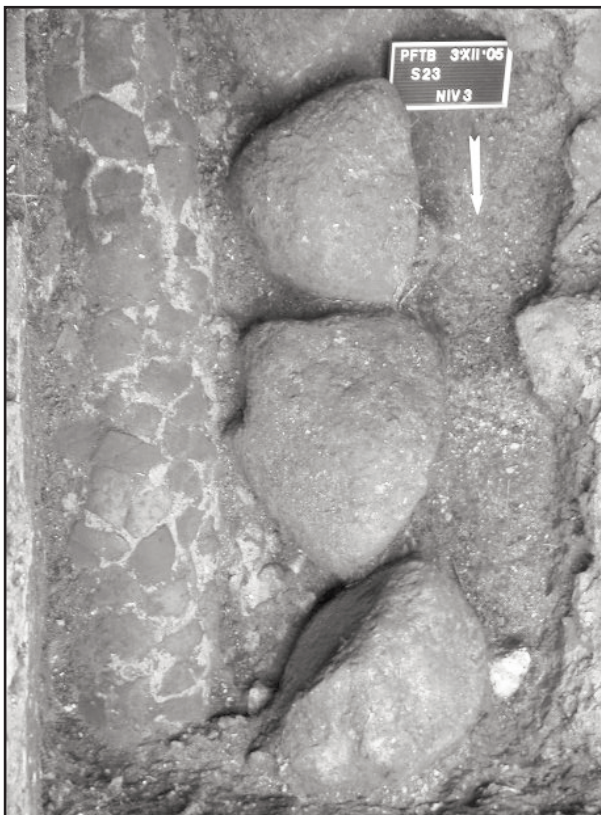
L'étude du secteur 19 s'est poursuivie par la fouille de l'intérieur du four et de l'aménagement à l'ouest de ce dernier. L'intérieur a été remblayé par des briques et des pierres et un matériel hétéroclite de clous, bougies de voitures et sacs plastiques. Quelques pierres et briques maçonnées sur la bordure interne du foyer sont en place et pourraient correspondre à une partie



Plan général du site avec localisation de l'ensemble des sondages archéologiques



Le 2<sup>ème</sup> R.S.M.A. au travail, sondages 22 et 23



Détail du tuyau mis au jour dans le sondage 23

de la sole.  
Autour de la roche volcanique découverte l'année pas-

sée un remblai de tessons fut en partie fouillé et un lambi fut dégagé à l'aplomb de ceux déjà trouvés précédemment. Cette zone semble correspondre à un dépotoir.

Les secteurs 24, 26 et 29 sont situés au sud et au sud-ouest du moulin à broyer l'argile. Le secteur 24 correspond à l'arase de murs d'un bâtiment (M4) dont l'entrée est situé au nord. Il est constitué d'un seuil fait en pierres qui se dirige vers le pavage qui entoure le moulin à broyer la terre. Ce bâtiment était enduit sur le parement extérieur. Il pourrait s'agir d'un bâtiment de stockage recevant la terre à broyer ou déjà broyée, ou d'un bâtiment destiné à entreposer les outils ou accueillir les animaux qui entraînaient la roue du moulin.

Les secteurs 26 et 29 (non fouillés) sont situés sur des petites terrasses artificielles en contrebas de la falaise rocheuse. Le secteur 26 a livré l'arase de murs en pierres et en briques ainsi que trois pierres plates qui pourraient être des marches à l'ouest. Au sud de ce bâtiment est située une roche qui a servi de meule. Ce bâtiment pourrait être un habitat (M5). Plusieurs autres terrasses, au moins 5, ont été repérées au sud dans l'alignement du secteur 26. Des vestiges de murs maçonnés y ont été repérés. Ces nouvelles zones qui a priori correspondent à des habitats donnent une autre vision du site. Le site s'élargit donc désormais vers l'ouest. Les 35 habitations d'esclaves puis les 18 maisons de travailleurs du XIX<sup>ème</sup> siècle pourraient correspondre à ces nouvelles structures.

Isabelle GABRIEL

La campagne de prospection sur les indigoteries de Guadeloupe débutée en 2004 s'est poursuivie en 2005 avec toujours le même objectif : accroître les connaissances sur la production d'indigo dans l'archipel. Comme pour d'autres cultures secondaires, son étude s'avère plus délicate que celle de la canne à sucre qui, en raison de la pérennité de son industrie, a laissé davantage de témoignages d'ordre matériel et documentaire. Pourtant ces cultures ont joué un rôle essentiel dans l'économie des îles avant que la canne ne s'impose.

La prospection s'est traduite par une phase de terrain au cours de laquelle un relevé complet d'une indigoterie découverte en 2004 à Saint-François a été effectué ainsi que plusieurs sondages archéologiques (voir notice de l'Anse des Rochers). Des différences typologiques sont observables entre les 29 indigoteries guadeloupéennes connues à ce jour. L'objectif est donc de rassembler tous les éléments susceptibles de permettre d'établir à terme, ou tout du moins tenter de le faire, une chrono-typologie de ces installations. On soulignera l'intérêt inter-régional de cette démarche puisque la quasi totalité des îles de la Caraïbes ont produit de l'indigo, même si les vestiges de cette pré-industrie sont aujourd'hui assez méconnus.

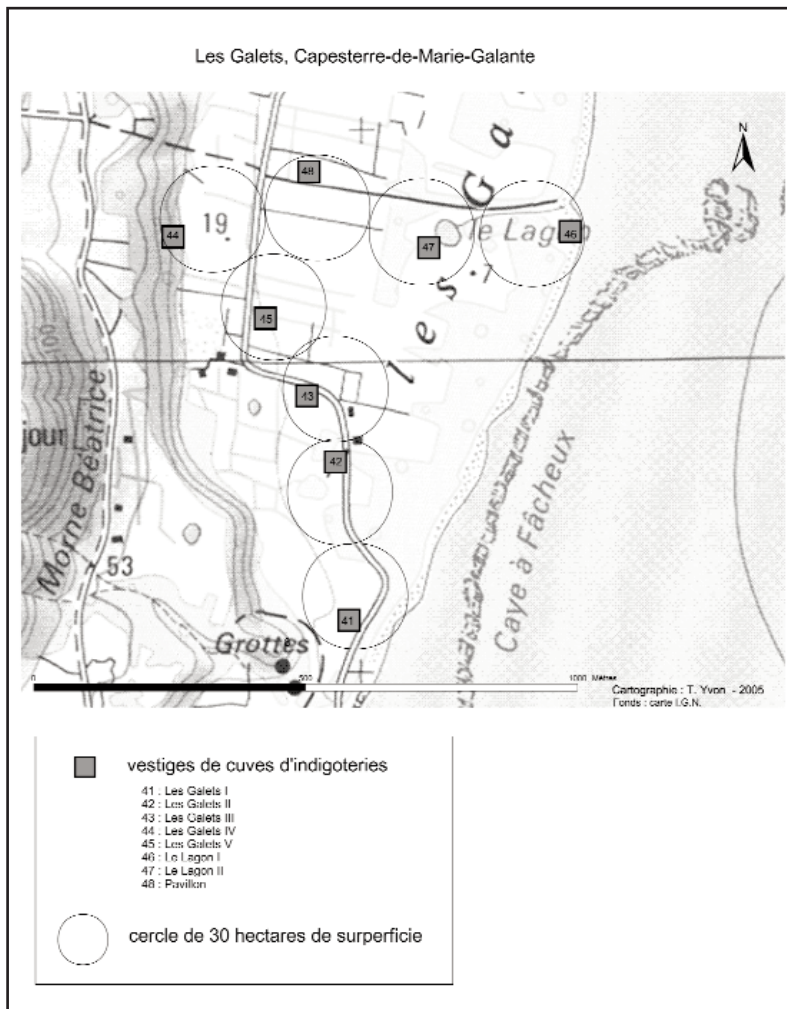
La recherche bibliographique s'est poursuivie et a permis d'aborder divers thèmes : la superficie des habitations-indigoteries, les raisons de leur disparition en Guadeloupe après 1734, et le devenir cette production.

Plusieurs sources anciennes mentionnent la superficie totale des terres rattachées à l'habitation. La superficie moyenne des habitations-indigoteries dont nous avons pu trouver mention lors de notre recherche se situe aux alentours de 30 hectares. Bien sûr l'échantillon n'est sans doute pas assez conséquent pour être suffisamment représentatif mais ils semblent néanmoins pertinents tant par la diversité des sources que par les différents lieux concernés de la Guadeloupe.

De plus il est possible de confronter cette superficie théorique de 30 hectares avec les vestiges d'indigoteries retrouvés sur le terrain. Pour éviter un phénomène de macération des plants coupés lors de leur transport, les cuves nécessaires au processus de fabrication sont implantées sur le lieu même de culture de l'indigofère. C'est dans la plaine des Galets à Capesterre-de-Marie-Galante que la densité des vestiges d'installations connus est la plus forte. Si pour chaque série de cuves on dessine un cercle dont la superficie est de 30 hectares, il apparaît que ces derniers ne s'intersectent pas et sont même jointifs. Cela semble valider la représentativité de cette moyenne si on considère que dans la zone concernée la majorité des installations est parvenue jusqu'à nous.

La période comprise entre 1682 et 1719 semble avoir été la plus florissante pour la production d'indigo à la Guadeloupe si on se fie au nombre d'indigoteries recensées. Après 1734, plus aucune indigoterie n'y est mentionnée. Quelles sont les raisons de ce déclin rapide ? Si certains auteurs l'expliquent par les odeurs nauséabondes se dégageant lors de la fabrication, la dureté des tâches liées à la culture de l'indigofère ou encore la fragilité des plantations, tous ces faits bien qu'exacts sont inhérents à ce type de production. Ils sont en conséquence peu satisfaisants pour expliquer à eux seuls l'abandon soudain de cette production. L'étude des livres de compte de certains ports métropolitains où était débarqué l'indigo en provenance des Antilles peut permettre de fournir un élément de réponse. Le travail réalisé par Pierre Dardel sur les navires et marchandises dans les ports de Rouen et du Havre au XVIII<sup>ème</sup> siècle répertorie le volume d'indigo importé de 1728 à 1776. Les importations sont peu importantes jusqu'en 1734 mais prennent brusquement leur essor en 1735 : de 8000 livres pesant, elles passent à 48 000 en 1735 et à 113 000 en 1736. Ce n'est sans doute pas un hasard si l'année de disparition des indigoteries en Guadeloupe correspond aussi à l'arrivée massive d'indigo antillais dans

Source	Propriétaire de l'indigoterie	Commune actuelle	Taille des terres de l'habitation	Superficie (en hectares)
Dénombrement des terres de l'Isle Guadeloupe, Grande-Terre et Saintes (1671)	Guillaume Guesnon	Saint-Anne	300 pas × 1000 pas	28,3
	Laurens Benons	Saint-Anne	100 pas × 1000 pas	9,5
	Isaac Le Vasseur Dubuisson	Saint-Anne	500 pas × 1000 pas	47,2
Moreau de St Méry (1678)	Lambert	Capesterre-de-Marie-Galante	250 pas × 1000 pas	23,61
Les Carnes (1662)	Père Ignace de la Conception	Grand-Ebourg	30 carrés	28,38
<b>Superficie moyenne</b>				<b>27,4 ha</b>



Vestiges d'indigoterie  
aux Galets à Marie-Galante

ces ports métropolitains. En effet, la multiplication à cette période de grandes indigoteries à Saint-Domingue induit l'augmentation du volume d'indigo disponible sur le marché et entraîne la chute des prix. Les petites indigoteries de Guadeloupe n'étaient sans doute plus assez rentables.

Si à partir de 1735 plus aucune indigoterie n'est mentionnée dans les sources anciennes, de nombreux indices récoltés lors de notre recherche bibliographique laissent à penser qu'une petite production a pu perdurer ou tout du moins épisodiquement renaître au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle et de la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, même si elle était certainement sans commune mesure avec le volume d'indigo produit lors des années fastes de cette industrie. On peut pour exemple citer Begorrat de Coullanges qui dans un mémoire consacré à Marie-Galante adressé en 1775 au président Tascher précise :

*L'Isle est une des plus fertiles des Antilles : dans le nombre de ses productions, elle a de particulier son café qui, par son excellence, ne cède en rien à celui du Moka. Elle donne au commerce, année commune, 6 000 000 livre de café, 1 200 000 de coton, 1 800 barriques de sucre brut de 1 200 chaque. En cacao, petite quantité, en indigo de même.*

Le dépouillement d'un fonds documentaire concernant la Guadeloupe et conservé au Centre des archives de l'Outre-mer à Aix-en-Provence (communication Heather Gibson) a aussi permis d'étudier un projet de relance de la production d'indigo dans la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle sur la Côte-sous-le-Vent. La plupart des cultures traditionnelles sont alors en difficulté et les autorités s'efforcent de trouver des solutions. Des essais de production sont réalisés avec succès et le conseil privé de la Guadeloupe va même jusqu'à instaurer une prime par kilo d'indigo produit afin d'inciter les propriétaires d'habitations à se lancer dans cette industrie. Le processus de fabrication est amélioré et les autorités font importer d'Inde et d'Afrique de nouvelles espèces de plantes, censées être plus rentables que les indigofères locaux, pour mener à bien ce projet. Il est difficile de dire si ces encouragements ont vraiment été suivis d'effets conséquents. Quoiqu'il en soit, si tel a été le cas, à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle la mise au point des colorants synthétiques en a certainement sonné le glas puisque l'indigo de synthèse, au prix de revient inférieur, va supplanter rapidement l'indigo naturel sur le marché international.

Tristan YVON

## Résumé

La séquence de l'occupation précolombienne de l'île de Saint-Martin couvre une fourchette chronologique d'environ 4000 ans, de 2500 av. J.-C. à 1550 ap. J.-C. On perçoit trois principales phases culturelles : une période précéramique suivie de deux phases céramiques, saladoïde et postsaladoïde. Deux référentiels chronologiques ont été élaborés. Le premier concerne l'occupation humaine restituée à partir de l'analyse de gisements précolombiens récemment documentés. Le second, qui se rapporte à l'évolution des paléomilieus, est construit à partir de l'analyse pluridisciplinaire du remplissage sédimentaire de la lagune de Grand-Case. La séquence étudiée a fourni à la base une datation vers 2900 av. J.-C., elle couvre la majeure partie de la période précolombienne. Les résultats montrent des corrélations entre les phases culturelles et les changements paléoclimatiques durant l'Holocène.

## Problématiques et méthodes

L'île de Saint-Martin est située dans le nord de l'archipel des Petites Antilles à environ 250 km de la Guadeloupe. Les recherches archéologiques qui y sont menées depuis une dizaine d'années ont conduit au constat suivant : nous ignorions pratiquement tout du cadre paléoenvironnemental dans lequel ont évolué les sociétés précolombiennes durant plus de 4000 ans. Ce programme collectif de recherche initié en 2001, et financé par le Ministère de la Culture et la Région Guadeloupe, propose de déterminer les différentes phases de l'histoire climatique de l'île au cours des quatre derniers millénaires et de les confronter aux faits archéologiques (Bonnissent et al., 2002, 2003, 2004). Ce programme est basé sur l'acquisition de données en vue de l'élaboration de deux référentiels chronologiques.

Le premier, sur l'occupation humaine, est restitué par l'analyse de gisements archéologiques et de datations absolues couplées avec des études de mobilier qui permettent de définir les phases culturelles et leurs spécificités. La chronologie actuelle repose sur 12 gisements calés par 66 datations radiométriques (fig. 1).

Le second référentiel, sur les paléoenvironnements, est obtenu au moyen de sondages géologiques et de leur analyse — sédimentologie, palynologie, climat — couplés avec des datations absolues et des études documentaires. Il repose sur l'étude du remplissage sédimentaire de la lagune de Grand-Case (Bertran et al. 2004). D'une superficie de 47 ha, cette lagune correspond à l'exutoire de l'un des plus grands bassins versants de l'île (fig. 2a). Elle est isolée de la mer par

un cordon littoral sableux (fig. 2b). La géométrie des dépôts a été reconnue par une série de sondages géotechniques (fig. 2c). Ces données ont été couplées avec celles des sondages effectués pour la construction de l'aéroport situé au milieu de la lagune (fig. 2c). Les résultats montrent qu'il s'agit d'une ancienne vallée submergée par la remontée du niveau de la mer au cours de l'Holocène.

La séquence sédimentaire comprend de la base au sommet : des sables et blocs dioritiques pouvant être d'origine alluviale ou correspondre au substratum arénisé, puis des sables argileux verts et enfin des boues organiques noires contemporaines de l'occupation précolombienne (fig. 2d). La lithologie détaillée des boues organiques a été abordée à partir de carottes extraites au carottier russe. Les résultats de l'analyse des carottes GC4 de 3,80 m (fig. 3) et GC1 de 2,40 m (fig. 4) ont permis de recueillir un enregistrement sédimentaire et pollinique continu, couvrant l'Holocène récent. Les datations par le radiocarbone effectuées sur les macrorestes végétaux échantillonnés dans les carottes GC1 et GC4 permettent de caler en chronologie absolue les principaux épisodes identifiés et de corréliser les séquences sédimentaires entre elles. Quatre principales phases dans l'évolution de la lagune ont pu être distinguées (Bertran et al. 2004), elles concordent avec les grands changements culturels.

## Phase D

Elle correspond à un épisode de sédimentation sableuse qui se termine par la fermeture de la lagune vers 4280 $\pm$ 40 BP (fig. 3), l'occupation humaine est maintenant attestée sur l'île à cette période sur le site d'Etang Rouge. Les données polliniques enregistrées à la base de la séquence (GC-1, fig. 4) indiquent un boisement important caractérisé par la présence d'une forêt sèche que l'on retrouve, d'une façon générale, tout au long de la séquence de Grand-Case, avec au sein de cette grande tendance, des alternances de phases plus humides. La végétation riveraine de l'étang, avec des palétuviers caractéristiques de sols faiblement inondés et très salés, traduit certainement la récurrence d'épisodes d'assèchement de l'étang et par conséquent des conditions climatiques relativement sèches durant cette période. L'abondance des particules carbonisées reflète l'existence d'incendies fréquents, peut-être d'origine anthropique. Des indices similaires d'incendies sont repérés sur les Grandes Antilles, dans les sédiments du lac Miragoane à Haïti (Higuera-Gundy et al. 1999) ainsi qu'à Porto Rico dès 6000 BP (Burney et al. 1994) où ils ont été attribués à des interventions anthropiques précoces maintenant attestées dans les Petites Antilles.

## Phase C

Elle est caractérisée d'un point de vue sédimentaire par le dépôt de vases carbonatées, de niveaux de gypse et de nombreux lits sableux déposés dans la lagune par des ouragans. Cette phase est interprétée comme une période climatique sèche accompagnée d'une forte activité cyclonique entre 4200 et 2310 BP. Les traces d'occupations précéramiques sont également attestées sur l'île durant cette période et des modifications anthropiques du milieu végétal sont décelées dans l'épisode GC-2 (fig. 4).

La phase précéramique couvre à Saint-Martin un peu plus des trois derniers millénaires avant J.-C. (fig. 2). Elle est reconnue par quatre gisements, dont ceux de Norman Estate (Knippenberg, 1999) et d'Etang Rouge (Bonnisent et al., 2005) qui ont révélé les occupations les plus anciennes. La séquence se poursuit avec l'occupation de Baie Longue 2 (Bonnisent, 2002a) puis du gisement tardif de Baie Orientale 1 (Bonnisent et al. 2001). Cette population nomade de pêcheurs-collecteurs de coquillages, dispose apparemment des ressources qui leurs sont nécessaires sur différents sites. En effet, leurs déplacements semblent guidés par leurs besoins alimentaires et en matières premières. Ces gisements précoces ont fourni des amas coquilliers parfois associés à de la faune vertébrée marine et terrestre. Ces groupes itinérants s'installent généralement en bordure de rivage et plus rarement à l'intérieur des terres. Leur habitat se limite à des campements certainement abandonnés dès que les ressources recherchées ont été collectées.

La végétation durant cette phase livre les indices polliniques classiques de l'anthropisation en zone tropicale, marquée ici par une ouverture de la couverture forestière. Ces observations sont corroborées par l'essor des particules carbonisées. Ces indices d'anthropisation se maintiennent durant les phases suivantes mais culminent au sommet de la zone GC-3a (fig. 4), au milieu de la période précéramique, et reflètent des modifications de l'environnement à la périphérie de la lagune.

## Phase B

La phase B est dominée par la sédimentation de vases organiques. Elle correspond à une période humide estimée entre 2310 et 1150 BP, marquée à la fois par une baisse de la salinité de la lagune et par une baisse de la fréquence des ouragans. Cette période voit la migration des populations saladoïdes insulaires issues des côtes du Venezuela et leur développement pendant plus d'un millénaire sur l'île. Les premières occupations sont attestées sur le gisement de Hope Estate où sont représentées les sous-séries huecan et cedrosan-saladoïde du IV<sup>e</sup> siècle avant au VII<sup>e</sup> siècle après J.-C. (Haviser 1991, Hoogland 1999, Bonnisent et al., 2002). Des faciès cedrosan récent sont identifiés sur les sites de l'îlet Pinel Ouest entre les V<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles de notre ère (Bonnisent, 2002b) et plus tardivement sur celui d'Anse des Pères entre les VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles (Knippenberg, 1999). Ces

populations ont un mode de vie de type sédentaire comme on peut le percevoir à travers leur organisation sociale en village, leurs rites funéraires, leurs productions matérielles dont la céramique, et leurs cultures vivrières attestées au moins par le manioc reconnu par la présence des platines dès les premières installations. Ils tirent également leurs ressources alimentaires de l'exploitation du milieu marin et terrestre. Ainsi, du fait de leur sédentarité, ces populations semblent assez dépendantes du milieu naturel et d'une certaine stabilité climatique.

Curieusement, la réponse de la végétation durant cette phase d'émergence de la culture saladoïde, alors que l'île est encore fréquentée par des groupes précéramiques, apparaît dans le diagramme pollinique comme une phase d'arrêt de l'exploitation du milieu. Elle est signalée à la fois par une baisse de la végétation caractéristique des milieux anthropisés, une hausse de celle de la forêt sèche, et une réduction du taux de particules carbonisées (GC-5, fig. 4). Toutefois, la présence de certains végétaux indicateurs des milieux perturbés, signale la persistance de milieux ouverts, de déforestations. Cette phase, immédiatement postérieure à 370-110 Cal BC, correspond à une période où l'occupation de l'île et en particulier du site de Hope Estate ne fait aucun doute. Nous devons certainement voir dans cette situation paradoxale l'illustration d'un changement des modalités d'exploitation du milieu. En effet, les premières installations saladoïdes sont implantées dans l'intérieur des terres sur le site de Hope Estate, à 70 m d'altitude et à 2 km de la lagune de Grand-Case alors que les occupations précéramiques colonisaient les zones côtières. La zone GC-6 est ensuite caractérisée par une hausse des particules carbonisées et de la végétation colonisant les milieux perturbés. Associées à une réduction de la forêt sèche, ces observations reflètent une nouvelle phase d'utilisation du milieu. Juste avant 560-670 Cal AD, une modification de l'environnement lagunaire est suggérée par des variations de la végétation riveraine. Cette transformation indique un niveau d'eau plus important et une salinité plus faible révélant l'existence d'une phase humide. Ces indices de conditions plus humides sont également visibles en GC-7a avec une représentation maximale de *Rhizophora* (fig. 4).

## Phase A

Les sédiments de la phase A sont marqués par une alternance de vases carbonatées et de lits grossiers liés à l'érosion des versants. La partie sommitale de la carotte est perturbée par l'exploitation de la lagune en saline au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Cette phase A s'accompagne de changements culturels importants signalés par les occupations post-saladoïdes du IX<sup>ème</sup> au XVI<sup>ème</sup> siècle de notre ère, puis par l'arrivée des européens, relevée dans les sédiments par l'aménagement de la saline.

L'émergence des populations post-saladoïdes est reconnue sur l'île par trois stades individualisés à la fois par les productions céramiques et par leurs datations absolues (fig. 1). Le stade 1 est représenté par les sites de Pointe du Canonier (Bonnisent 2002c) et



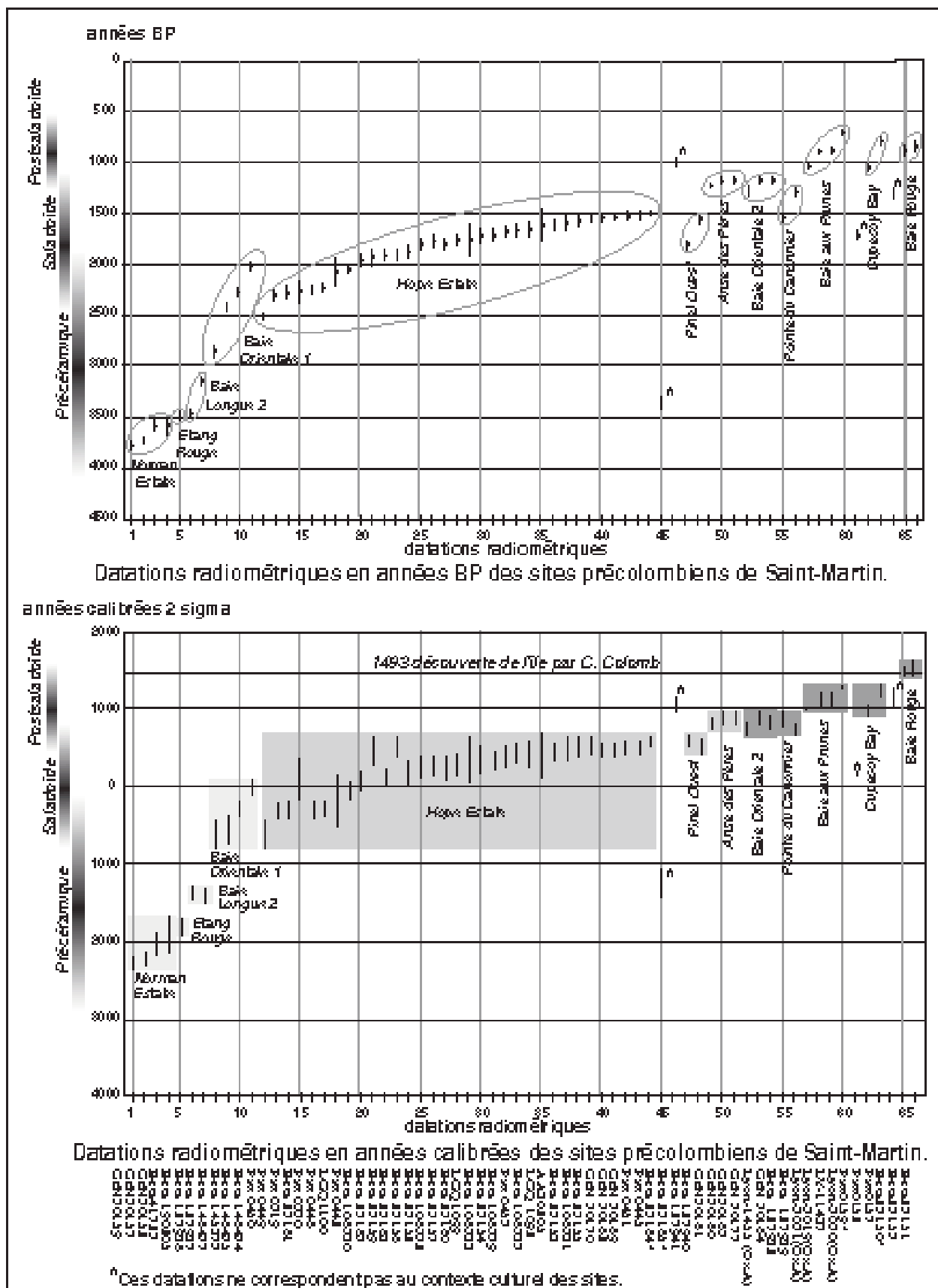


Figure 1 : Datations radiométriques des gisements précolombiens de l'île de Saint-Martin.





de Baie Orientale 2 autour des XVIII<sup>ème</sup>-X<sup>ème</sup> siècles (Bonnissent 2001). Le stade 2 est reconnu sur les gisements de Baie-aux-Prunes (Bonnissent, Stouvenot 2005) et de Cupecoy Bay autour des XI<sup>ème</sup>-XIII<sup>ème</sup> siècles (Haviser 1987). Enfin le stade 3 est attesté par le site chican-ostonoïde de Baie-Rouge calé entre les XVe et XVI<sup>ème</sup> siècles (Hénocq, 2002).

Les Post-saladoïdes conservent un mode de vie très similaire à celui de leurs prédécesseurs, toujours regroupés en village où ils inhument leurs morts. Leurs moyens de subsistance sont plus axés vers le milieu marin et le manioc est toujours consommé, comme en témoignent les platines. A l'échelle des Antilles, le morcellement stylistique des productions céramiques pourrait traduire un fractionnement culturel et une certaine instabilité par rapport à l'unité Cedrosan-saladoïde antérieure.

L'interprétation de la zone GC-7 b-c de la carotte est ici délicate car la séquence sédimentaire et de fait pollinique, est condensée sur une faible épaisseur avec une fourchette chronologique très large de 560-670 Cal AD à 1650-1950 AD (fig. 3). On observe cependant que la végétation indique une reprise de l'anthropisation durant la période post-saladoïde, puis une réduction brutale de tous les taxons typiquement forestiers. Cette déforestation, pour laquelle le feu est vraisemblablement utilisé, est accompagnée d'une hausse des particules carbonisées et de la disparition de l'ensemble des paléotaxons. Au sommet de l'enregistrement, la zone GC-8 reflète la destruction de la couverture forestière attribuée à la période coloniale.

### **L'influence des modifications climatiques sur les cultures précolombiennes.**

Ces premiers résultats apportent de nouveaux éléments quant à l'hypothèse de changements culturels en réponse aux modifications de l'environnement, déjà évoquée pour la Caraïbe (Carbone 1980, Keagan 1995, Petitjean Roget 2001). En effet, la confrontation des deux référentiels chronologiques homme-climat, témoigne ici d'un synchronisme entre les phases culturelles et les changements climatiques durant l'Holocène récent. Ainsi on s'interroge sur l'impact réel des variations environnementales sur la structure des communautés précolombiennes et l'anthropisation des milieux. La réponse à cette question est complexe car la transformation des sociétés préhistoriques est liée à tout un faisceau de facteurs qui conditionnent les modalités du peuplement et qui sont difficiles à évaluer : migrations, démographie, problèmes sociaux-économiques, épidémies etc...

Quoiqu'il en soit, les conditions climatiques sèches et cycloniques de la phase C, plutôt défavorables, n'ont pas empêché les précéramiques d'occuper les Petites Antilles. En revanche, la migration saladoïde dans l'arc antillais est portée par des conditions climatiques plus humides (phase B) et donc propices à l'implantation humaine. Par la suite, l'extinction de la culture saladoïde, après plus de mille ans de stabilité et d'unité culturelle dans l'archipel, coïncide également

avec la fin de cette période humide. Ceci pourrait en partie s'expliquer par la sédentarité saladoïde qui implique une dépendance à l'environnement, en particulier pour les pratiques agricoles tributaires d'une certaine pluviométrie. Enfin, l'instabilité de la période post-saladoïde (début de la phase A), lisible à travers les rapides successions de cultures, pourrait être également conditionnée par des problèmes d'adaptation aux modifications des milieux naturels.

Partons du postulat que le modèle de Saint-Martin reflète les grandes tendances culturelles et climatiques de l'archipel des Petites Antilles pour la fin de l'Holocène et élargissons l'aire géographique jusqu'à la Méso-Amérique. La séquence sédimentaire du lac Punta Laguna sur la péninsule du Yucatan met en évidence une phase de sécheresse à partir de 800-900 après J.-C. L'effondrement de la civilisation Maya durant cette période serait, en partie, due à cette phase de sécheresse qui a mis à mal une agriculture dépendante d'une certaine pluviométrie (Hodell et al. 1991, Curtis et al. 1996,). Ainsi les grands changements culturels dans le bassin caribéen autour du IX<sup>ème</sup> siècle de notre ère pourraient être liés à des modifications climatiques.

Les résultats sont présentés à travers trois articles déjà publiés ou en cours de publication :

BERTRAN P, BONNISSANT D, GALOP D., IMBERT D., LOZOUET P., SERRAND N., STOUVENOT C., 2004. Paléoclimat des Petites Antilles depuis 4000 ans BP : l'enregistrement de la lagune de Grand-Case à Saint-Martin. In : *Compte-rendu Geoscience*, n° 336, p. 1501-1510.

BONNISSANT D, BERTRAN P, GALOP D., IMBERT D., LOZOUET P., SERRAND N., STOUVENOT C., 2005. Chronologie précolombienne de l'île de Saint-Martin (Petites Antilles) et relations avec les paléoenvironnements holocènes. XXI<sup>ème</sup> Congrès de l'Association Internationale pour l'Archéologie de la Caraïbe, (IACA), Département d'histoire, Faculté des Humanités et de l'Education, University of the West Indies, Trinidad and Tobago 24 – 30 juillet 2005, à paraître.

P. CARBONEL, A. PENNE, BERTRAN P, BONNISSANT D, GALOP D., IMBERT D., LOZOUET P., J-A LOPEZ, SERRAND N., STOUVENOT C., 2006. Saint-Martin, Ostracodes et milieux actuels, données générales, à paraître.

Dominique BONNISSANT  
avec la collaboration de l'équipe de recherche

Ce Projet collectif de recherche (PCR) a pour objectif d'analyser et caractériser des tessons de céramique et ratés de cuisson collectés sur des sites de fours de poterie de la période coloniale en Dominique, Martinique, Ste Lucie et dans l'archipel de la Guadeloupe, puis de les comparer avec des tessons de céramique provenant de fouilles archéologiques sur ces mêmes îles. Cette étude nous aidera à appréhender les modes et méthodes de commerce et d'échanges de céramiques pendant la période coloniale. L'étude est liée à un projet lancé par Kenneth KELLY de l'Université de la Caroline du Sud (États-Unis) qui a pour objectif de décrire et de comprendre l'impact de l'économie de plantation sur les personnes asservies d'origine africaine dans les Antilles françaises. L'étude des échantillons spécifiques de céramique servira d'aide aux archéologues travaillant sur ce type d'artefact de la période coloniale aux Antilles. Les toutes premières analyses ont démontré l'efficacité de la méthodologie utilisée. Nous avons donc poursuivi le projet afin de fournir des données pour une analyse comparative de céramiques récupérées de contextes divers : urbains, d'habitat et d'habitations datant des XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles provenant d'un échantillonnage de sites aux Antilles.

L'étude pilote a identifié deux tendances importantes ainsi que certains résultats anormaux. L'analyse à la pétrographie optique et l'Analyse par Activation Neutronique (AAN) a été faite sur 50 tessons ramassés en 2004 provenant de deux sites de plantation sucrière en Guadeloupe, dont un site d'habitat à Basse Terre (Guadeloupe), quatre poteries dans l'archipel de la Guadeloupe, un site d'habitat à St Martin et cinq poteries en Martinique. L'étude pilote démontrait l'existence d'au moins deux types de céramiques distincts sur les sites mentionnés. Le premier est monté au tour, probablement produit dans des ateliers ou des usines à grande échelle, afin de satisfaire la demande locale pour des objets ménagers utilitaires ainsi que des objets industriels. Le deuxième type est monté à la main puis poli, probablement fabriqué à petite échelle dans le cadre des ménages et utilisé par la population asservie. Il est fort possible que chacun de ces types de céramique ait été utilisé à la même période dans des systèmes sociaux et économiques divers.

En 2005, grâce à une subvention de la D.R.A.C. Guadeloupe, nous avons collecté 85 échantillons provenant de nouveaux sites afin d'augmenter le corpus



Pichet découvert lors d'un chantier de construction dans le centre-ville de Basse-Terre



Tesson marqué découvert sur le site de production de l'Îlet Chancel (Martinique)

d'étude. On remarquera notamment une série de 23 tessons provenant de la Dominique ; 13 tessons supplémentaires de la Guadeloupe et 44 de la Martinique. Nous voulions collecter également de la céramique à Ste Lucie mais ce fut impossible en 2005. L'échantillon provenant de Martinique comprend 4 sites supplémentaires. Les échantillons de céramiques collectés en 2005 furent analysés par les mêmes techniques de l'AAN et de pétrographie céramique utilisées déjà en 2004. Les résultats préliminaires témoignent de la présence d'un commerce de cabotage lié aux productions céramiques et/ou à leur contenu, entre la Martinique et la Dominique. Selon les premiers résultats de l'analyse par activation neutronique, les échantillons sont plus diversifiés que suggéraient les analyses préliminaires des 50 tessons collectés en 2004. Ceci n'est pas étonnant car l'échantillon de 2005 comprend un plus grand nombre de tessons avec les échantillons de Dominique. En 2004, l'analyse par activation neutronique distingua trois groupes de céramiques principales ; cependant, dans l'échantillon de 2005, on caractérisa cinq groupes différents avec en plus certains échantillons non distinguables. Un groupe d'échantillons est composé de céramiques fabriquées en Guadeloupe, puis vendues et utilisées à la Dominique. Deux groupes d'échantillons comprennent des céramiques fabriquées à la Martinique, dont un des deux groupes provient de sites de production dans le sud ouest de l'île dans la baie de Fort de France et du Cul de Sac Marin, tandis que le deuxième groupe provient de sites de production sur la côte est de l'île, spécifiquement de l'Îlet Chancel. Ces deux groupes de céramiques d'origine martiniquaise ali-

mentaient le commerce avec la Dominique. Les deux groupes plus petits restants proviennent de sites dominicains mais leur lieu de production n'est pas certain. Chacun de ces derniers deux groupes comprend aussi un tesson de céramique avec la même composition chimique que les échantillons collectés à la Dominique, mais collectés en Martinique. Par contre, on ne trouva aucun tesson d'origine dominicaine dans les échantillons provenant de la Guadeloupe.

Avec les données fournies par la collecte et l'analyse d'échantillons de céramique provenant de la Martinique, Dominique, Guadeloupe et St Martin (et à l'avenir de Sainte-Lucie), nous avons la possibilité d'étudier les réseaux de commerce et d'interaction spécifiques aux Petites Antilles pendant la période coloniale. Une fois les études de lames minces et de l'AAN complétées, il serait utile de réunir les chercheurs travaillant sur les sites d'où proviennent les échantillons étudiés (de préférence en Guadeloupe) pour discuter des résultats obtenus et réfléchir aux implications pour les études du commerce et de la communication inter et intra îles. Cette réunion pourrait permettre de générer des publications (de préférence bilingues, en Français et en Anglais pour faciliter l'accès à tous chercheurs) capables d'éclaircir de façon importante, la production et l'échange de céramiques dans les Petites Antilles. Ceci pourra aboutir également à des études comparatives traitant non seulement du réseau antillais mais abordant aussi des perspectives régionales voire internationales.

Kenneth G. KELLY

# GUADELOUPE

## BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 5

### Liste des abréviations

#### Chronologie

PRE : Epoque précolombienne  
COL : Epoque coloniale  
MUL : Multiple

#### Nature de l'opération

DIA : Diagnostic  
FP : Fouille programmée  
PC : Projet collectif de recherche  
PI : Prospection inventaire  
PT : Prospection thématique  
SD : Sondage  
SU : Sauvetage urgent

#### Organisme de rattachement des responsables de fouilles

ASS : Autre association  
ASS : Autre association  
BEN : Bénévole  
CDD : Contrat à durée déterminée  
CNR : CNRS  
COL : Collectivité territoriale  
EN : Education nationale  
INRAP : Institut national de recherches archéologiques préventives  
MAS : Musée d'association  
MCT : Musée de collectivité territoriale  
MET : Musée d'Etat  
MUS : Musée  
SDA : Sous-direction de l'archéologie  
SUP : Enseignement supérieur  
SRA : Service régional de l'archéologie

## GUADELOUPE

### BILAN SCIENTIFIQUE

#### Personnel du Service régional de l'Archéologie

2 0 0 5

NOM	TITRE	FONCTION
Antoine CHANCEREL	Conservateur régional de l'archéologie	Chef de service
Marie-Armelle PAULET-LOCARD	Ingénieur d'études	Archéologie préventive (urbanisme) et coloniale
Arlette SERIN	Technicien des services culturels et des bâtiments de France	Suivi des conventions, gestion, comptabilité
Christian STOUVENOT	Ingénieur d'études	Carte archéologique, archéologie préventive et précolombienne
Tristan YVON	Technicien de recherche	Carte archéologique, archéologie préventive et coloniale